



ÉTUDE DE L'HISTOIRE FAMILIALE

PREMIERS RESULTATS DE L'ENQUETE EN MENAGES

Rapport intermédiaire rédigé pour le compte de la
Direction de la Population et des Migrations dans le
cadre de la convention DPM-INSEE-INED N° 20000074

Magali MAZUY et Laurent TOULEMON

13 février 2001

Institut national d'études démographiques

133, Boulevard DAVOUT 75 980 PARIS Cedex 20

Mél : toulemon@ined.fr. Tel : 01 56 06 21 16

Mél : mazuy@ined.fr. Tel : 01 56 06 20 02

Sommaire

PRÉSENTATION GÉNÉRALE.....	5
PREMIÈRE PARTIE : RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE EN MÉNAGES.....	7
1 - LES SITUATIONS FAMILIALES : PARENTS, GRANDS-PARENTS, ARRIÈRE-GRANDS-PARENTS	8
1.1 - Effectifs de grands-parents et d'arrière-grands-parents.....	8
1.2 - Parentalité, grand-parentalité et arrière-grand-parentalité	10
1.3 - Grands-parents et arrière-grands-parents selon le nombre d'enfants.....	11
Les grands-parents.....	11
Les arrière-grands-parents	13
1.4 - Survie des parents.....	15
2 - LES TAILLES DES FAMILLES	17
2.1 - Proportions de personnes en couple selon l'âge	17
2.2 - Nombre de couples selon la situation légale du couple et la présence d'enfants.....	18
2.3 - Enfants du couple et beaux-enfants.....	20
2.4 - Les histoires conjugales des hommes et des femmes.....	21
Le nombre d'unions.....	21
Situation conjugale actuelle et nombre d'unions.....	24
2.5 - Les nombres d'enfants des hommes et des femmes	26
Les différents « types » d'enfants.....	26
Les beaux-enfants.....	31
2.6 - Répartition selon le nombre d'enfants	35
3 - Histoires conjugales et niveau de la fécondité générale.....	40
3.1 - Les hommes ont davantage d'enfants s'ils ont vécu plusieurs unions.....	40
3.2 - Deuxièmes unions et beaux-enfants élevés.....	43
3.3 - Enfants et beaux-enfants élevés	47
3.4 - Beaux-enfants élevés et fécondité	50
QUELQUES RÉFÉRENCES	56

SECONDE PARTIE : VALIDATION DES DONNÉES.....	57
1 - VALIDATIONS INTERNES.....	57
1.1 - Les enfants présents deux fois	57
1.2 - Enfants du couple et beaux-enfants	59
Compter les beaux-enfants.....	59
Première estimation	60
Deuxième estimation	63
Troisième estimation.....	64
1.3 - Le mode de vie des enfants	68
1.4 - Les familles représentées par plusieurs générations	70
2 - VALIDATIONS EXTERNES.....	71
2.1 - Le nombre de naissances : comparaison avec l'état civil.....	71
2.2 - Les situations conjugales : comparaison avec l'enquête Emploi	76
2.3 - Couples avec ou sans enfants : comparaison avec l'enquête Emploi	81
3) DOCUMENTATION DU FICHER	82
Contacts pour l'exploitation de l'enquête :	82
Adresses postales	82
ANNEXE	83
Étude de l'histoire familiale. L'édition 1999 de l'enquête famille Article paru dans le <i>Courrier des statistiques</i> , n° 93, mars 2000	83

Présentation générale

Ce rapport intermédiaire présente les tout premiers résultats de l'enquête « Étude de l'histoire familiale » (EHF) en ménages ordinaires, enquête réalisée dans le cadre du recensement général de la population de 1999. A cette occasion, 145 000 hommes et 235 000 femmes ont rempli un bulletin spécial sur leur histoire familiale en plus du bulletin individuel du recensement. La Direction de la Population et des Migrations a accordé à la l'Ined la somme de 250 000 FF TTC dans le cadre de la convention DPM-INSEE-INED N° 20000074 pour réaliser des premières exploitations à partir du fichier provisoire de l'enquête. La problématique générale de l'enquête, ses nouveautés par rapport aux précédentes éditions de l'enquête Famille ou du mode de collecte de l'enquête sont présentées dans le rapport préliminaire de cette convention, daté du 5 juin 2000, et dans l'article qui a été publié dans le *Courrier des statistiques* (Cassan, Héran, Toulemon 2000), et qui est reproduit en annexe de ce document, avec l'aimable autorisation de la rédaction du *Courrier des statistiques*.

La première partie du rapport est consacrée aux situations familiales des habitants de la France. Pour la première fois, on peut compter directement le nombre de générations de descendants : pour un total de 43,8 millions de personnes vivant en « ménages ordinaires » au sens du recensement, 12,4 n'ont pas d'enfant, 19,0 sont parents uniquement, 10,4 grands-parents et 2,2 arrière-grands parents. On estime à 30 000 environ le nombre d'arrière-arrière-grands-parents vivants.

L'enquête permet d'estimer le nombre de couples, ainsi que la répartition entre couples mariés et non mariés, avec ou sans enfant. Elle permet de compléter l'analyse en distinguant les unions selon leur rang et, surtout, entre les enfants du couple et les enfants nés d'un seul des conjoints. Parmi 14,6 millions de couples, 6,2 vivent avec un enfant de moins de 18 ans, dont 545 000 avec au moins un enfant qui n'est pas l'enfant des deux conjoints. Parmi les 13,8 millions de personnes non en couple, 1,3 vivent avec un ou plusieurs enfants. Mais ces estimations sont assez sensibles à la méthode de comptage retenu : en moyenne, les personnes déclarent davantage d'enfants « à elles » que d'enfants « de leur conjoint ».

L'enquête contenait des questions sur les enfants de la personne et de son conjoint ou d'un ancien conjoint, que ces enfants vivent dans le ménage ou ailleurs. Il est donc possible de reconstituer non seulement la fécondité des personnes, hommes ou femmes, mais également les tailles des familles selon diverses définitions des enfants, de la plus restrictive (enfants « mis au monde ») à la plus large (enfants de la personne, mis au monde ou adoptés, et enfants d'un conjoint ou d'un ancien conjoint, qu'ils soient venus vivre avec la personne

ou non). Tous âges confondus à partir de 20 ans, les nombres moyens d'enfants s'échelonnent entre 1,61 et 1,76 enfant pour les hommes et entre 1,85 et 1,99 pour les femmes.

Les hommes ont en moyenne moins d'enfants que les femmes. Ils vivent plus souvent plusieurs unions successives, ont un peu plus de beaux-enfants et, surtout, les élèvent beaucoup plus souvent que les femmes, ce qui compense en partie la différence de fécondité. Les hommes qui élèvent ou ont élevé des beaux-enfants ont moins d'enfants « à eux » ; ils ont cependant élevé davantage d'enfants que ceux qui n'ont élevé aucun bel-enfant. Pour les femmes, la fécondité varie moins avec l'existence de beaux-enfants élevés : la substitution des beaux-enfants aux enfants est surtout une expérience masculine. Le resserrement des tailles des familles vers une norme à deux enfants n'est guère affecté par la prise en compte des recompositions familiales et des beaux-enfants.

Le taux de non-réponse à l'enquête est estimé provisoirement à 25%, de manière homogène selon le sexe et l'âge. La seconde partie de ce rapport est consacrée à la validation des données. Le fichier a été apuré des enfants présents deux fois sur les bulletins, une fois comme « enfant » et une fois comme « bel-enfant ». Les réponses des hommes et des femmes quant à leur situation conjugale et la présence d'enfants dans le ménage sont comparées. Les nombres d'enfants déclarés par les personnes d'un sexe donné comme nés avant l'union actuelle sont confrontés aux réponses de l'autre sexe sur les beaux-enfants. Sur ce dernier point, l'adéquation est assez médiocre, ce qui prouve la difficulté pour les personnes d'évoquer l'ensemble de leur « descendance » élargie.

Les données sont également confrontées à des données externes, l'état civil et l'enquête sur l'emploi. Pour les naissances, l'adéquation est bonne entre les naissances déclarées par les femmes et les données de l'état civil, mais la comparaison est compliquée par le fait que les sources ne couvrent pas exactement le même champ. Les hommes déclarent moins bien les enfants qu'ils ont eus.

Pour les situations conjugales, l'enquête est très proche de l'enquête sur l'emploi, si l'on corrige de l'incomplétude des bulletins EHF sous l'hypothèse que les personnes qui n'ont pas répondu aux questions sur la vie de couple ne vivent pas en couple.

L'enrichissement du fichier par les données du recensement permettra de compléter l'information, tant sur la personne elle-même que sur les autres membres du ménage. Elle permettra également de corriger des biais dus à la non-réponse et, surtout, permettra d'analyser en détail l'hétérogénéité des comportements familiaux et des histoires familiales, présentées ici uniquement à travers les situations au moment de l'enquête, par sexe et âge.

Première partie

Résultats de l'enquête en ménages

Dans ce rapport intermédiaire, on s'intéresse à la description des situations conjugales et familiales au moment de l'enquête, en classant les individus par sexe et âge. Bien entendu, ces situations dépendent de l'histoire des individus, mais on ne décrira que le résultat en termes de situation au moment de l'enquête, sans analyser en détail les déterminants de cette histoire. Par exemple, on constatera que les femmes ayant rompu leur première union ont un peu moins d'enfants que celles dont la première union est intacte, et ce malgré le fait que celles qui ont vécu deux unions ont un peu plus d'enfants, mais on ne distinguera pas les enfants de la première ou de la deuxième union, et on n'analysera ni la fécondité différentielle des unions (en termes de taux), ni les risques de rupture d'union ou de remise en couple, selon leur rang ou le nombre d'enfants déjà nés. Il s'agit donc de décrire les situations au moment de l'enquête, le but de ce travail préliminaire étant avant tout de valider la qualité des informations contenues dans les bulletins de l'enquête. Les analyses plus sophistiquées, ainsi que la description des contrastes selon le milieu social ou la région seront faites dans un deuxième temps, de même que les analyses démographiques par génération (avec projection) ou par période (à l'aide des probabilités de passage). Enfin, les résultats seront peut-être révisés quand on disposera du fichier du recensement, après une comparaison des répondants et des non-répondants à l'enquête.

Les problématiques sont principalement centrées sur la descendance des individus, qu'elle soit proche ou lointaine (en terme de filiation), directe ou indirecte (enfants biologiques ou adoptés, beaux-enfants). D'autre part, les données permettent de produire des résultats aussi bien pour les hommes que pour les femmes. Sont tout d'abord présentés des résultats concernant les lignées, les données permettant pour la première fois l'estimation directe du nombre de personnes qui sont grands-parents, arrière-grands-parents ou même arrière-arrière-grands-parents.

Viennent ensuite des résultats sur la taille des familles en fonction du type de famille étudié : personnes en couple ou seules ayant eu ou non des enfants (enfants biologiques, adoptés ou élevés), que ces derniers soient ou non décédés, vivant ou non dans le ménage au moment de l'enquête.

Les derniers résultats portent sur la relation entre le niveau de la fécondité générale et la complexification des biographies conjugales des individus.

1 - Les situations familiales : parents, grands-parents, arrière-grands-parents

Les données de l'enquête permettent pour la première fois d'avoir une estimation directe du nombre de grands-parents et d'arrière-grands-parents, et de connaître les modalités « d'accession » à ces diverses situations familiales selon le sexe, l'âge, le nombre d'enfants, *etc.* Jusqu'à présent, seules des estimations à l'aide de modèles ont été produites (Pennec 1996) ; estimations que nous confronterons ultérieurement à nos résultats dans une optique de validation réciproque.

1.1 - Effectifs de grands-parents et d'arrière-grands-parents

L'effectif total des grands-parents atteindrait plus de 12,5 millions, si l'on ajoute aux 12,4 millions vivant en ménages ordinaires (tableau 1.1), l'effectif très minoritaire de grands-parents vivant en institution, qui est estimé à 200 000 personnes d'après l'enquête HID¹. Parmi ces 12,4 millions, 2 millions sont également arrière-grands-parents.

L'effectif de grands-parents va beaucoup augmenter dans un futur proche, car les générations plus jeunes ont été plus nombreuses, ont eu plus d'enfants, et vivront en moyenne plus longtemps. En parallèle, on peut s'attendre à un recul de l'âge à la grand-parentalité étant donné que les jeunes couples retardent de plus en plus la venue de leur premier enfant.

L'enquête permet également d'estimer le nombre d'arrière-arrière-grand-parents. Parmi les deux millions de personnes arrière-grands-parents, près de 3% ont déclaré avoir au moins un de leurs parents en vie. Le plus souvent, la mère seule est en vie (sept fois sur dix), une seule fois sur dix le père est en vie alors que la mère est décédée, et deux fois sur dix les deux parents sont déclarés vivants. Au total cela représente près de 60 000 personnes. Ce chiffre ne correspond pas au nombre d'arrière-arrière-grands-parents car plusieurs frères et sœurs en vie ont pu répondre pour un même parent.

Dans l'enquête EHF, on peut compter le nombre de frères et sœurs vivants en utilisant l'information sur les enfants : on a demandé aux personnes interrogées le nombre de leurs enfants survivants et leurs sexe et année de naissance, dont on peut déduire, pour les enfants de ces personnes, leur âge et le nombre de leurs frères et sœurs vivants, et donc la taille de leur fratrie vivante. Sous l'hypothèse que ce nombre est indépendant, pour chaque sexe et âge, du fait d'être arrière-grands-parents, on peut en déduire le nombre d'arrière-arrière-grands-parents repérés directement dans l'enquête en divisant le nombre de parents vivants déclarés par les arrière-grands-parents par la taille de leur fratrie, estimée par les réponses de

¹ Enquête Handicaps-Incapacités-Dépendance réalisée en institutions ; Octobre-novembre 1998 – INSEE.

la génération supérieure. On aboutit à une taille moyenne des fratries de 2,6, chiffre probablement surestimé par les non-réponses quant au décès des enfants, et rendu incertain par le fait qu'on ne récupère cette information que pour les « enfants » de personnes ayant répondu à l'enquête, rares aux très grands âges. Sous cette hypothèse, on obtient l'estimation de 24 000 arrière-arrière-grands-parents, 18 000 femmes et 6 000 hommes, auxquels il faudrait rajouter ceux qui n'ont pas d'enfant vivant en ménage, et soustraire ceux qui ne résident pas en France. On a ventilé ces arrière-arrière-grands-parents par âge à partir des dates de naissance de leurs enfants. D'après l'enquête EPCV réalisée par l'Insee en 1997 ², on estime le nombre moyen de frère et sœurs vivants à 1,9 pour les arrière-grands-parents, ce qui conduirait à un effectif de 34 000 arrière-arrière-grand-parents, 26 000 femmes et 8 000 hommes. Ce nombre, approximativement 30 000, peut être assimilé à celui des familles où cinq générations coexistent, si l'on suppose que les arrière-grands-parents (dont un parent et un arrière-petit-enfant sont vivants) ont tous au moins un enfant et un petit-enfant en vie, et si l'on néglige le nombre de familles où les deux arrière-arrière-grands-parents sont en vie. Ces calculs seront repris plus précisément dans le rapport final. La confrontation avec le recensement permettra également d'éliminer les cas aberrants (on a supprimé dans le tableau 1.1 ci-dessous les grands-parents de moins de 30 ans et les arrière-grands-parents de moins de 50 ans).

Tableau 1.1

Effectifs selon la situation familiale (en milliers)

Âge	Situation familiale					Total
	Sans enfant	Parent	Grand-parent	Arrière-grand-parent	Arrière-arrière-grand-parent	
< 25	4 072	238	0	0	0	4 310
25-29	2 783	1 301	0	0	0	4 084
30-34	1 424	2 752	4	0	0	4 180
35-39	834	3 442	12	0	0	4 288
40-44	581	3 509	106	0	0	4 197
45-49	493	3 186	493	3	0	4 174
50-54	417	2 275	1 224	6	0	3 921
55-59	282	929	1 497	9	0	2 717
60-64	292	516	1 845	32	0	2 685
65-69	329	303	1 956	127	0	2 715
70-74	318	213	1 563	343	2	2 440
75-79	277	153	1 094	563	4	2 091
80-84	108	60	325	350	4	847
85 &+	169	80	270	589	14	1 121
Ensemble	12 378	18 957	10 389	2 023	24	43 770

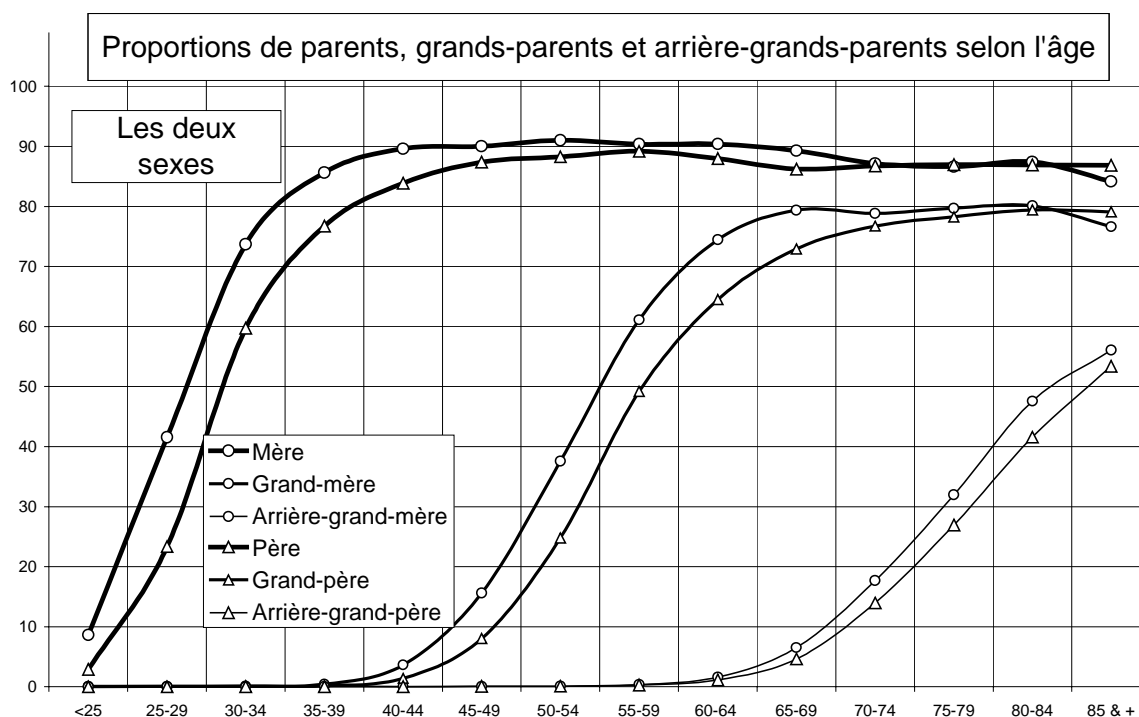
² Enquête « Réseaux de parenté et entraide », issue de l'Enquête permanente sur les conditions de vie de ménage (PCV) ; Octobre 1997 – INSEE.

1.2 - Parentalité, grand-parentalité et arrière-grand-parentalité

Les situations familiales sont largement dépendantes de l'âge : parmi les individus âgés de 55 ans, la moitié sont grands-parents, les trois quarts à 67 ans. La proportion de grands-parents culmine aux environs de 80% à l'âge de 70 ans, puis demeure stable au-delà de cet âge. La proportion d'arrière-grands-parents reste quant à elle négligeable jusqu'à 70 ans. Parmi les 80-89 ans, 4 personnes sur 10 sont arrière-grands-parents. Au-delà de 90 ans, c'est le cas de plus de la moitié des personnes (graphique 1.2).

On note une similitude entre la courbe de parentalité et celle de la grand-parentalité, avec un décalage et une plus faible intensité, ceci pour les deux sexes. Si l'on distingue les comportements des hommes et des femmes, on obtient des courbes de grand-parentalité décalées. Les femmes sont grands-parents plus tôt que les hommes car elles ont un âge à la maternité plus faible. Cependant aux grands âges, les hommes sont aussi souvent grands-parents que les femmes. Les hommes très âgés sont sensiblement moins souvent arrière-grands-parents que les femmes âgées, et le sont également plus tard. La population masculine étant beaucoup moins nombreuse, du fait de la mortalité différentielle, très importante aux grands âges, que la population féminine, il en résulte en terme d'effectifs que sept arrière-grands-parents sur dix sont des femmes.

Graphique 1.2



L'âge moyen traduit également ce décalage entre les sexes : les grands-parents ont connu cet événement à 52,5 ans en moyenne pour les hommes et 49,9 ans en moyenne pour les femmes. Cet écart de plus de deux ans se retrouve pour chaque tranche d'âges étudiée séparément, reflétant l'écart d'âge entre conjoints, et un âge à la primo-parentalité lui-même plus élevé pour les hommes.

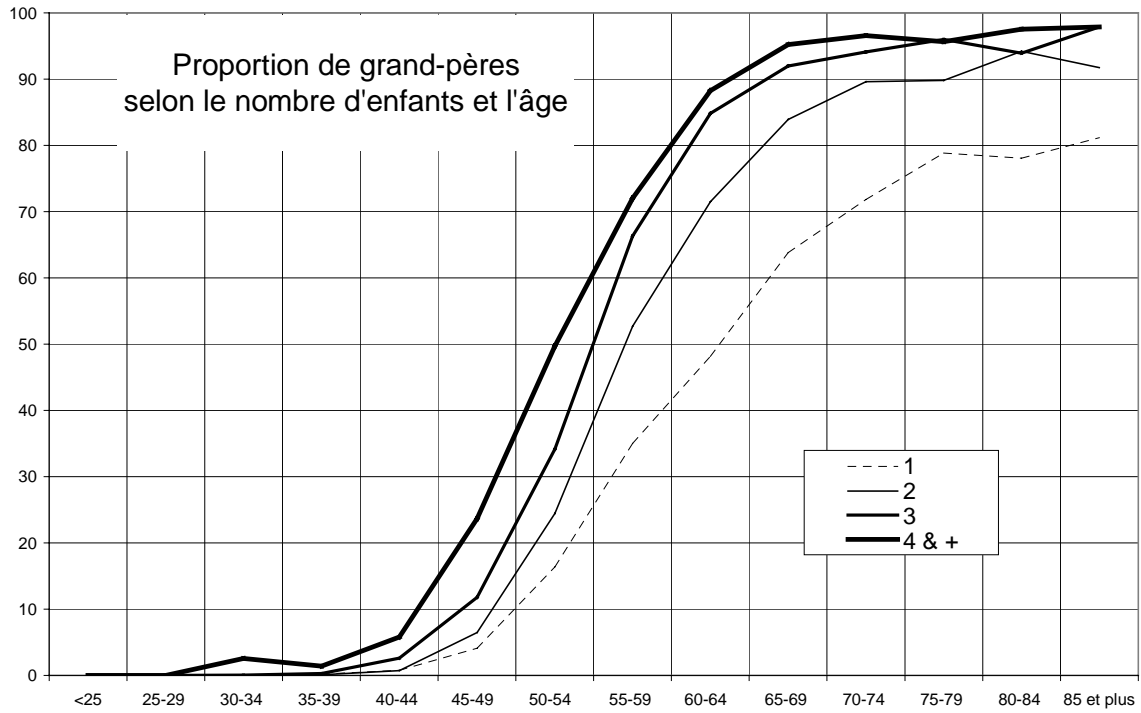
1.3 - Grands-parents et arrière-grands-parents selon le nombre d'enfants

Les grands-parents

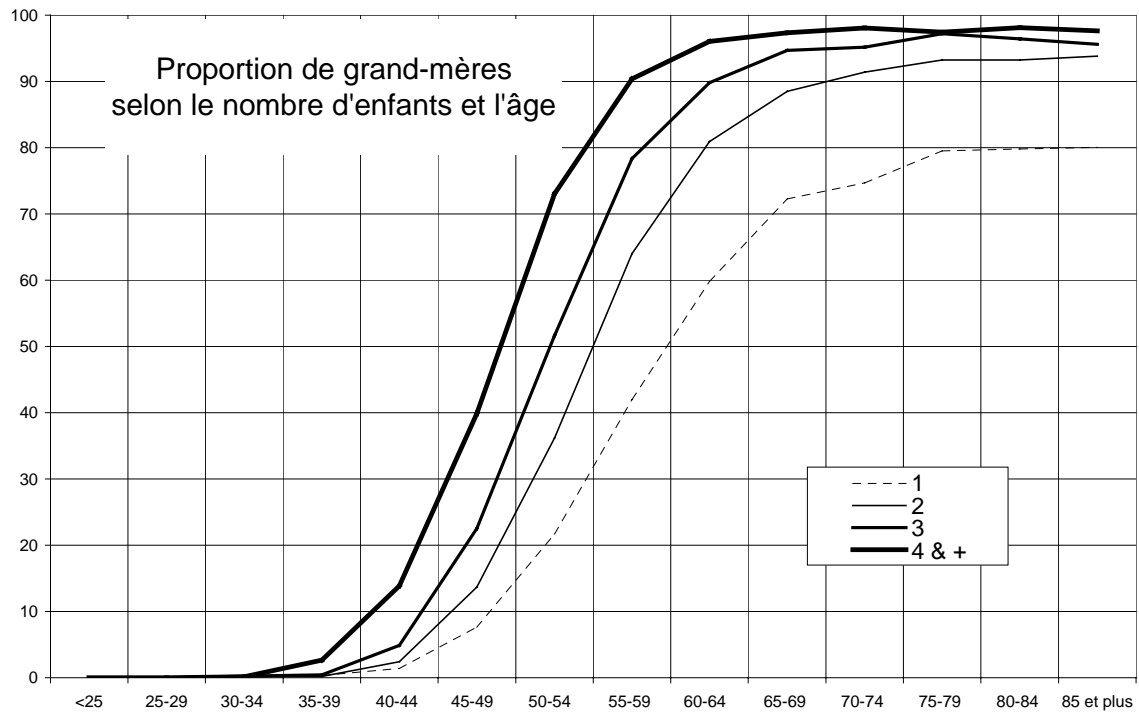
Pour être grands-parents, il faut d'abord avoir des enfants. Parmi les parents, les proportions de ceux qui sont grands-parents sont relativement plus fortes, et avoisinent 100% parmi ceux qui ont eu deux enfants ou plus.

Les personnes âgées qui ne sont pas grands-parents sont donc des personnes restées sans enfant ou bien qui ont eu un seul enfant, lui-même resté sans enfant. Les personnes qui ont eu plus d'un enfant sont donc pratiquement sûres d'être grands-parents, et d'autant plus précocement qu'elles ont eu beaucoup d'enfants (graphiques 1.3 et 1.4).

Graphique 1.3



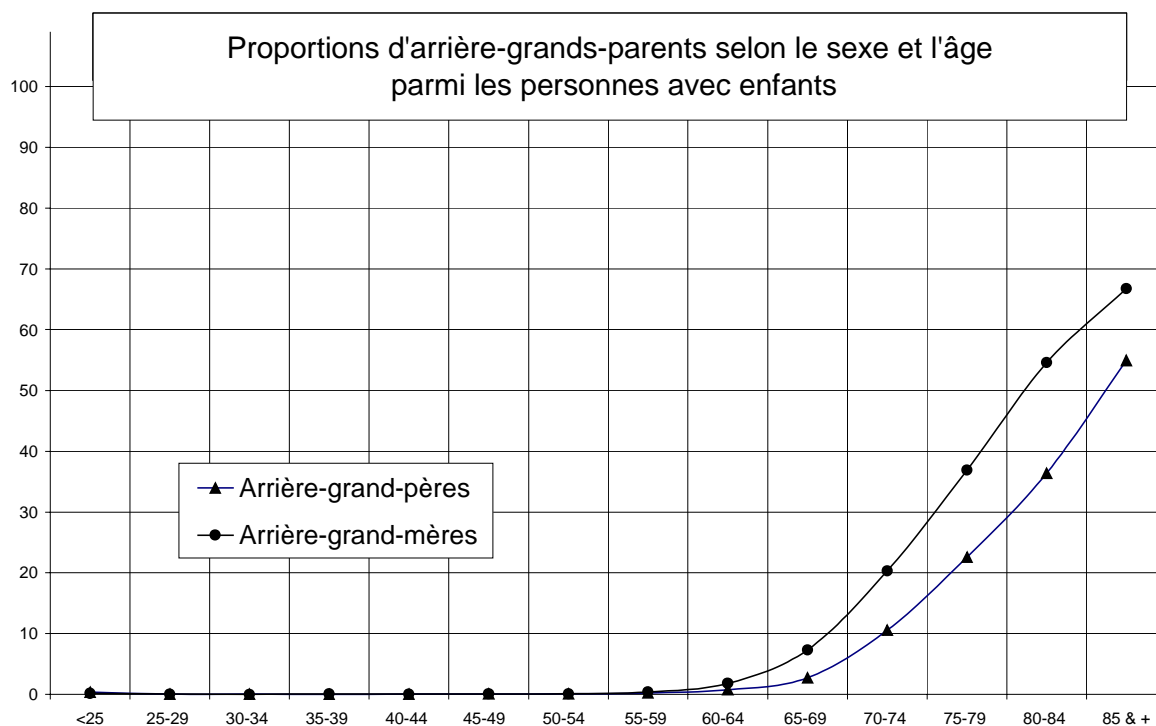
Graphique 1.4



Les arrière-grands-parents

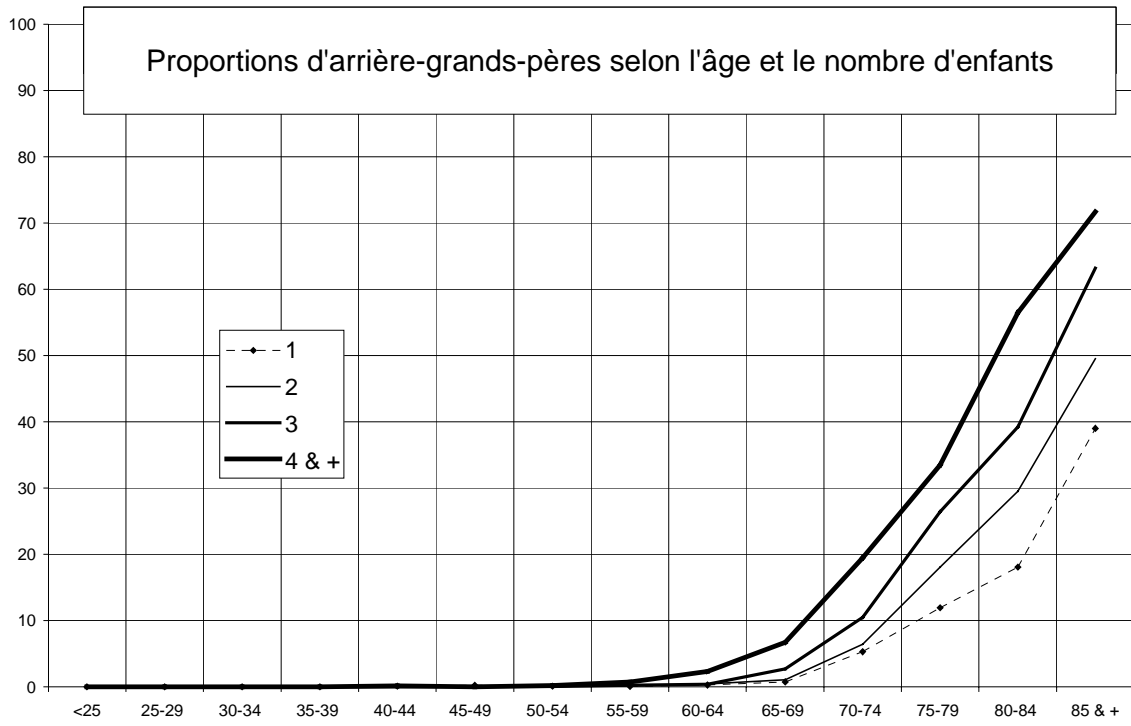
Si presque toutes les personnes âgées avec enfants sont grands-parents, la proportion est beaucoup plus faible pour les arrière-grands-parents : elle ne dépasse pas 70% parmi les personnes les plus âgées (graphique 1.5). Le fait de vieillir ne suffit donc pas à voire naître des arrière-petits-enfants. De plus, les hommes sont un peu moins souvent arrière-grands-parents et le sont plus tard.

Graphique 1.5

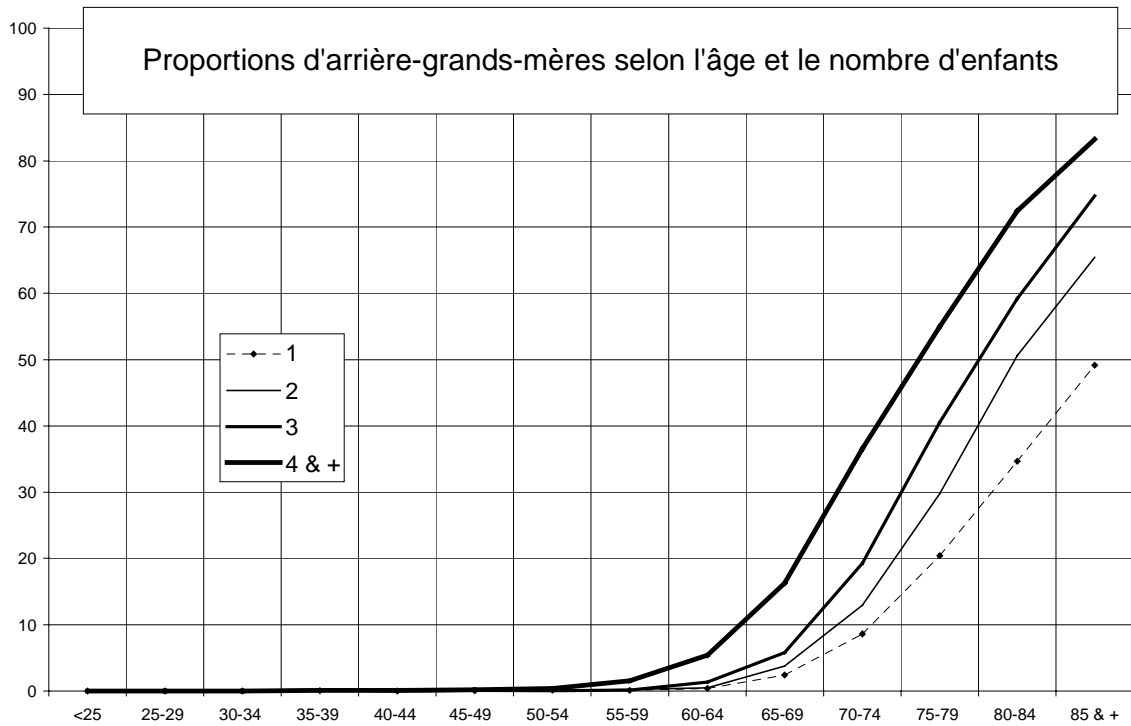


Cependant, le fait d'avoir une descendance nombreuse a un effet fort sur la probabilité d'être arrière-grand-parent (graphiques 1.6 et 1.7), surtout pour les femmes, puisque parmi les femmes qui ont eu plus de trois enfants, la proportion atteint plus de 80%. Les personnes les plus âgées qui ont eu un seul enfant sont arrière-grands-parents moins d'une fois sur deux. Les arrière-grands-parents sont donc plus souvent des femmes, à la « tête » de familles nombreuses.

Graphique 1.6



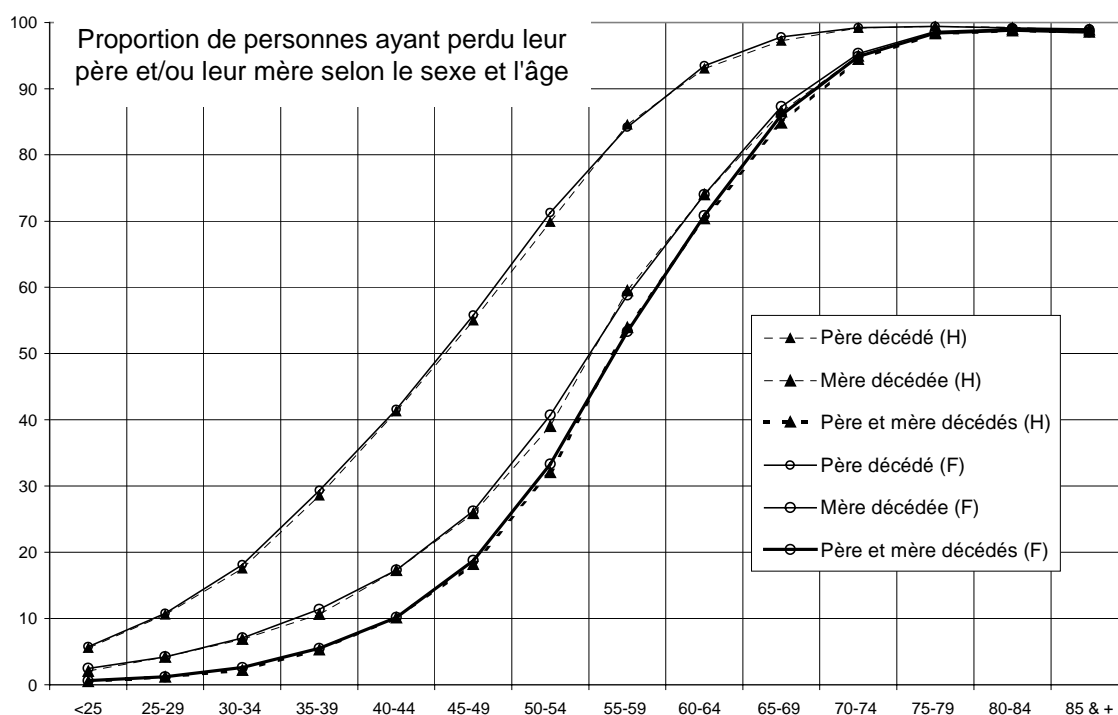
Graphique 1.7



1.4 - Survie des parents

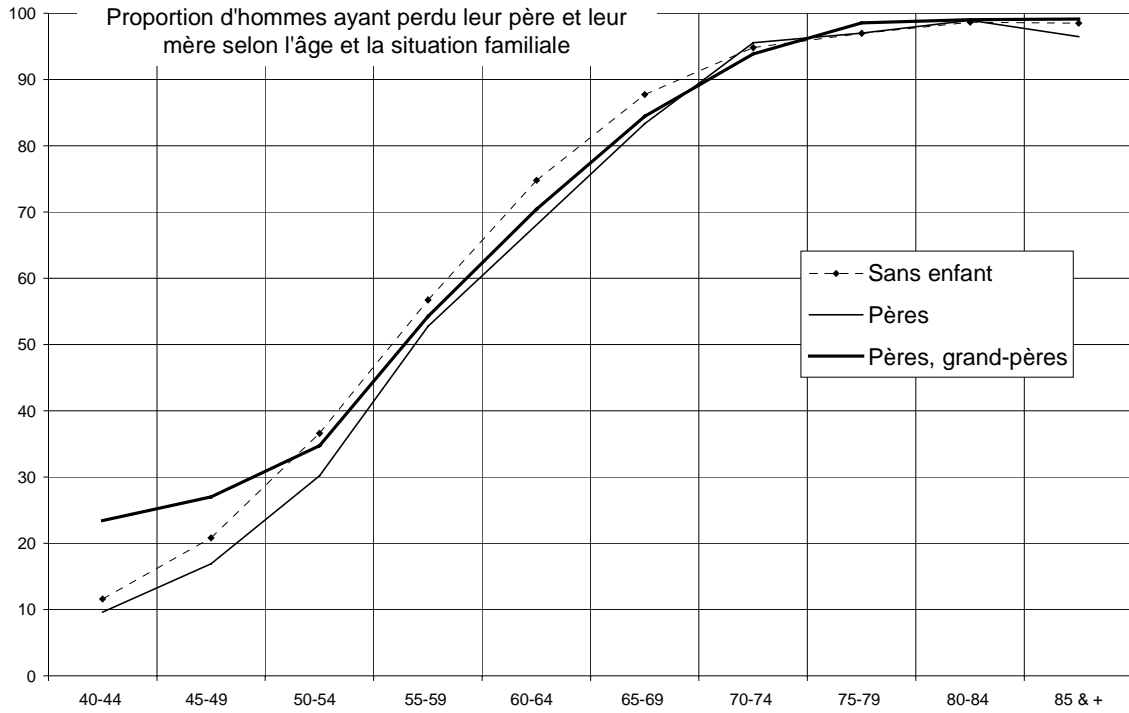
Le fait d'avoir ou non perdu ses parents est un phénomène qui touche indifféremment hommes et femmes. Comme le montre le graphique 1.8, les courbes des hommes et des femmes sont collées deux à deux pour chaque cas de figure. Parmi les personnes jeunes, la part des personnes qui ont perdu leurs deux parents est faible. Cependant, la part de personnes qui ont perdu leur père augmente très vite avec l'âge. Divers effets se juxtaposent et pourront être démêlés ultérieurement : une mortalité différentielle selon le sexe, et un écart d'âge au mariage qui implique que la population des pères est plus âgée que celle des mères ; la génération d'appartenance a également un impact sur les taux de mortalité ; le fait que certaines générations soient immigrantes implique des caractéristiques de mortalité très différentes selon le pays de résidence des parents, *etc.*

Graphique 1.8

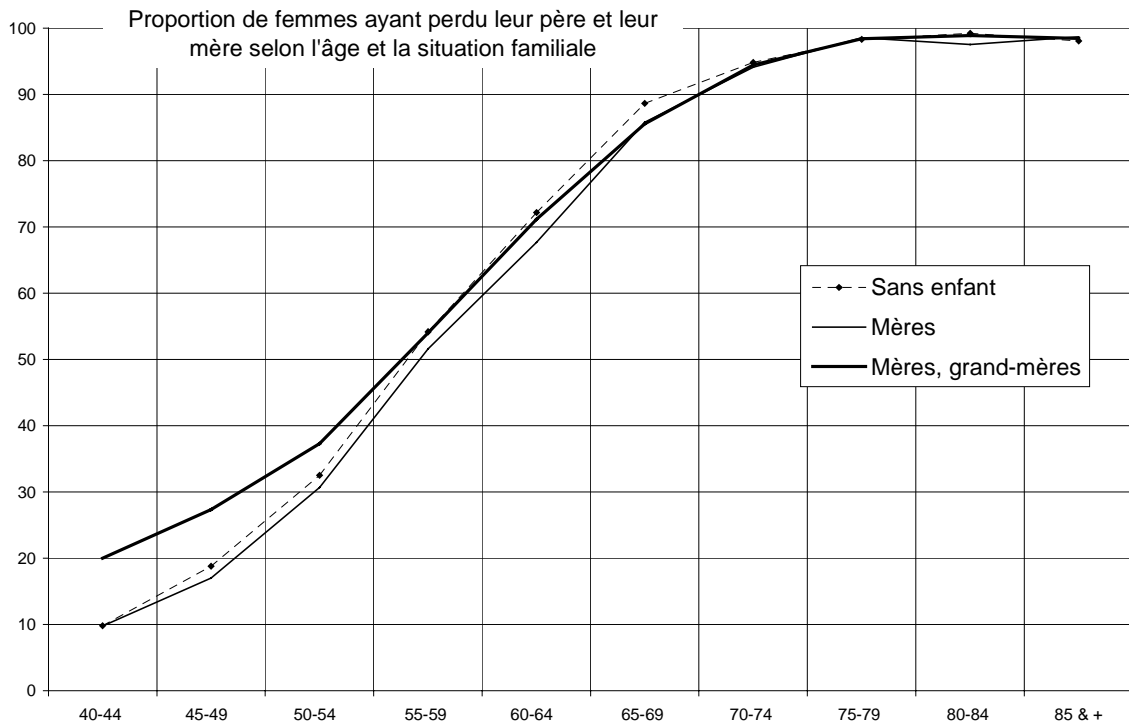


On vérifie que le sexe et la situation familiale ont peu d'impact sur la perte des parents. Les courbes pour les hommes et pour les femmes ont la même allure, de même il n'y a pas de différences notables selon que l'on ait ou non une descendance (graphiques 1.9 et 1.10). Néanmoins, parmi les personnes de 40 et 50 ans, les personnes qui sont grands-parents ont perdu plus fréquemment leurs deux parents. Cela peut venir du fait que les catégories sociales les moins élevées, où la mort frappe plus tôt, sont aussi celles où le nombre moyen d'enfants est le plus élevé, et surtout où l'âge à la primo-parentalité est le plus précoce.

Graphique 1.9



Graphique 1.10



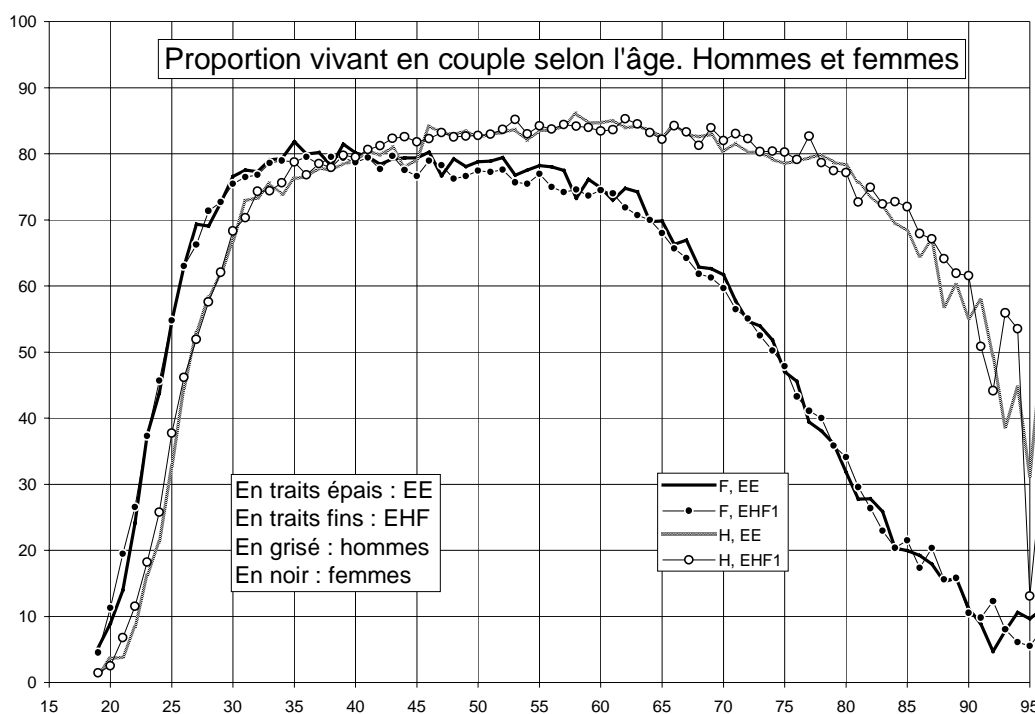
2 - Les tailles des familles

L'enquête contient des informations sur les vies de couple, ainsi que sur les enfants de la personne et de son conjoint, qui permettent d'en déduire les situations conjugales et les histoires fécondes des hommes et des femmes, selon diverses définitions de la « descendance ».

2.1 - Proportions de personnes en couple selon l'âge

Parmi les personnes âgées de 20 ans ou davantage, 72% des hommes et 65% des femmes vivent en couple (tableau II.2.2 de la seconde partie). Le graphique 2.1 présente la proportion d'hommes et de femmes en couple selon l'âge. Les résultats sont très proches de ceux de l'enquête sur l'emploi, qui ont déjà été présentés ailleurs (Beaumel, Kerjosse, Toulemon 1999). La proportion de femmes en couple atteint 80% à 35 ans, reste à ce niveau jusqu'à 55 ans puis diminue rapidement à partir de 65 ans. Parmi les hommes, la proportion en couple est plus faible aux âges jeunes, en raison du décalage d'âge entre conjoints ; après 40 ans les proportions dépassent celles des femmes pour atteindre 85%, jusqu'à des âges élevés : entre 40 et 80 ans, quatre hommes sur cinq sont en couple. D'une part en cas de rupture d'union les hommes se remettent plus souvent en couple que les femmes, et d'autre part le veuvage touche surtout ces dernières.

Graphique 2.1



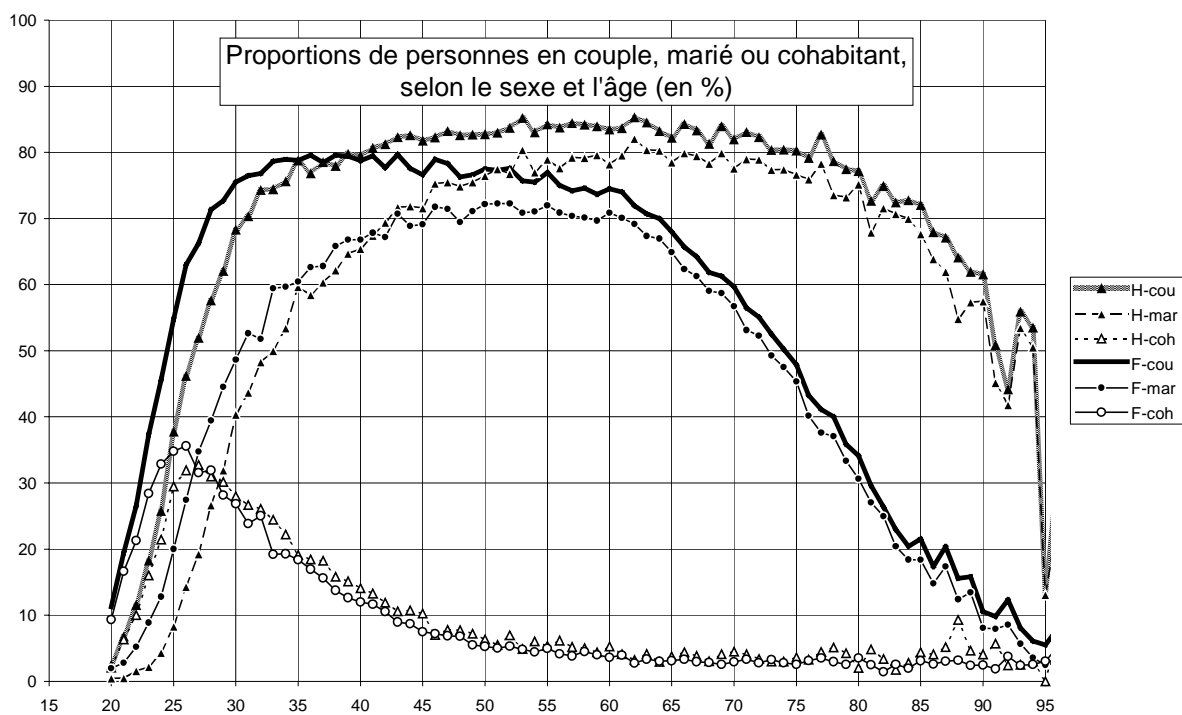
A tous les âges entre 25 et 75 ans, plus de la moitié des femmes vivent en couple. Ces âges « frontières » sont respectivement 27 et... 91 ans pour les hommes.

Dans la suite, on se limitera aux personnes de 20 ans ou davantage, en conservant la définition de l'âge utilisée par l'enquête emploi et le recensement, c'est-à-dire l'âge atteint dans l'année, 1999 en l'occurrence.

2.2 - Nombre de couples selon la situation légale du couple et la présence d'enfants

On compte d'après l'enquête 14,6 millions de couples, dont 2,6 couples non mariés (17,5%, soit plus d'un couple sur six). La cohabitation, mode d'entrée principale en union, est le mode de vie en couple le plus fréquent jusqu'à 26 ans pour les femmes, et 28 ans pour les hommes (graphique 2.2).

Graphique 2.2



H : hommes

F : femmes

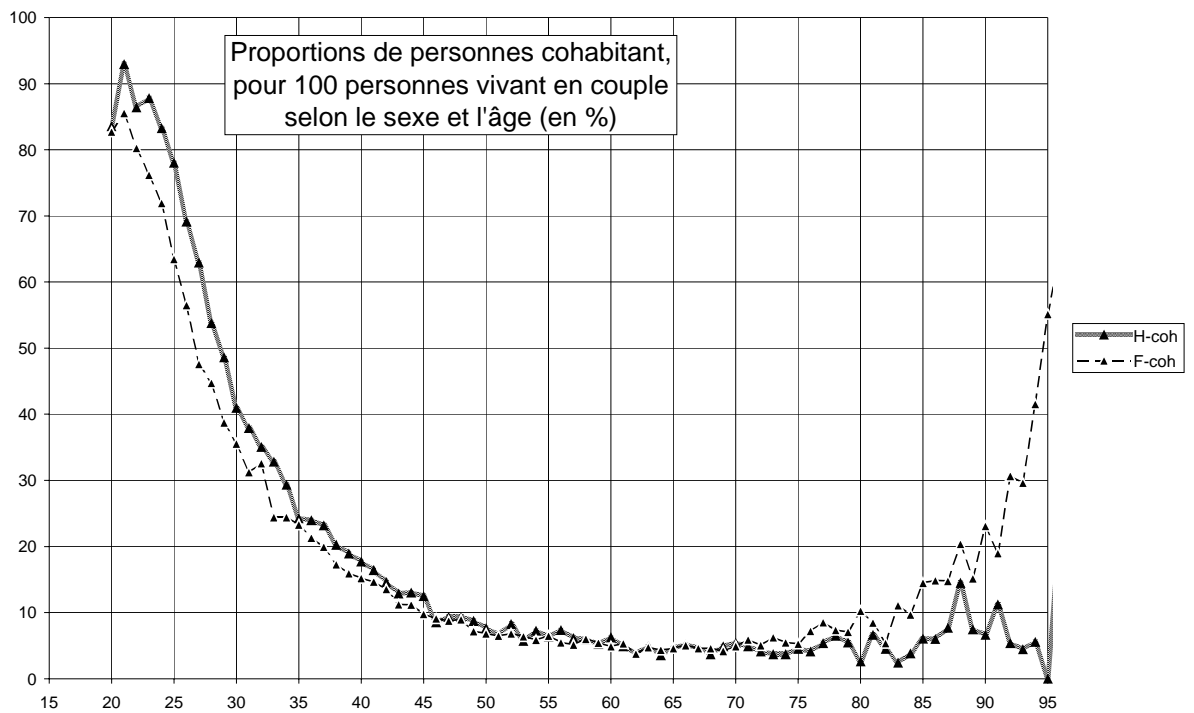
cou : en couple

mar : en couple, marié

coh : en couple, cohabitant non marié

Parmi les personnes vivant en couple, jusqu'à 45 ans, plus d'une sur dix (homme ou femme) vit en couple non marié (graphique 2.3). Les proportions après 70 ans sont douteuses, puisque les personnes qui n'ont pas répondu ni à la question sur le nombre de mariages ni au tableau des unions sont considérées comme non mariées. Le recensement permettra de corriger cette information.

Graphique 2.3



2.3 - Enfants du couple et beaux-enfants

L'enquête autorise plusieurs méthodes de repérage des beaux-enfants. La plus simple consiste à exploiter les réponses elles-mêmes, en considérant comme enfants de la personne ceux qu'elle a déclarés comme ses enfants, et enfants du conjoint ceux qu'elle déclare comme tels. Mais d'autres méthodes sont possibles, en utilisant les informations sur les dates de naissance des enfants et les dates d'union, ou en utilisant l'ensemble des informations fournies par les personnes (beaux-enfants et enfants nés avant le couple actuel), en exploitant l'ensemble de l'échantillon ou uniquement les réponses des hommes ou des femmes. Ces méthodes fournissent des résultats assez différents (voir seconde partie) : la proportion de couples élevant un bel-enfant s'échelonne ainsi de 3,0% à 4,8%. Le tableau 2.4 présente l'estimation fondée sur l'ensemble des réponses, des hommes et des femmes, en faisant la moyenne des réponses des hommes et des femmes en couple.

Tableau 2.4

Hommes et femmes selon la situation conjugale et la présence d'enfants et de beaux-enfants

I - Effectifs en milliers

	Hommes				Femmes					
	En couple			Non en couple	En couple			Non en couple		
	marié	cohabitant	Ensemble		marié	cohabitant	Ensemble			
Ensemble	12 158	2 518	14 676	5 833	11 958	2 589	14 547	7 936		
Enfants dans le ménage (de la personne ou de son conjoint)										
0	7 126	1 411	8 537	5 531	6 974	1 410	8 384	6 893		
1	2 026	596	2 622	179	1 998	631	2 629	616		
2+	3 006	510	3 517	123	2 986	548	3 534	427		
Enfants du couple actuel (C)										
0	7 251	1 542	8 794	5 833	7 089	1 560	8 649	7 936		
1+	4 907	975	5 882	0	4 869	1 029	5 898	0		
Enfants de l'homme uniquement (H)										
0	12 022	2 426	14 448	5 536	11 913	2 547	14 461	7 927		
1+	136	92	228	297	45	42	86	10		
Enfant de la femme uniquement (F)										
0	11 965	2 351	14 316	5 823	11 711	2 362	14 073	6 898		
1+	193	166	359	9	247	227	474	1 038		
Enfants du couple (C), de l'homme (H) et de la femme (F)										
C	H	F								
0	0	0	7 126	1 411	8 537	5 531	6 974	1 410	8 384	6 893
0	0	1+	67	81	148	5	96	125	221	1 034
0	1+	0	48	39	87	292	15	16	31	6
0	1+	1+	11	11	21	4	4	9	13	4
1+	0	0	4 722	866	5 588	0	4 700	922	5 623	0
1+	0	1+	108	67	174	0	142	90	232	0
1+	1+	0	70	34	104	0	22	14	35	0
1+	1+	1+	8	8	15	0	4	3	7	0

Le tableau 2.4 est interprété dans la seconde partie du rapport, qui présente également des répartitions pour les répondants, les couples et les enfants.

La comparaison des différentes méthodes d'estimation et la comparaison avec le recensement sortent du cadre de ce rapport intermédiaire, mais il est certain que le fait d'avoir interrogé des hommes permet de remettre en cause les réponses des femmes quant au nombre de leurs beaux-enfants, probablement sous-déclarés.

Dans la suite de ce rapport, on se restreindra pourtant aux beaux-enfants déclarés par les personnes, qui s'ajoutent aux enfants mis au monde ou adoptés pour constituer l'ensemble des enfants que chaque personne a élevé.

2.4 - Les histoires conjugales des hommes et des femmes

Le nombre d'unions

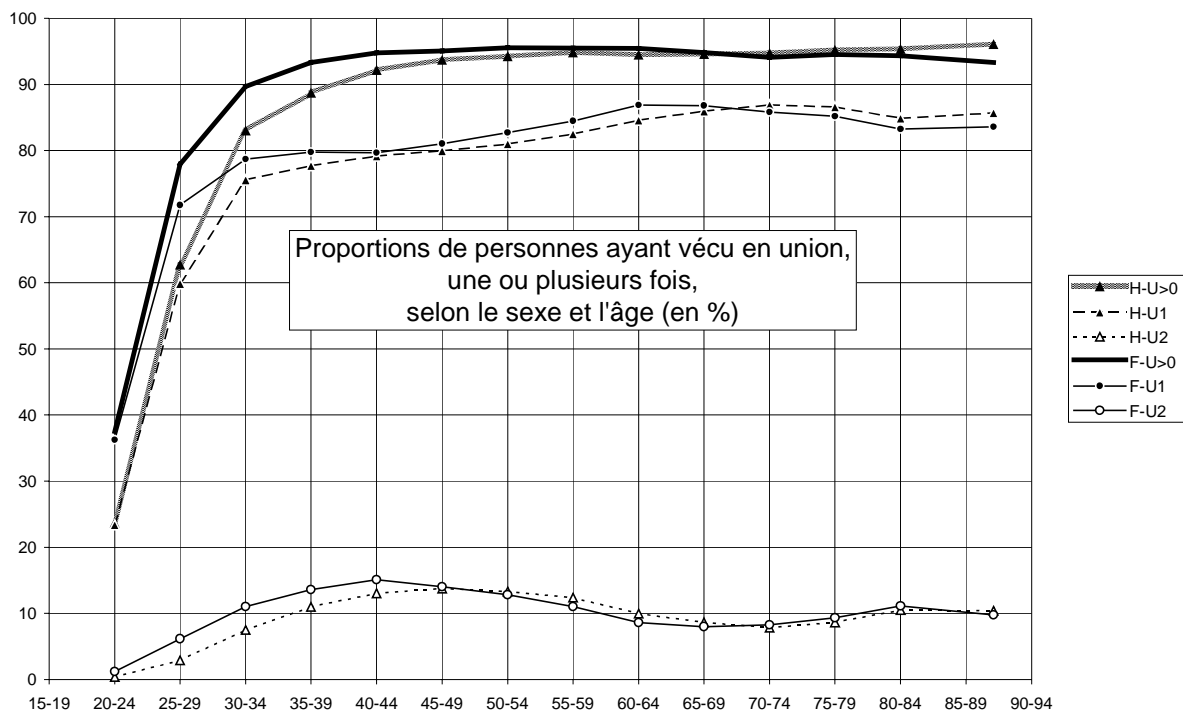
Les histoires conjugales dans l'enquête ne sont pas exhaustives : seules sont prises en compte, parmi les unions passées, celles qui ont duré au moins six mois, sous le même toit ; les informations sont collectées sur deux unions au maximum (la première et la dernière). De plus, les bulletins ne sont pas remplis parfaitement, certaines personnes étant réticentes à évoquer un passé révolu : 4% des personnes vivant ou ayant vécu en couple n'ont pas rempli le tableau rétrospectif (1% des personnes déclarant vivre en couple et 17% des personnes déclarant vivre seules mais avoir vécu en couple par le passé). On assimile les personnes n'ayant pas déclaré de mariage à des célibataires, et celles n'ayant pas rempli le tableau des unions à des personnes n'ayant jamais vécu en couple, si elles n'ont pas répondu à la question sur une vie de couple passée.

En termes de nombres d'unions vécues, les histoires conjugales des hommes sont très peu différenciées selon le sexe (graphique 2.5) : la proportion de personnes ayant déjà vécu en couple plafonne à 95%, après 40 ans pour les femmes, et 50 ans pour les hommes. La proportion de personnes ayant vécu plus d'une union est faible : elle atteint le maximum de 15% pour les femmes de 40-44 ans et de 14% pour les hommes de 45-49 ans, et se stabilise aux alentours de 10% aux âges élevés. Par comparaison, le maximum atteignait 22% pour les hommes de 35-39 ans et 16% pour les femmes de 30-34 ans lors de l'enquête sur les situations familiales réalisée par l'Ined en 1994, mais cette enquête incluait les unions brèves et les unions non cohabitantes. Une comparaison plus approfondie sera réalisée sur ce point.

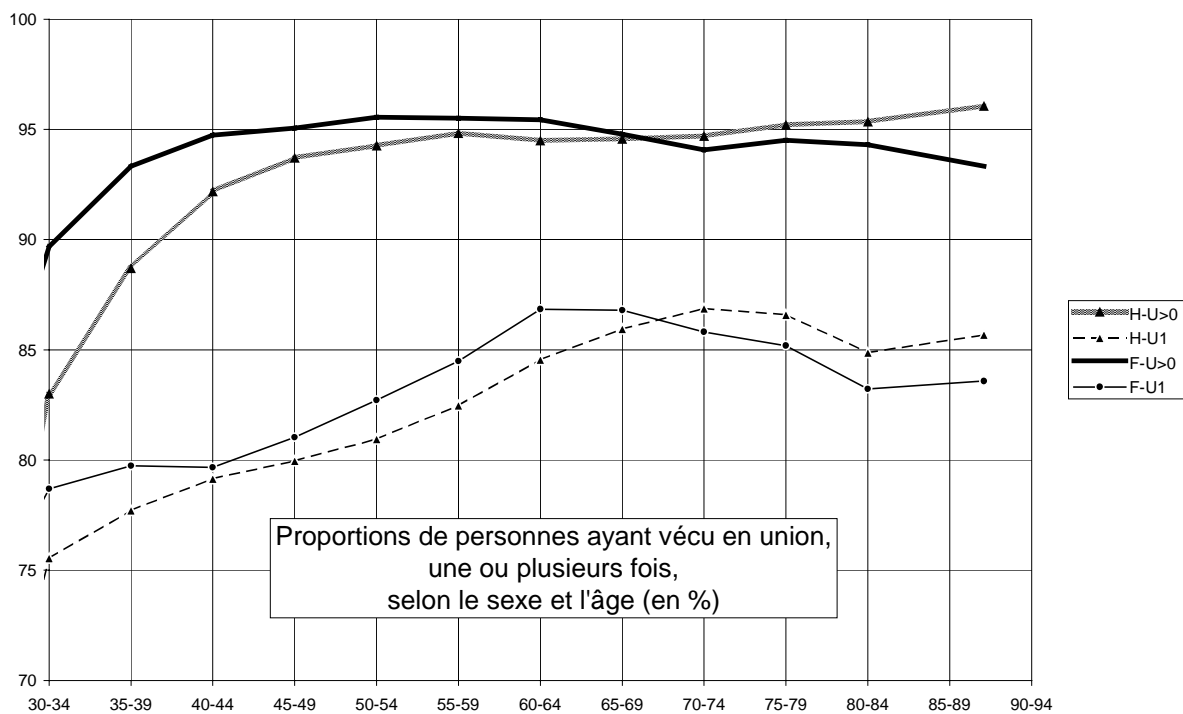
Jusqu'à 70 ans, les femmes sont un peu plus nombreuses que les hommes à avoir vécu en couple ; pour les générations les plus anciennes, la proportion diminue légèrement avec l'âge (graphique 2.6). On retrouve ici la légère différence observée entre les taux de célibat

masculin et féminin par génération, mais les proportions de célibataires sont plus élevées, car elles incluent quelques personnes ayant vécu en couple sans s'être jamais marié (graphique 2.7).

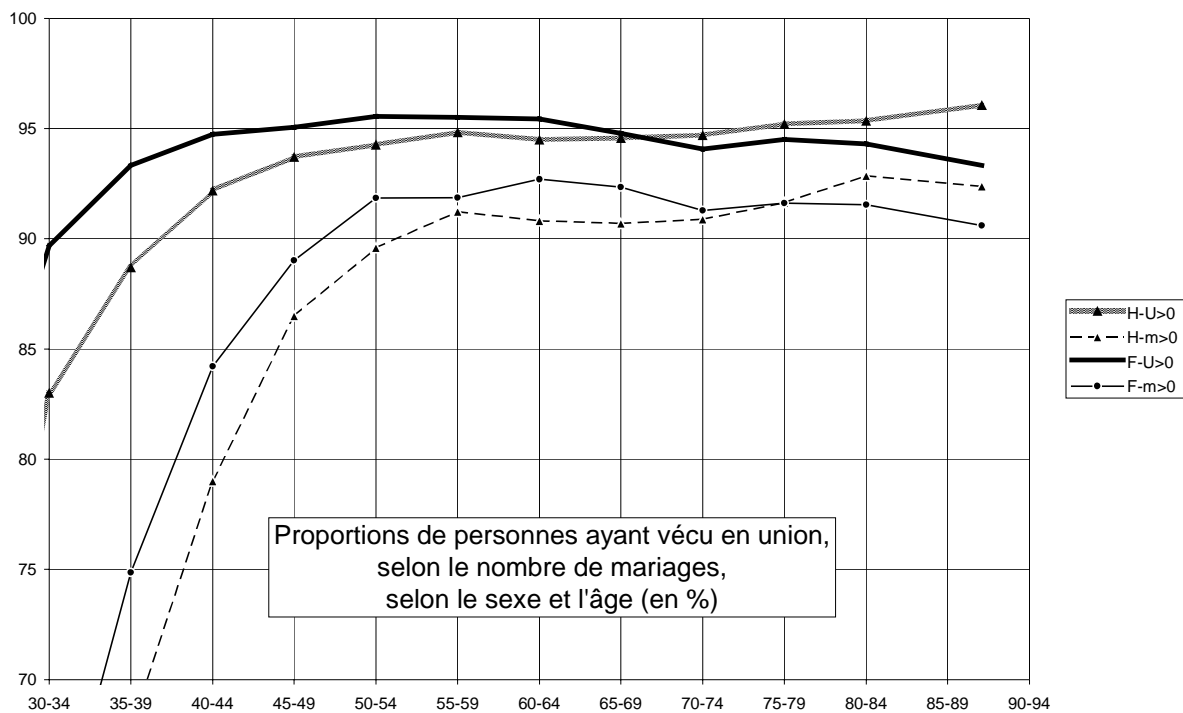
Graphique 2.5



Graphique 2.6



Graphique 2.7



H : hommes

F : femmes

U1 : une union

U2 : deux unions ou davantage

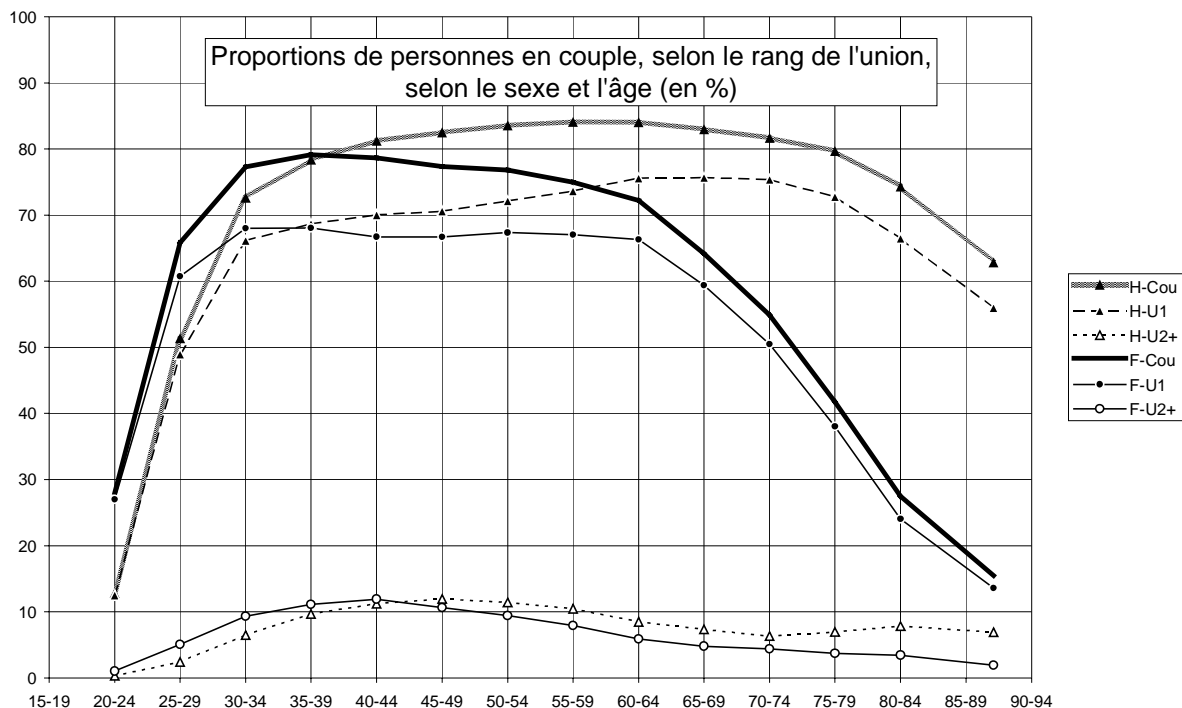
U>0 : une union ou davantage

m>0 : un mariage ou davantage

Situation conjugale actuelle et nombre d'unions

L'immense majorité des personnes vivant en couple vivent avec leur premier conjoint (graphique 2.8). Parmi les personnes seules, les personnes qui n'ont jamais vécu en couple deviennent minoritaires à 30-34 ans pour les femmes et 40-44 ans pour les hommes (graphique 2.9), tandis que les personnes seules après deux séparations ou davantage sont très rares à tous les âges (graphique 2.10).

Graphique 2.8



Cou : en couple

U1 : en couple, première union

U2 : en couple, deuxième union ou union de rang plus élevé

Seu : ne vit pas en couple

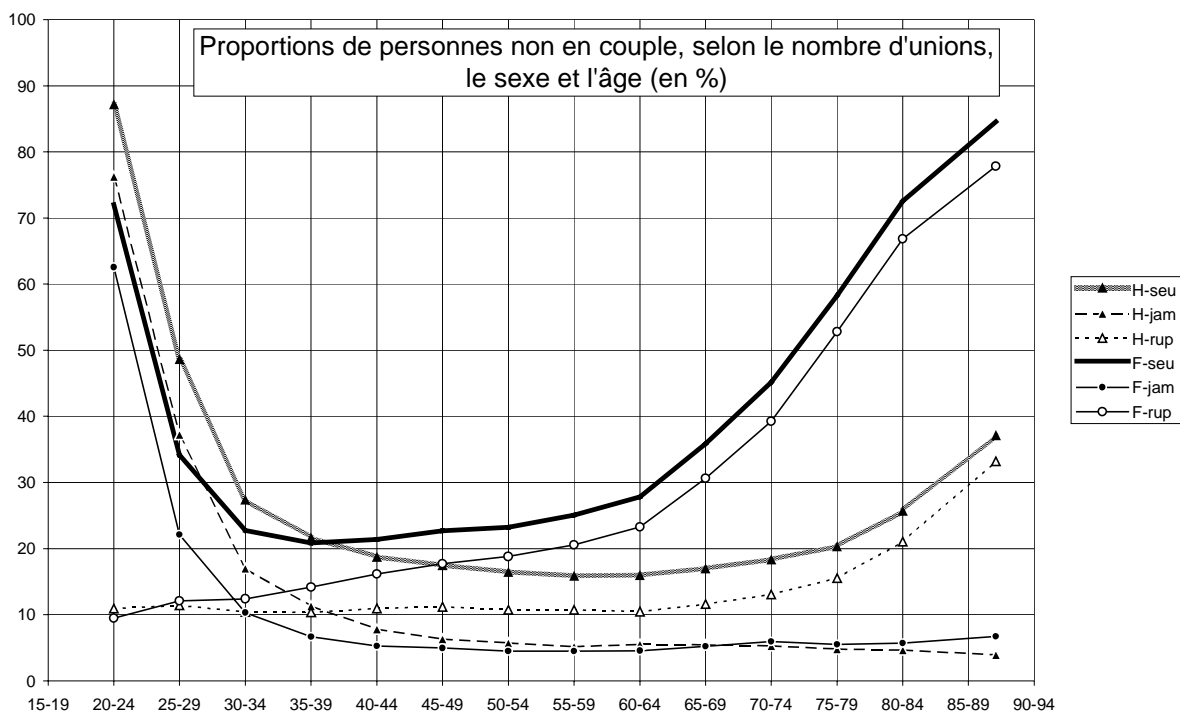
Jam : seul, n'a jamais vécu en couple

Rup : seul après une rupture d'union

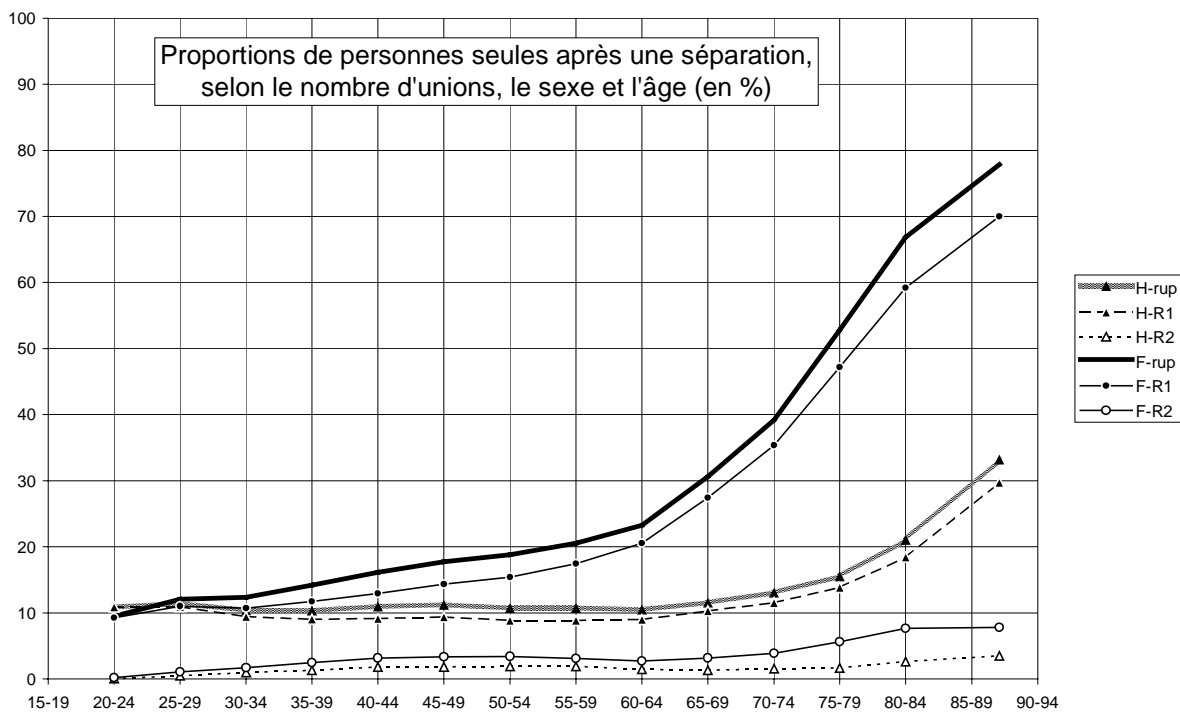
R1 : seul, une rupture

R2 : seul, deux ruptures ou davantage

Graphique 2.9



Graphique 2.10



2.5 - Les nombres d'enfants des hommes et des femmes

Les différents « types » d'enfants

L'enquête compte tous les enfants qu'ont eu les personnes interrogées, qu'ils aient été mis au monde ou adoptés, ou encore « amenés » par un conjoint, qu'ils vivent avec la personne ou aient quitté le logement, qu'ils soient vivants ou non. L'enquête permet donc de compter les enfants en distinguant cinq « types » d'enfants :

- 1. Enfants mis au monde (nommés « BIO » dans les graphiques). Ce sont les enfants que la personne a mis au monde, dont elle est le parent « biologique ».
- 2. Enfants adoptés (ADO). Ce sont les enfants qui ont fait l'objet d'une adoption de la part de la personne, sans distinguer adoption simple et plénière.
- 3. Enfants d'un conjoint, élevés (ELE). Ces enfants sont les enfants du conjoint ou d'un ancien conjoint de la personne, que cette dernière déclare avoir élevés.
- 4. Enfants d'un conjoint, venus vivre (VIV). Ces enfants, enfant d'un conjoint, sont « venus vivre » dans le logement de la personne, mais elle ne les inclut pas dans la liste des enfants « élevés ». Il s'agit soit d'enfants déjà âgés et « élevés » au moment où ils sont venus vivre avec la personne, soit d'enfants dont la personne n'a pas assumé la responsabilité d' « élevage », probablement des enfants qui sont restés un temps limité avec elle, ou qui ont partagé deux résidences.
- 5. Enfants d'un conjoint, qui ne sont pas venus vivre avec le parent (NON). Cette dernière catégorie regroupe les enfants d'un conjoint qui ne sont pas venus vivre avec la personne. Leur nombre n'était pas demandé dans l'enquête, mais on peut les repérer par le biais des personnes qui déclarent qu'un conjoint « avait déjà des enfants » avant de vivre avec elle, mais qu'aucun n'est venu vivre avec elle. En comptant un enfant pour toutes les personnes dans ce cas, on sous-estime cette dernière catégorie. D'abord, le conjoint pouvait avoir plus d'un enfant (on estime le nombre moyen à 1,6 enfant, voir plus loin). Ensuite, certains conjoints peuvent avoir « amené » certains enfants, mais pas la totalité. Cette répartition pourra être estimée à partir des réponses sur les enfants de la personne nés avant la dernière union, selon qu'ils ont cessé de vivre avec la personne avant ou après la dernière union. Dans un premier temps, on négligera ces cas dont on sait qu'ils sont rares : en cas de rupture d'un couple parental, on supposera que tous les enfants sont restés ensemble, avec un des parents, et l'ont tous suivi si ce parent s'est remis en couple, et donc que quand des beaux-enfants ont été « élevés » ou sont « venus » vivre avec la personne, c'est le cas de tous les beaux-enfants.

On peut donc constituer des totaux différents, d'abord pour les beaux-enfants :

- 3. Beaux-enfants élevés (ELE)
- 3+4. Beaux-enfants élevés ou venus vivre
- 3+4+5. Beaux-enfants (BEX)

Et des totaux d'enfants et de beaux-enfants qui correspondent à différentes définitions de la « descendance » :

- 1+2. Enfants de la personne (EGO)
- 1+2+3. Enfants et beaux-enfants élevés (FAM)
- 1+2+3+4. Enfants et beaux-enfants élevés ou venus vivre (TOT)
- 1+2+3+4+5. Enfants et beaux-enfants (TO2)

Tous âges confondus, le nombre d'enfants varie pour les hommes de 1,61 à 1,76 selon la définition retenue, et pour les femmes de 1,85 à 1,99. Entre la définition la plus restrictive et la plus large, la différence s'élève donc à 0,15 enfant par personne.

Dans la suite, on privilégiera les totaux EGO (enfants de la personne, mis au monde ou adoptés) et FAM (enfants de la personne ou enfants d'un conjoint que la personne déclare avoir élevés), au nombre respectivement de 1,62 et 1,69 pour les hommes et 1,86 et 1,89 pour les femmes.

Le tableau 2.11 précise le nombre moyen d'enfants des hommes et des femmes, tous âges confondus, selon ces diverses définitions, ainsi que la proportion ayant déjà au moins un enfant de chaque type et le nombre moyen d'enfants de ce type parmi les personnes qui en ont au moins un. Par exemple, les hommes ont élevé en moyenne 0,07 bel-enfant, et les femmes 0,03. La proportion d'hommes ayant élevé au moins un bel-enfant s'élève à 4,4%, contre seulement 1,7% pour les femmes ; ceux ou celles qui ont élevé un bel-enfant en ont élevé 1,56 en moyenne. Par symétrie, on peut donc estimer que les personnes qui ont eu des beaux-enfants, sans qu'aucun ne vienne vivre avec elle, en ont eu 1,56 en moyenne. C'est ce qu'on fera par la suite.

Tableau 2.11
Nombres moyens d'enfants selon diverses définitions

	Nombres moyen (ensemble)		Proportion (en %) avec au moins un enfant de ce type		Nombre moyen (si au moins un enfant de ce type)	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
1) Enfants mis au monde	1,612	1,852	68,44	76,15	2,355	2,432
2) Enfants adoptés	0,011	0,009	0,79	0,62	1,388	1,445
3) Enfants d'un conjoint, élevés	0,068	0,027	4,38	1,73	1,562	1,562
4) Enfants d'un conjoint, venus vivre	0,038	0,017	2,41	1,00	1,574	1,681
5) Enfants d'un conjoint, pas venus	0,021	0,056	2,02	5,46	1,022	1,029
5) <i>Enfants d'un conjoint, pas venus</i>	0,032	0,085	2,02	5,46	1,562	1,562
1+2: Enfants de la personne	1,623	1,861	68,82	76,53	2,358	2,431
1+2+3: Enfants élevés	1,691	1,888	69,66	76,82	2,427	2,457
1+2+3+4: Enfants élevés ou venus	1,729	1,905	70,05	76,98	2,468	2,474
1+2+3+4+5: Enfants et beaux-enfants	1,750	1,961	70,55	78,03	2,480	2,513
1+2+3+4+5: <i>Enfants et beaux-enfants</i>	1,760	1,990	70,55	78,03	2,495	2,550
3: Beaux-enfants élevés	0,068	0,027	4,38	1,73	1,562	1,562
3+4: Beaux-enfants élevés ou venus	0,106	0,044	6,53	2,68	1,627	1,639
3+4+5 Beaux-enfants (total)	0,127	0,100	8,29	7,93	1,532	1,262
3+4+5 <i>Beaux-enfants (total)</i>	0,138	0,129	8,29	7,93	1,663	1,629

Le tableau 2.12 présente les nombres d'enfants des hommes et des femmes, selon l'âge. A tous les âges avant 85 ans, les hommes ont moins d'enfants en moyenne que les femmes. Le retard de deux ou trois ans dû à l'écart d'âge entre conjoints se double d'une descendance finale un peu plus faible en moyenne pour les hommes (graphique 2.13).

Dans la suite, on restreindra l'observation aux hommes et femmes de plus de 35 ans, sans prendre la peine de décaler les âges des hommes et des femmes pour tenir compte du décalage d'âge entre conjoints (graphique 2.14). La descendance augmente avec l'âge, avant 50 ans parce que certains enfants ne sont pas encore nés ou accueillis, après 50 ans parce que la fécondité a baissé entre les générations 1930 et 1950. Aux grands âges, la descendance est plus faible, le maximum étant atteint vers 70 ans pour les femmes (générations nées vers 1930) et plus tard pour les hommes (à 80-84 ans). Le niveau de la fécondité des hommes âgés de 65 à 69 ans (nés en 1930-34) est particulièrement bas, comparé à la descendance des femmes : 2,38 contre 2,60. Aux très grands âges, après 85 ans, les hommes ont en moyenne plus d'enfants que les femmes.

Tableau 2.12

Nombre d'enfants par sexe et âge selon diverses définitions des enfants

Âge	Hommes					Âge	Femmes				
	BIO	ADO	ELE	VIV	NON		BIO	ADO	ELE	VIV	NON
20-25	0,040	0,000	0,007	0,004	0,002	20-25	0,128	0,000	0,005	0,003	0,019
25-29	0,305	0,001	0,031	0,014	0,008	25-29	0,626	0,001	0,012	0,009	0,059
30-34	0,978	0,002	0,066	0,027	0,016	30-34	1,373	0,002	0,022	0,013	0,097
35-39	1,532	0,008	0,097	0,042	0,024	35-39	1,882	0,007	0,031	0,018	0,123
40-44	1,863	0,013	0,104	0,048	0,033	40-44	2,061	0,010	0,035	0,021	0,121
45-49	2,001	0,018	0,106	0,054	0,040	45-49	2,080	0,013	0,034	0,021	0,124
50-54	2,055	0,017	0,083	0,049	0,043	50-54	2,144	0,016	0,033	0,025	0,107
55-59	2,195	0,016	0,079	0,054	0,049	55-59	2,297	0,015	0,033	0,021	0,097
60-64	2,288	0,016	0,067	0,049	0,048	60-64	2,466	0,015	0,026	0,016	0,076
65-69	2,359	0,017	0,055	0,044	0,048	65-69	2,591	0,012	0,027	0,016	0,063
70-74	2,443	0,019	0,051	0,040	0,046	70-74	2,583	0,010	0,030	0,017	0,054
75-79	2,447	0,015	0,046	0,036	0,041	75-79	2,498	0,009	0,034	0,020	0,056
80-84	2,495	0,010	0,052	0,043	0,046	80-84	2,494	0,011	0,040	0,027	0,052
85&+	2,376	0,014	0,055	0,041	0,043	85&+	2,224	0,010	0,033	0,015	0,041

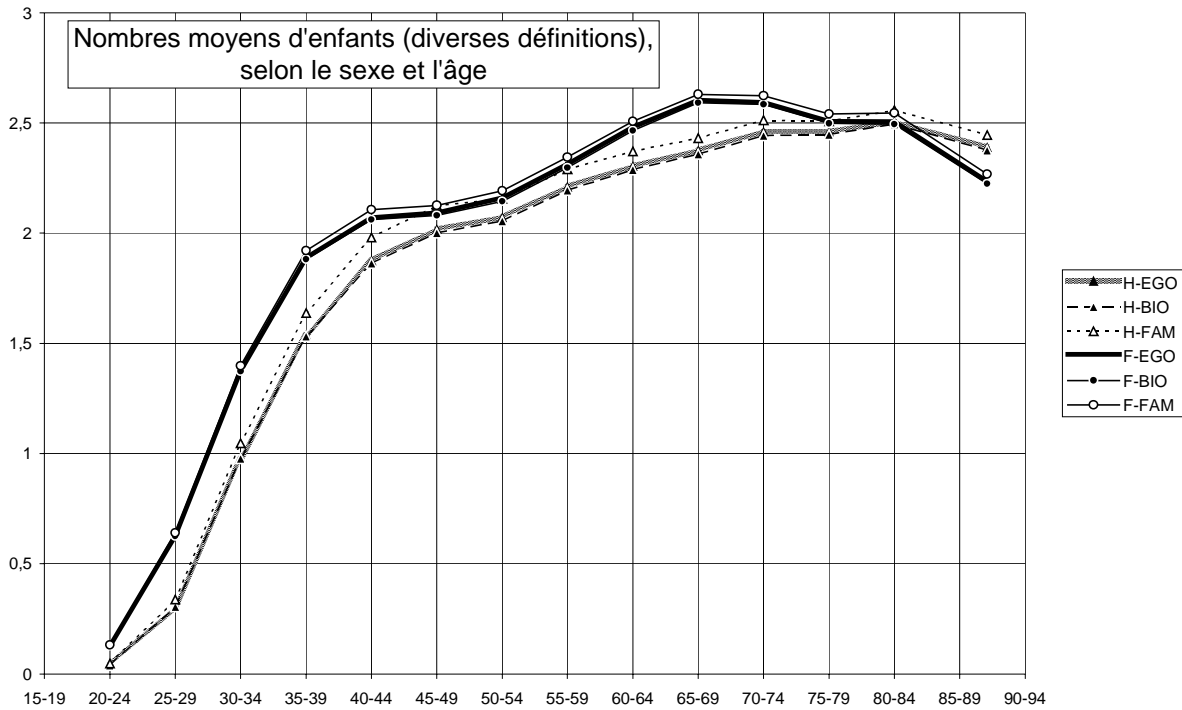
- 1) BIO Enfants mis au monde
- 2) ADO Enfants adoptés
- 3) ELE Enfants d'un conjoint, élevés
- 4) VIV Enfants d'un conjoint, venus vivre
- 5) NON Enfants d'un conjoint, pas venus

Nombre total d'enfants par sexe et âge selon diverses définitions des enfants

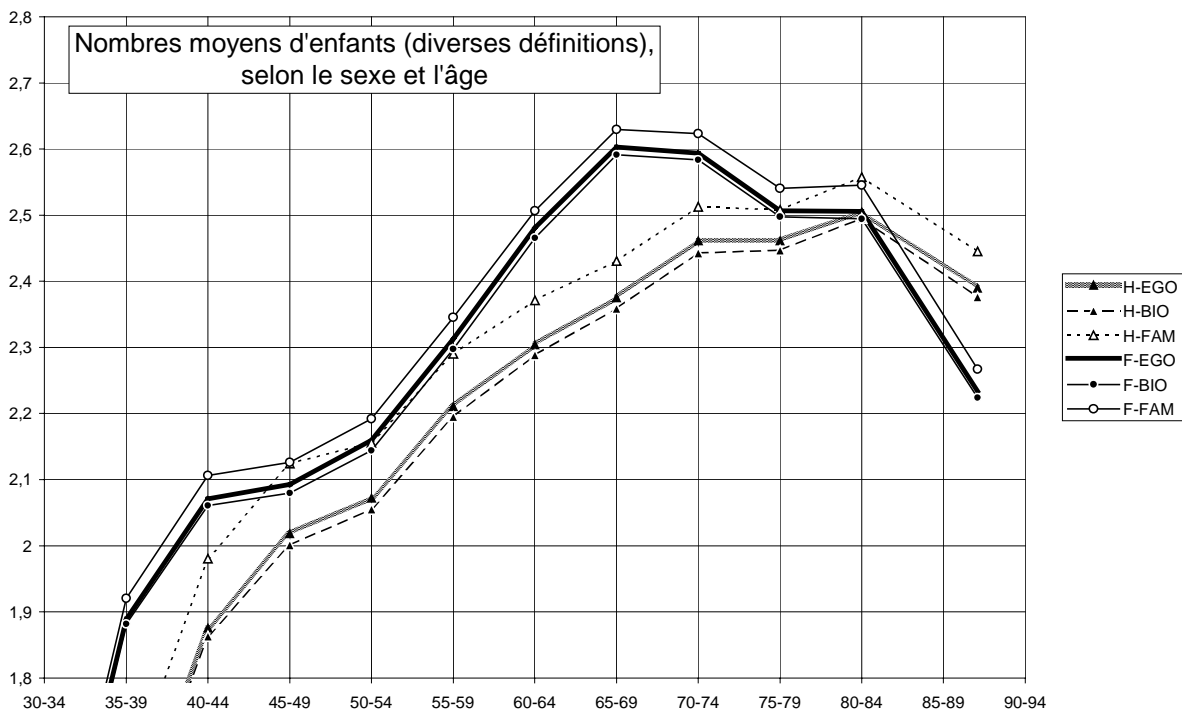
Âge	Hommes					Âge	Femmes				
	EGO	FAM	TOT	TO2	BEX		EGO	FAM	TOT	TO2	BEX
20-25	0,040	0,047	0,050	0,052	0,012	20-25	0,128	0,132	0,135	0,154	0,026
25-29	0,306	0,338	0,352	0,360	0,054	25-29	0,627	0,640	0,648	0,707	0,080
30-34	0,980	1,046	1,073	1,089	0,109	30-34	1,375	1,398	1,411	1,508	0,132
35-39	1,540	1,637	1,680	1,703	0,163	35-39	1,889	1,920	1,939	2,062	0,173
40-44	1,876	1,980	2,028	2,061	0,185	40-44	2,071	2,106	2,128	2,249	0,178
45-49	2,019	2,124	2,178	2,218	0,199	45-49	2,093	2,126	2,147	2,271	0,179
50-54	2,073	2,156	2,205	2,248	0,175	50-54	2,160	2,192	2,217	2,324	0,165
55-59	2,211	2,290	2,344	2,393	0,182	55-59	2,313	2,345	2,366	2,463	0,150
60-64	2,304	2,371	2,420	2,468	0,164	60-64	2,481	2,507	2,523	2,599	0,118
65-69	2,375	2,431	2,475	2,523	0,148	65-69	2,603	2,630	2,646	2,709	0,106
70-74	2,462	2,513	2,552	2,598	0,136	70-74	2,593	2,623	2,640	2,694	0,101
75-79	2,462	2,508	2,544	2,584	0,123	75-79	2,507	2,540	2,560	2,616	0,109
80-84	2,505	2,557	2,601	2,647	0,142	80-84	2,506	2,545	2,572	2,625	0,119
85&+	2,390	2,445	2,486	2,528	0,138	85&+	2,234	2,267	2,282	2,324	0,090

- 1+2: EGO Enfants de la personne
- 1+2+3: FAM Enfants élevés
- 1+2+3+4: TOT Enfants élevés ou venus
- 1+2+3+4+5: TO2 Enfants et beaux-enfants
- 3+4+5: BEX Beaux-enfants (total)

Graphique 2.13



Graphique 2.14

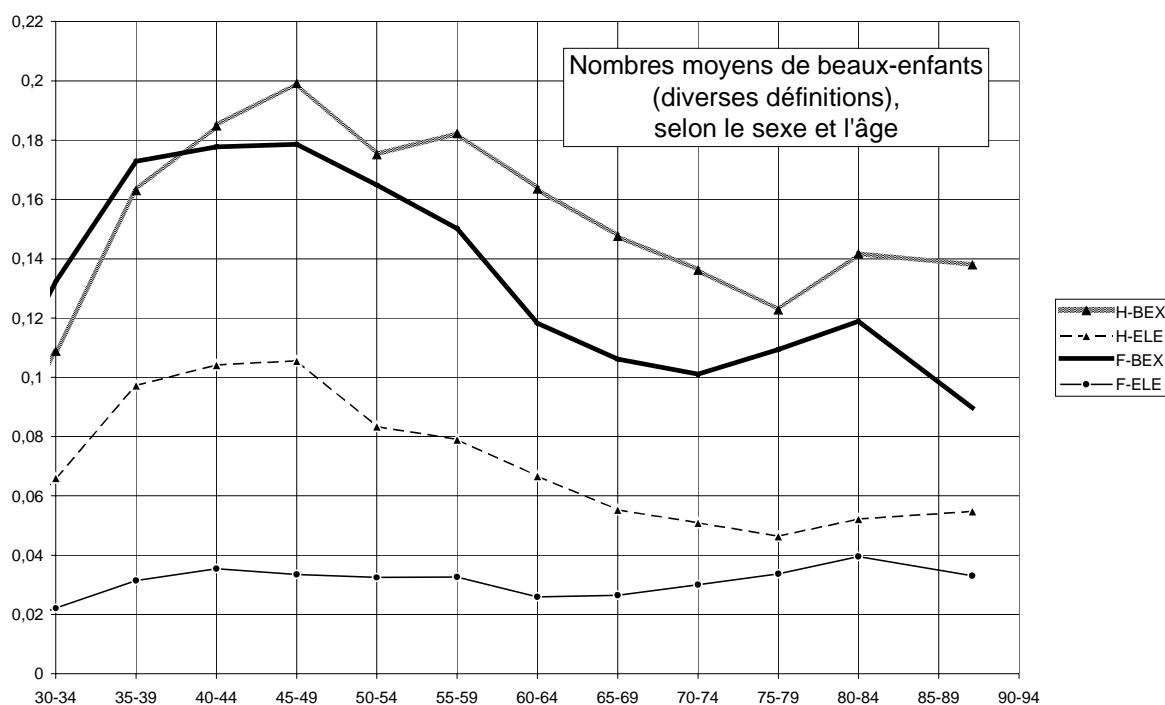


A 45-49 ans (personnes nées entre 1950 et 1954), les hommes ont en moyenne 2,02 enfants, les femmes 2,09, soit 0,07 de plus. Si l'on inclut les beaux-enfants élevés, la différence s'annule. A tous les âges, les hommes ont moins d'enfants « mis au monde » que les femmes, mais la différence est moins marquée pour l'ensemble des enfants élevés, les hommes étant plus nombreux que les femmes à élever des beaux-enfants.

Les beaux-enfants

Le graphique 2.15 présente les nombres moyens de beaux-enfants. Il approche 0,20 enfant pour les hommes de 45-49 ans, contre 0,18 pour les femmes. La différence entre hommes et femmes est beaucoup plus marquée si l'on se restreint aux enfants élevés : 0,11 contre 0,03.

Graphique 2.15

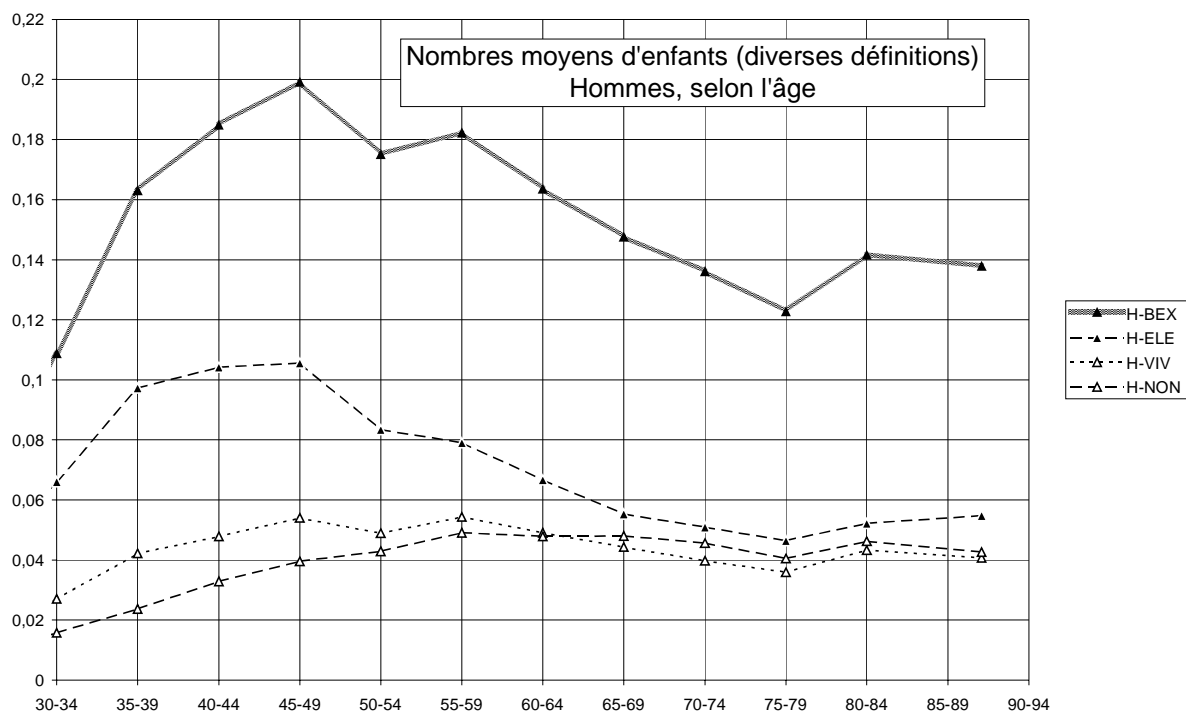


BEX : beaux-enfants (ensemble)

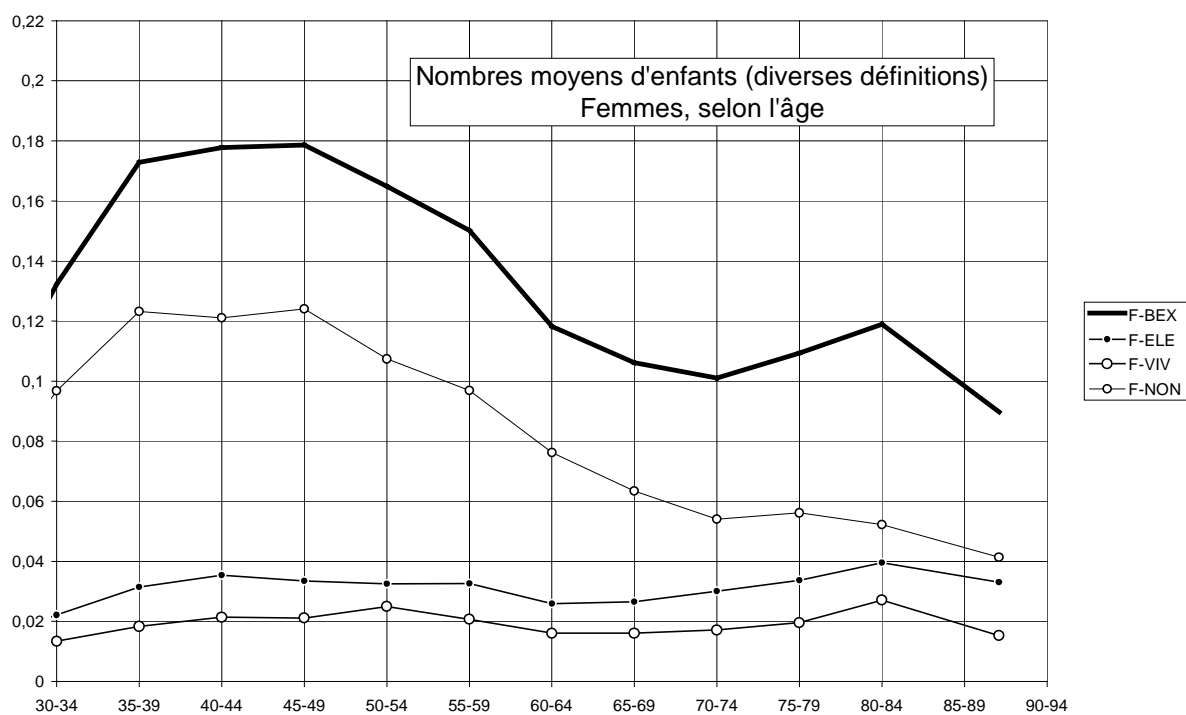
ELE : beaux-enfants que la personne élève ou a élevé

Au fur et à mesure que l'on considère des hommes jeunes, la proportion des hommes qui déclarent élever ou avoir élevé leurs beaux-enfants augmente, au détriment à la fois des enfants qui sont venus vivre dans le ménage mais que l'homme ne déclare pas avoir élevés, et des enfants qui ne sont pas venus vivre avec leur beau-père, dont les nombres moyens par homme sont stables (graphique 2.16). D'une part les mises en couple peuvent avoir été tardives pour les hommes les plus âgés, les enfants étant déjà « élevés », et d'autre part les hommes s'impliquent peut-être davantage aujourd'hui dans l'éducation de leurs beaux-enfants. On pourra préciser ce point quand on contrôlera selon l'âge des enfants à leur arrivée dans le ménage. Pour les femmes, la grande majorité des beaux-enfants ne sont pas venus vivre avec elles, et ce phénomène augmente pour les générations les plus jeunes (graphique 2.17). Peut-être les femmes les plus âgées ont-elles épousé des hommes veufs, dont elles ont élevé les enfants, plus souvent que leurs cadettes. La prise en compte du statut matrimonial du conjoint avant l'union permettra d'affiner l'analyse.

Graphique 2.16



Graphique 2.17



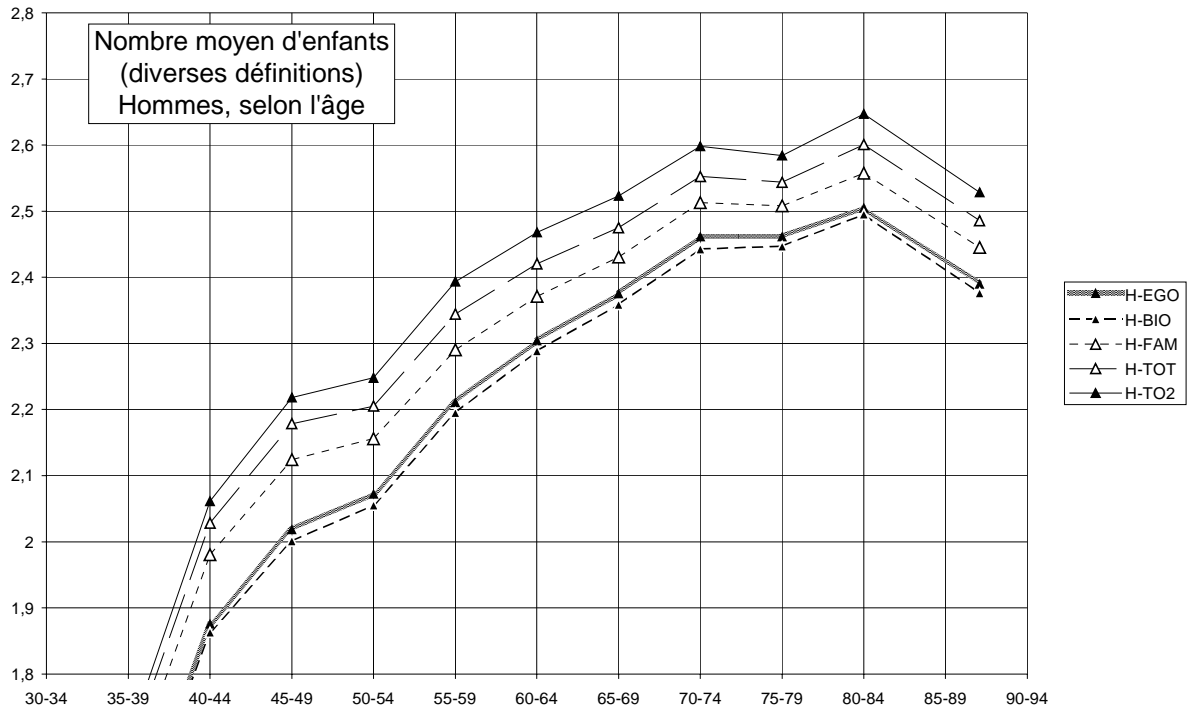
BEX : beaux-enfants (ensemble)

ELE : beaux-enfants que la personne élève ou a élevé

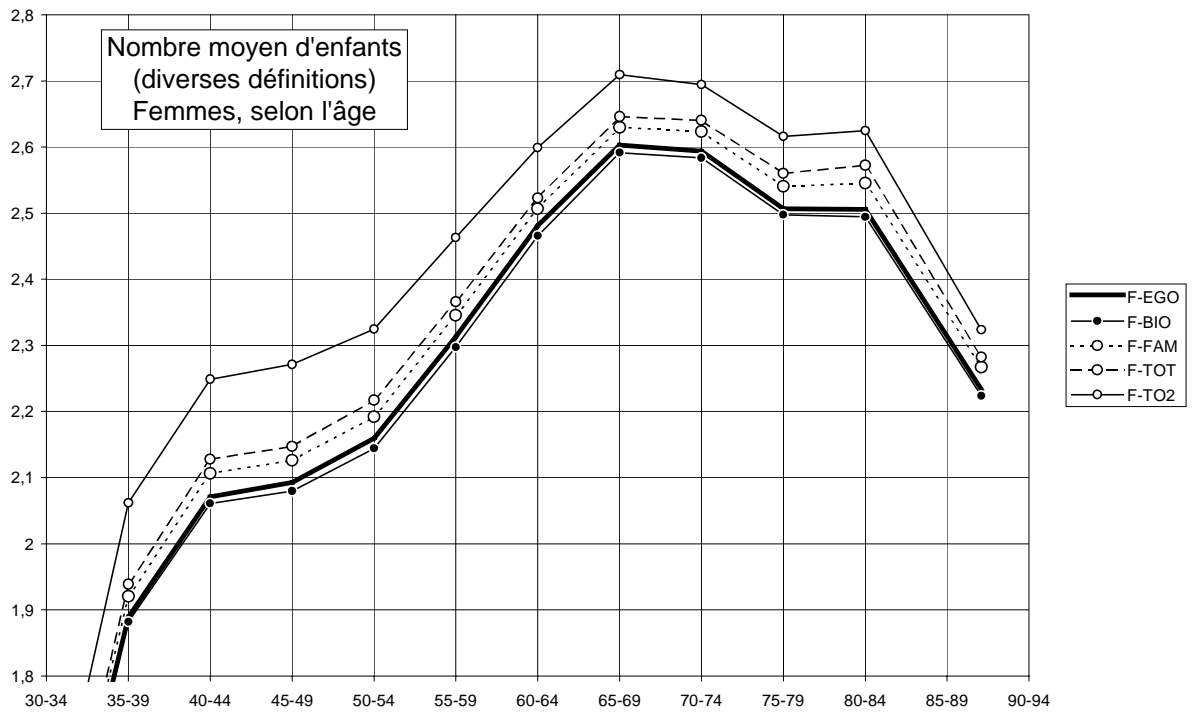
VIV : beaux-enfants qui n'ont pas été élevés, mais sont venus vivre avec la personne

NON : beaux-enfants qui ne sont pas venus vivre avec la personne

Graphique 2.18



Graphique 2.19



EGO : enfants de la personne (« mis au monde » ou adoptés)

BIO : enfants « mis au monde » par la personne

FAM : enfants ou beaux-enfants élevés

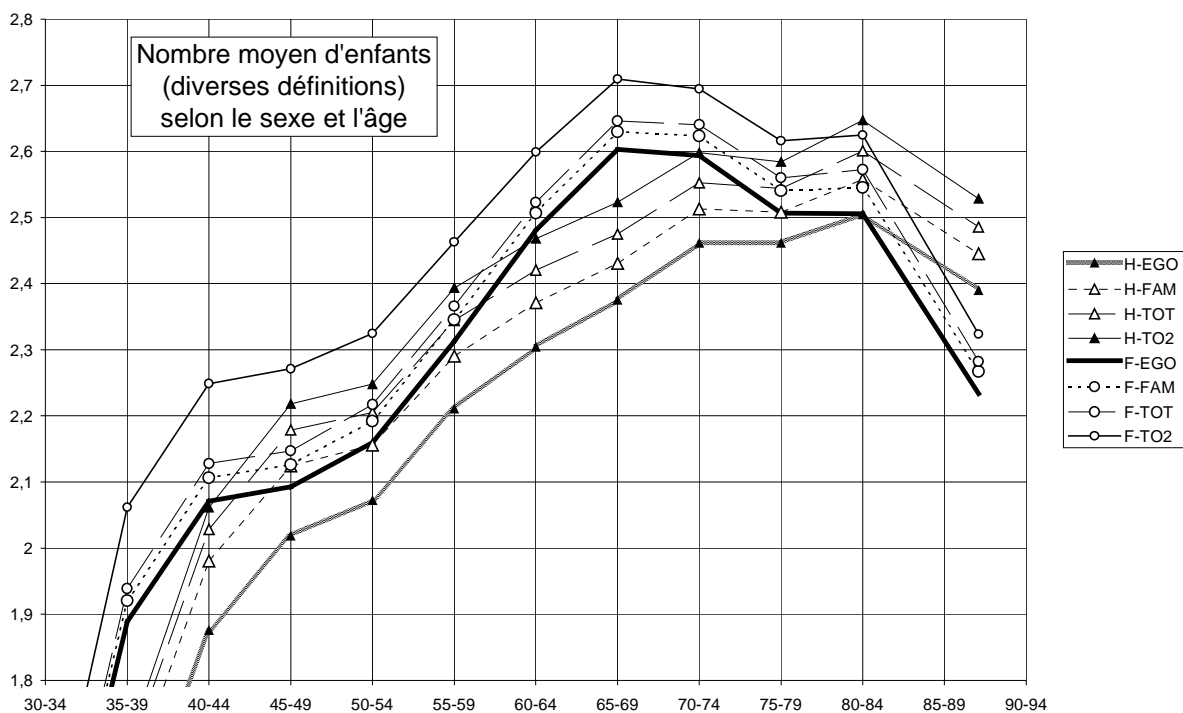
TOT : enfants ou beaux-enfants élevés ou venus vivre

TO2 : enfants et beaux-enfants (ensemble)

Les graphiques 2.18 et 2.19 montrent l'impact des beaux-enfants sur la descendance finale des hommes et des femmes : pour ces dernières, l'inclusion des beaux-enfants non élevés dans la descendance conduit à un nombre moyen d'enfants de 2,27 à 45-49 ans, contre 2,22 pour les hommes du même âge.

Le graphique 2.20 montre que, si l'on inclut l'ensemble des enfants et des beaux-enfants, on retrouve la différence qu'on observe pour les enfants mis au monde : les femmes ont autant de beaux-enfants que les hommes, mais elles les élèvent moins souvent.

Graphique 2.20

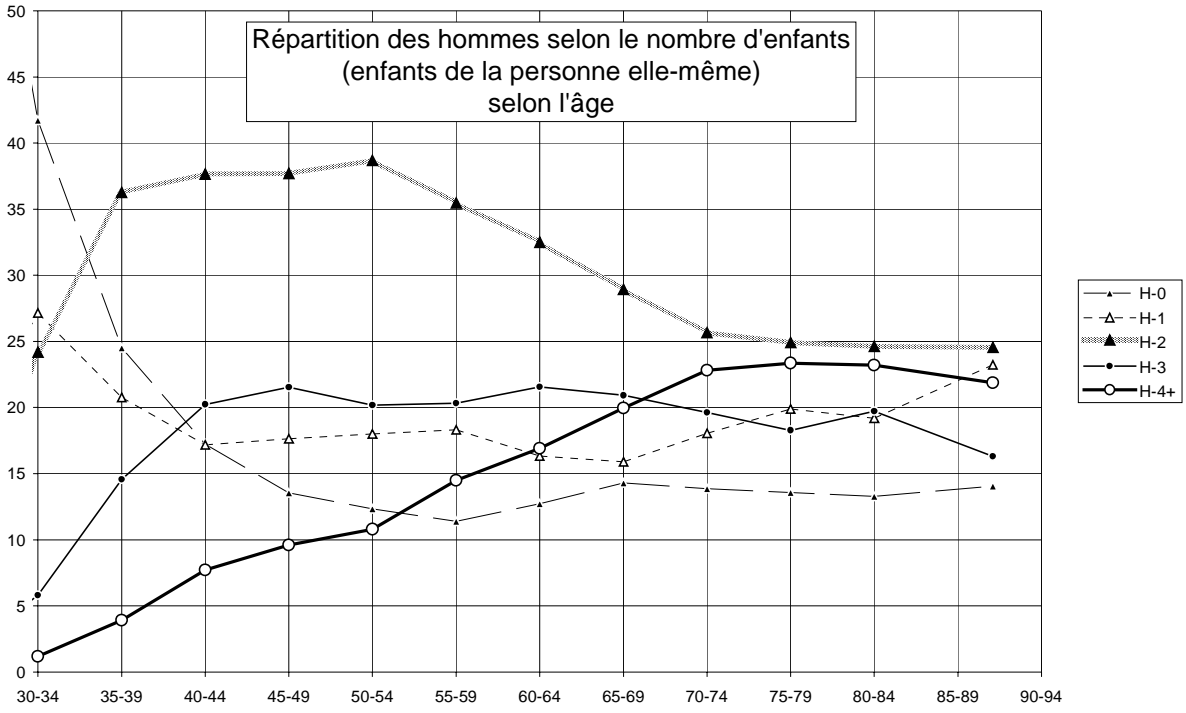


2.6 - Répartition selon le nombre d'enfants

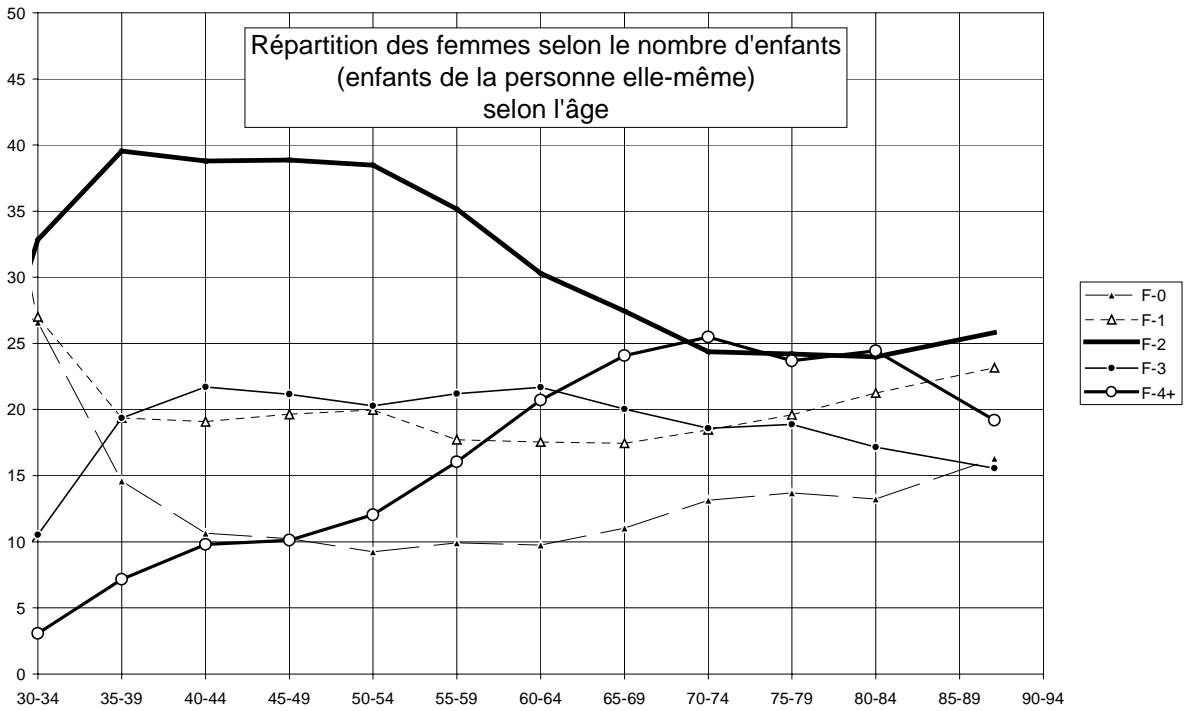
Au-delà des nombres moyens, la répartition des hommes et des femmes selon le nombre d'enfants qu'ils ont eus montre mieux les transformations des tailles de famille. En se limitant aux enfants de la personne, « mis au monde » ou adoptés, on constate que la fin du *baby boom* s'est d'abord traduite, en termes de descendance, par un resserrement des tailles de famille : la proportion de femmes ayant quatre enfants ou davantage, de l'ordre de 25% pour les femmes nées entre 1920 et 1930, a considérablement diminué, pour se stabiliser autour de 10% pour les femmes âgées aujourd'hui de 40 à 49 ans, nées dans les années cinquante. Les proportions de mères de un ou trois enfants n'ont guère bougé, tandis que de moins en moins de femmes restaient sans enfant, et que la part des mères de deux enfants augmentait de 25% à 40% (graphique 2.22). Les femmes plus jeunes n'ont pas encore constitué entièrement leur descendance. La proportion de femmes sans enfant à 35-39 ans est cependant déjà basse d'après l'enquête (14%). Par comparaison, on avait estimé à 14% la proportion finale de femmes sans enfant dans la génération née en 1960, qui atteint l'âge de 39 ans en 1999. La projection de la fécondité des femmes les plus jeunes sort du cadre de ce rapport, mais sera réalisée prochainement.

Pour les hommes, les évolutions sont très similaires, la proportion d'hommes sans enfant étant cependant plus importante (graphique 2.21). Les graphiques 2.23 et 2.24 permettent de comparer plus précisément les nombres d'enfants des hommes et des femmes. Les résultats sont assez surprenants, car on s'attendrait plutôt à ce que les hommes soient plus nombreux que les femmes à avoir trois enfants ou davantage, en raison des recompositions familiales. Il se pourrait que les différences de fécondité entre hommes et femmes soient en partie dues aux non-réponses, si elles sont plus fréquentes pour les personnes vivant seules (voir seconde partie), les non-réponses étant alors associées à l'absence d'enfants, davantage pour les femmes que pour les hommes.

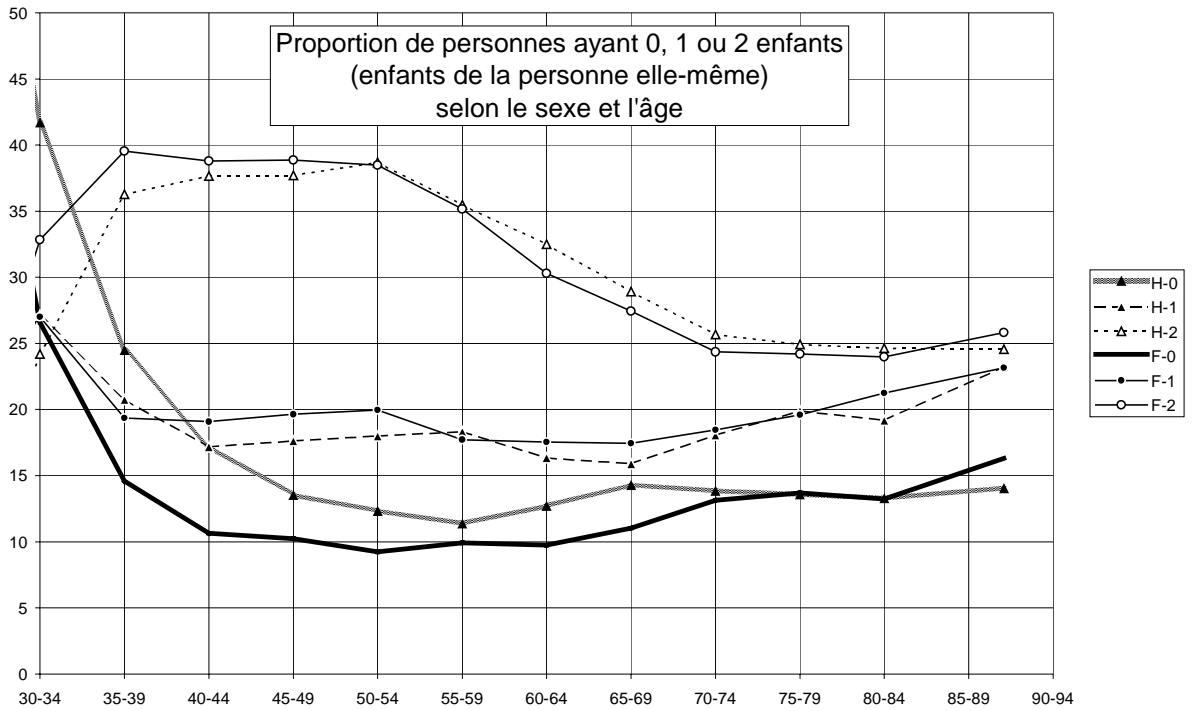
Graphique 2.21



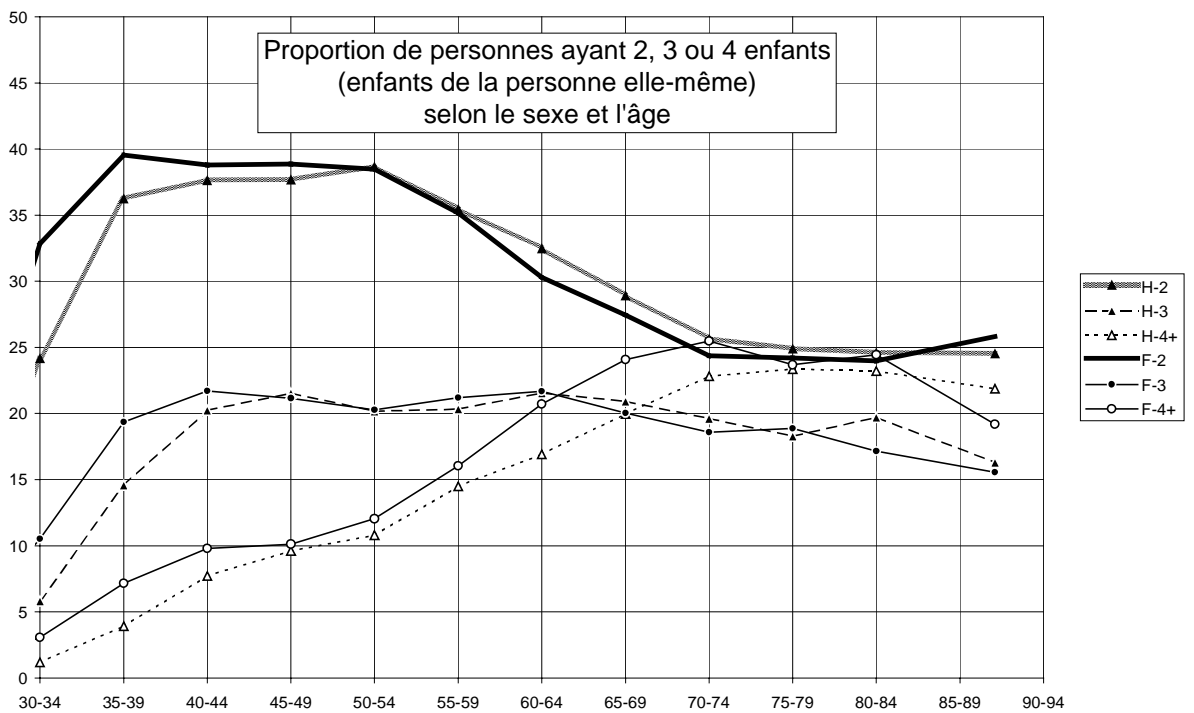
Graphique 2.22



Graphique 2.23



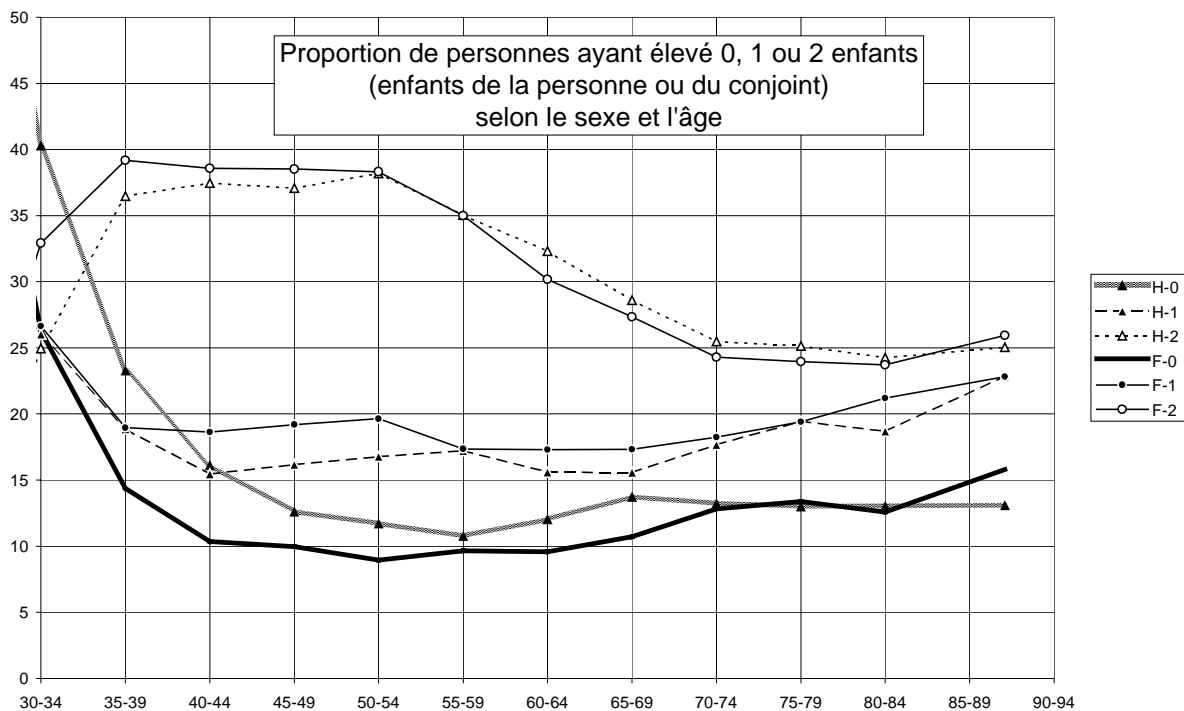
Graphique 2.24



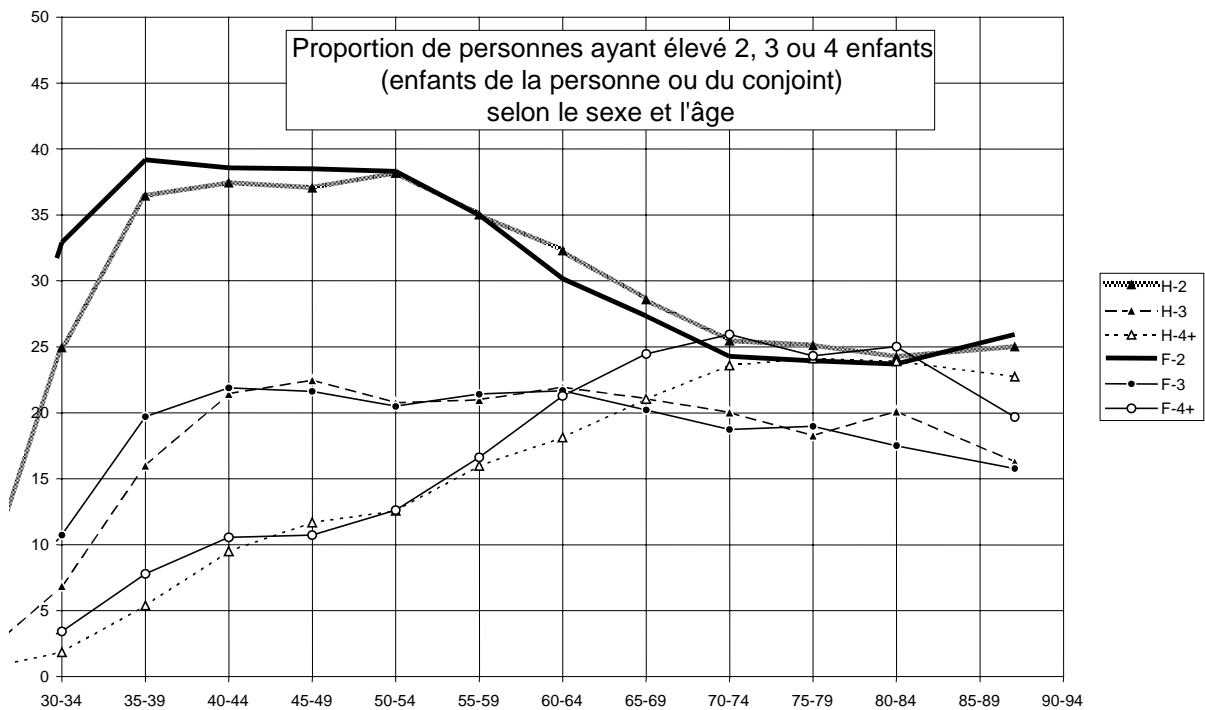
L'inclusion des beaux-enfants élevés dans la « descendance » diminue la proportion d'hommes ayant aucun ou un seul enfant, au profit de ceux qui en ont trois ou davantage, sans que les proportions ayant deux enfants ne soient modifiées ; pour les femmes, le changement est presque insignifiant (graphiques 2.25 et 2.26). La prise en compte des beaux-enfants élevés diminue donc les contrastes entre hommes et femmes, comme on pouvait s'y attendre. Parmi les hommes sans enfant « mis au monde », autant ont adopté un enfant ou

élevé des beaux-enfants, et ces deux facteurs contribuent autant à diminuer la part de ceux qui n'ont élevé aucun enfant.

Graphique 2.25

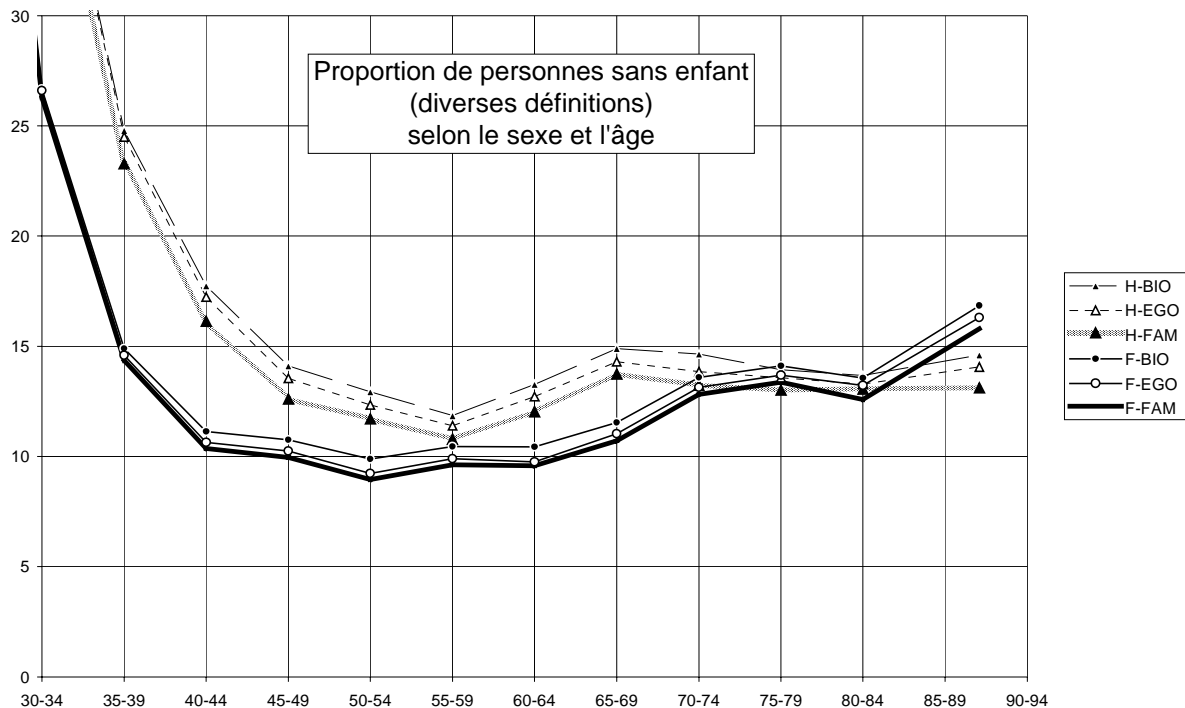


Graphique 2.26

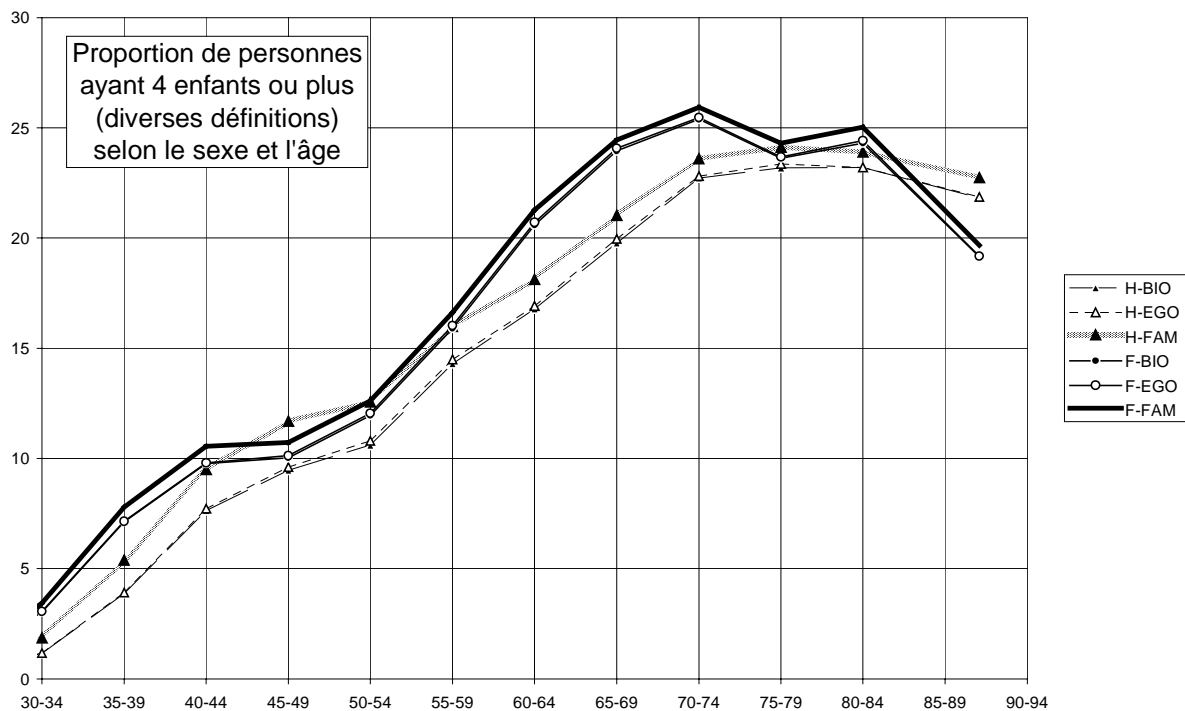


Pour les femmes, seules les adoptions ont un impact (graphiques 2.27) sur la proportion restant sans enfant. La proportion d'hommes ou de femmes qui ont quatre enfants ou davantage n'est pas modifiée par les adoptions, et les beaux-enfants contribuent pour les hommes à augmenter la part de ceux qui ont quatre enfants ou davantage (graphique 2.28) ; il en va de même de la part de ceux qui ont trois enfants.

Graphique 2.27



Graphique 2.28



3 - Histoires conjugales et niveau de la fécondité générale

Pour préciser la relation entre enfants « mis au monde » et beaux-enfants élevés, il est nécessaire de croiser ces deux variables, en tenant compte également de l'histoire conjugale. Nous nous intéresserons ici uniquement aux hommes et aux femmes ayant vécu au moins une union, en comptant les enfants de la personne d'une part, les enfants élevés, enfants de la personne ou d'un conjoint, d'autre part.

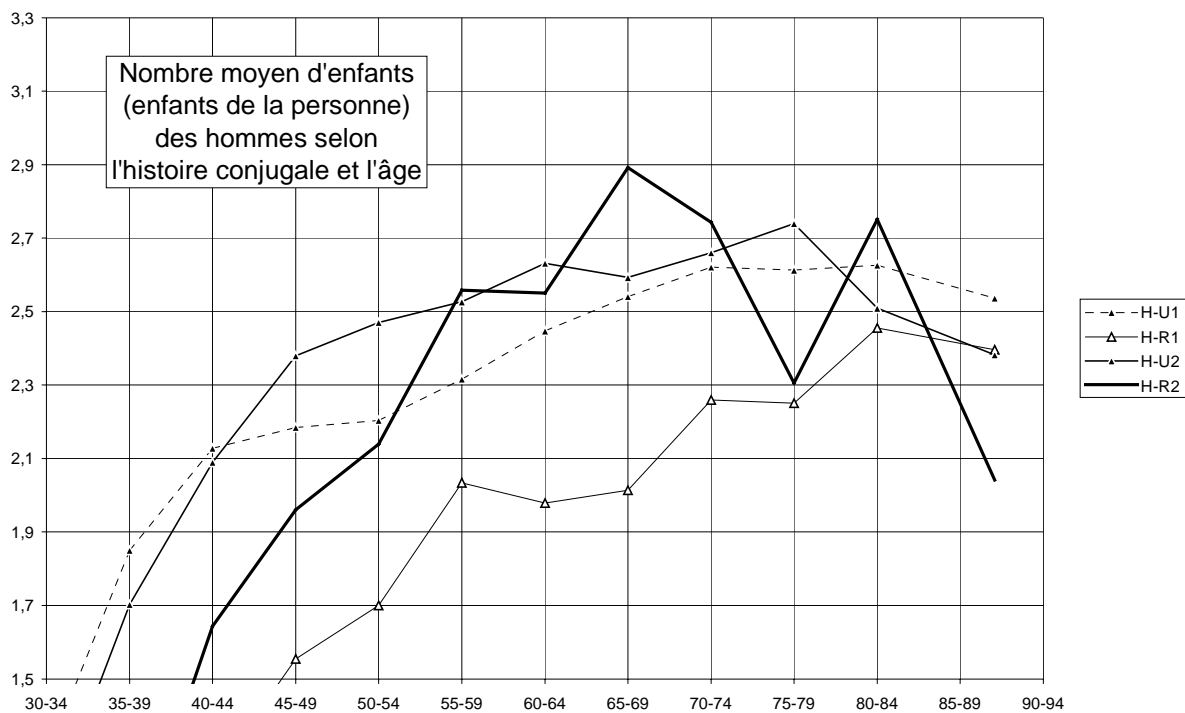
3.1 - Les hommes ont davantage d'enfants s'ils ont vécu plusieurs unions

Les graphiques 3.1 et 3.2 présentent le nombre d'enfants des hommes et des femmes qui ont vécu au moins une union, selon qu'ils vivent avec leur premier conjoint, avec un deuxième conjoint, seuls après une rupture ou seuls après deux ruptures.

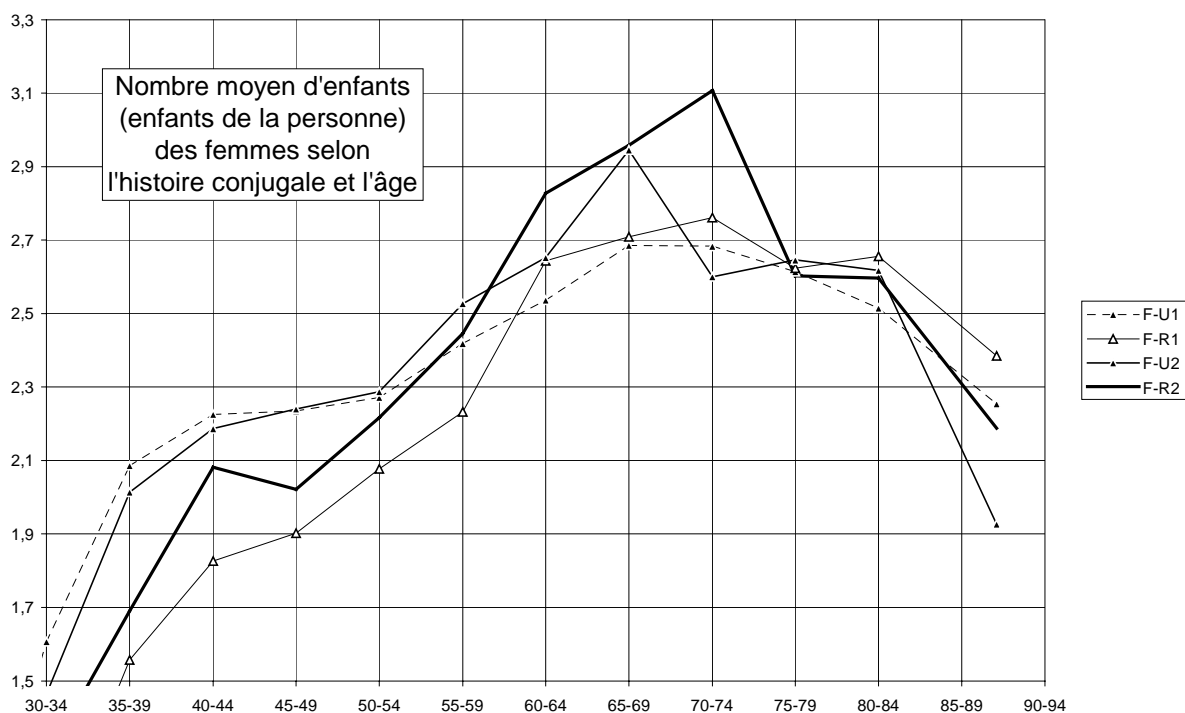
Le nombre d'enfants varie davantage avec l'histoire conjugale pour les hommes que pour les femmes. Pour les hommes de 45-49 ans, le nombre moyen d'enfants passe de 1,55 (pour les hommes seuls après une union) à 1,96 (seuls après deux unions), 2,18 (en première union) et 2,38 (en deuxième union). Pour les femmes, le même ordre est respecté, mais les écarts sont beaucoup plus faibles : 1,90 ; 2,02 ; 2,24 et 2,24.

Pour interpréter ces résultats, on peut constituer quatre catégories, dont les trois dernières sont emboîtées : d'abord les personnes en couple dans leur première union (U1), puis l'ensemble des personnes ayant vécu au moins une union ($U > 0$), une union puis au moins une rupture ($R > 0$) et enfin au moins deux unions ($U > 1$) (graphiques 3.3 et 3.4). Les femmes de 45-49 ans dont la première union est intacte ont plus d'enfants que l'ensemble de celles qui ont vécu une union (2,24 contre 2,18). Les femmes qui ont rompu leur première union ont 2,04 enfants et, parmi elles, celles qui ont vécu deux unions en ont eu 2,19. Pour les femmes, les ruptures des premières unions sont donc associées à une fécondité un peu plus basse, la fécondité dans une éventuelle deuxième union ne compensant pas les enfants qui ne sont pas nés au sein de la première union rompue. Ce phénomène est relativement nouveau, puisque c'est l'inverse pour les femmes de plus de soixante ans (graphique 3.4), et que ce résultat n'apparaissait pas dans les précédentes enquêtes « Famille » (Desplanques 1985 et Maréchal 1997, tableau 145). Une analyse des divorces par catégorie sociale et nombre d'enfants pourra probablement expliquer cette évolution. Même les femmes qui ont vécu deux unions ont moins d'enfants que celles dont la première union est intacte. La comparaison des taux de fécondité par durée d'union et nombre d'enfants déjà nés permettra de séparer les effets d'une fécondité plus basse dans la première union, du « temps perdu » entre deux unions et de la fécondité des deuxièmes unions.

Graphique 3.1

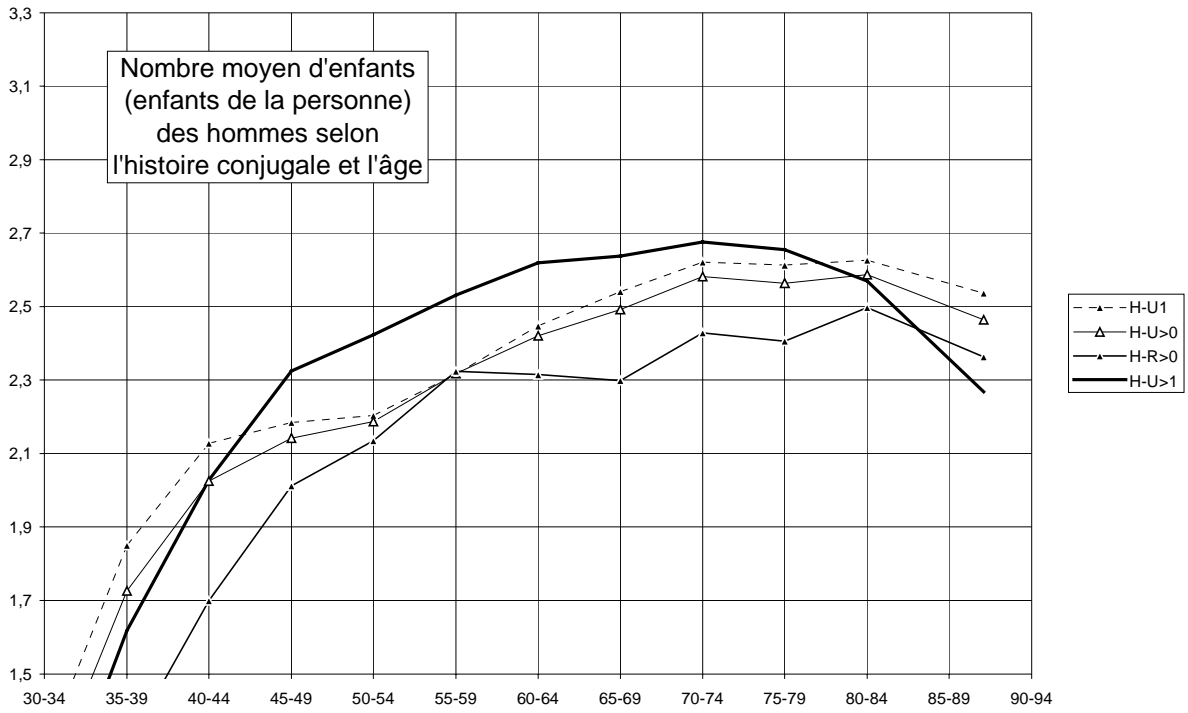


Graphique 3.2

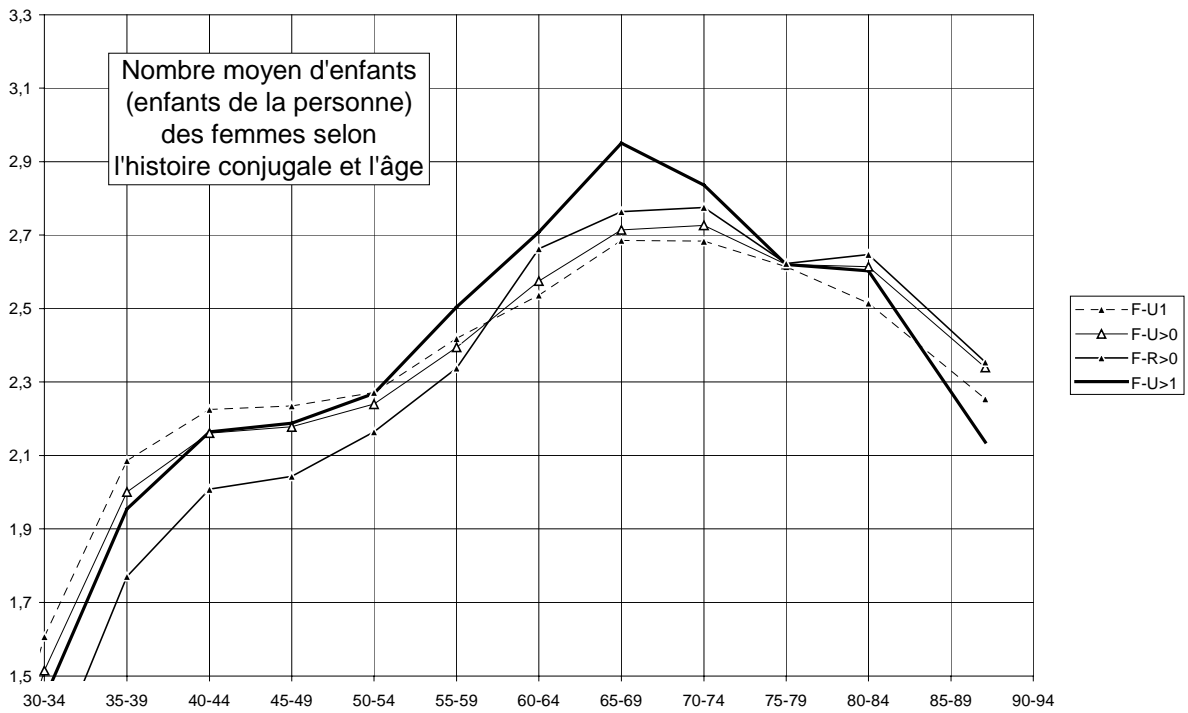


Pour les hommes, la différence est un peu moins marquée entre ceux qui vivent leur première union (2,18) et ceux qui l'ont rompue (2,01), les secondes unions étant plus fréquentes que pour les femmes en cas de rupture de la première union, et les hommes ayant vécu deux unions étant plus féconds (2,32) que ceux qui sont toujours en couple pour la première fois, contrairement aux femmes (graphique 3.3).

Graphique 3.3



Graphique 3.4



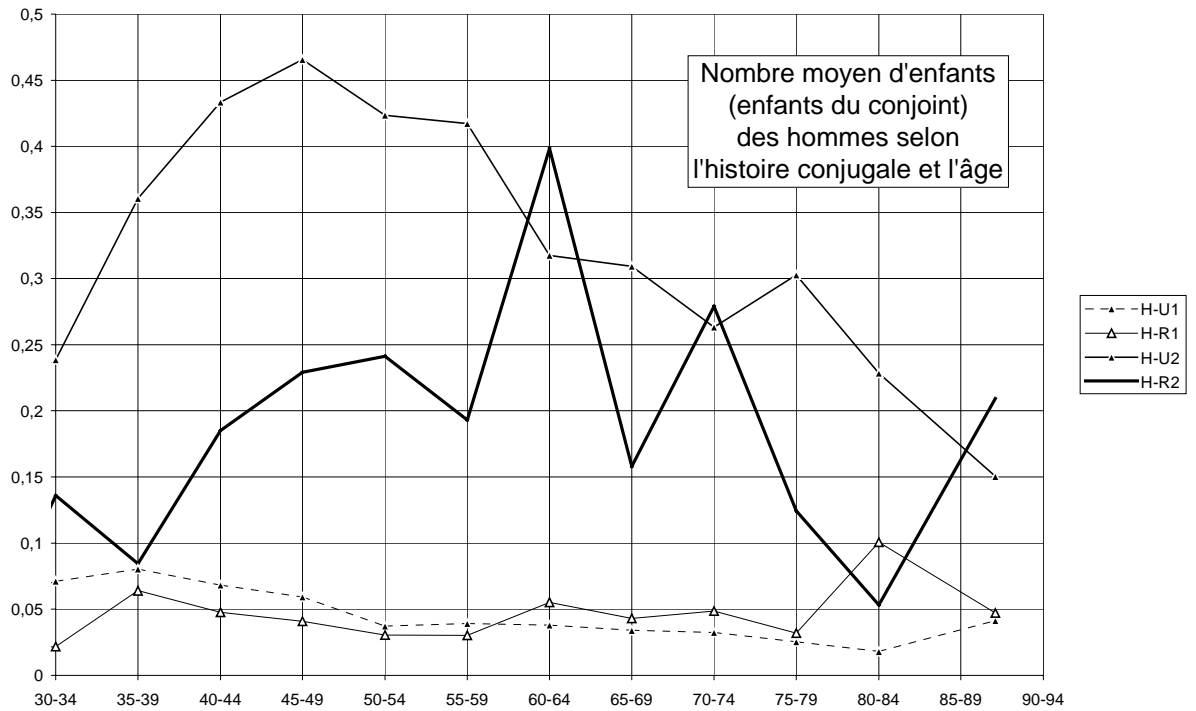
U1 : en couple, première union
 U2 : en couple, deuxième union (ou plus)
 R1 : seul après une rupture
 R2 : seul après deux ruptures (ou plus)

U>0 : a vécu au moins une union
 dont : U1 : en couple, première union
 R>0 : a vécu une union et une rupture
 dont : U>1 : a vécu deux unions

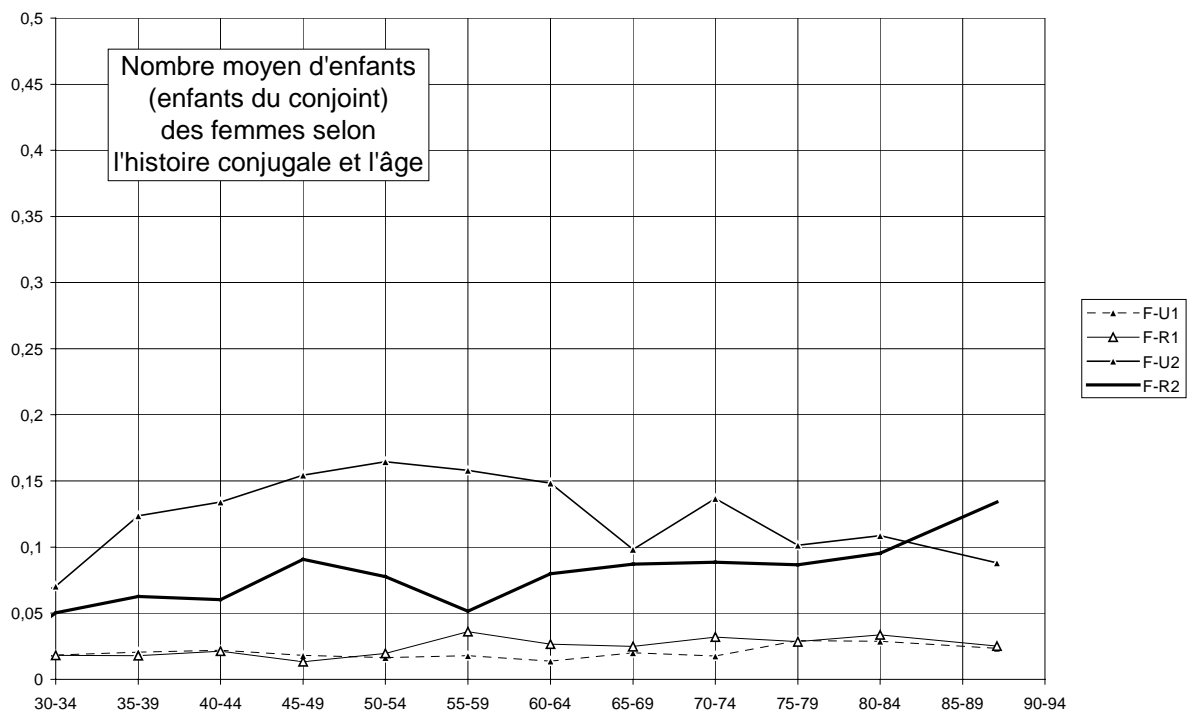
3.2 - Deuxièmes unions et beaux-enfants élevés

Aux enfants de la personne s'ajoutent les beaux-enfants. Dans cette partie, nous ne nous intéresserons qu'aux beaux-enfants que la personne déclare avoir élevés (ELE dans les graphiques) et au total des enfants et des beaux-enfants élevés (FAM).

Graphique 3.5



Graphique 3.6

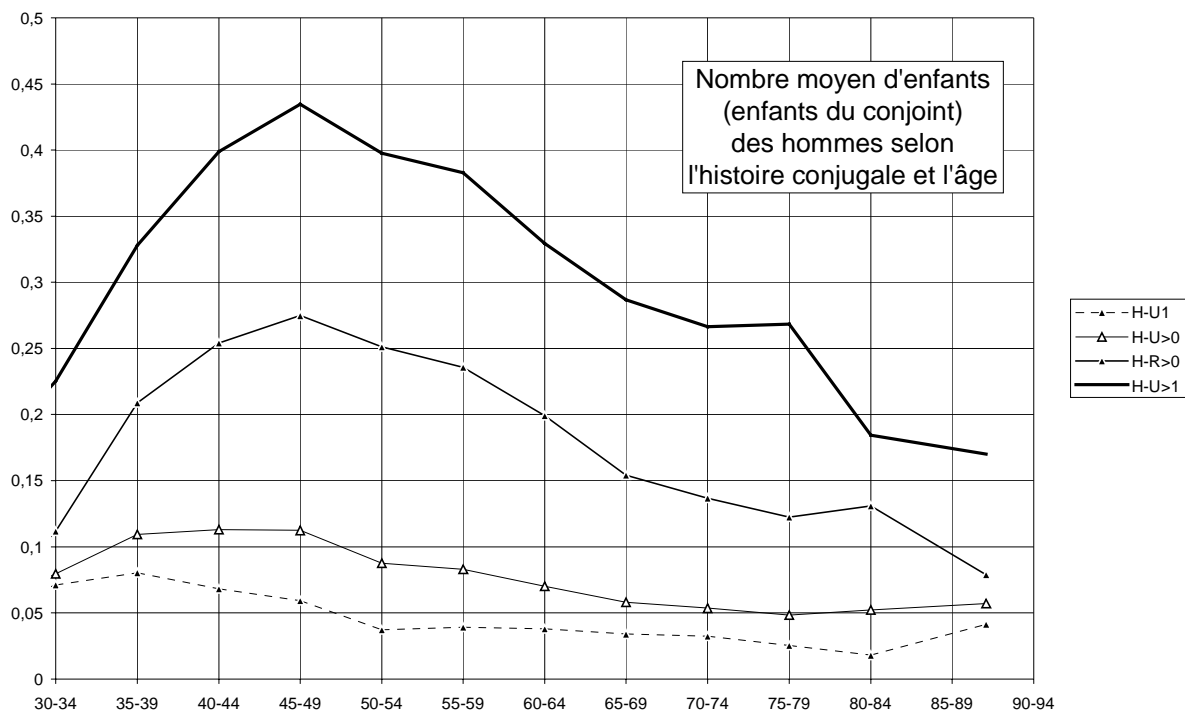


Les hommes qui vivent en couple pour la première fois ont peu de beaux-enfants : 0,06 à 45-49 ans ; le nombre de beaux-enfants est plus faible pour les hommes plus âgés : la proportion d'hommes qui entament leur première vie de couple avec une femme qui vit déjà avec des enfants augmente probablement (graphique 3.5). Pour les femmes, les nombres de beaux-enfants sont beaucoup plus faibles (graphique 3.6) : celles qui ont vécu deux unions n'ont que 0,15 beaux-enfants, et on n'observe pas de hausse au fil des générations.

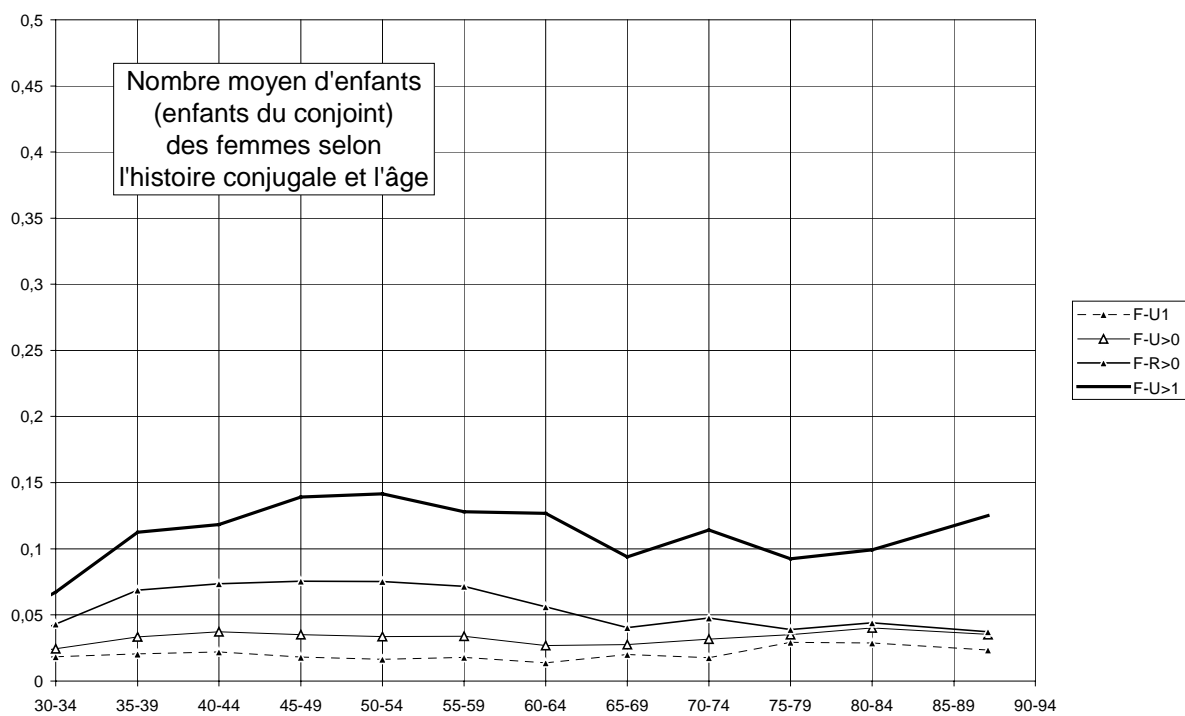
Les hommes qui vivent seuls après la rupture de leur première union n'ont pas davantage de beaux-enfants que ceux dont la première union est intacte, ce qui pourrait indiquer que les premières unions des hommes formées avec une femme qui élève des enfants ne sont pas plus fragiles que les autres. Les hommes qui vivent en deuxième union ont beaucoup de beaux-enfants (0,46 à 45-49 ans) et, curieusement, ceux – peu nombreux – qui ont rompu deux unions en ont relativement peu (0,23 à 45-49 ans). Ce dernier résultat peut laisser supposer une sous-déclaration des beaux-enfants par les hommes qui ont rompu une ou deux unions, car il est improbable que les unions pour lesquelles la femme avait déjà des enfants soient moins fragiles. Tous ces résultats préliminaires demandent à être validés par la comparaison avec les beaux-enfants des hommes tels qu'ils sont déclarés par les femmes, puis analysés par des régressions sur les taux de fécondité et de rupture, tenant compte des enfants de l'homme, des enfants de la femme, des enfants du couple, des âges des conjoints en début d'union, du rang de l'union pour chacun des deux conjoints, qui dépassent le cadre de ce rapport préliminaire.

En regroupant autrement les histoires conjugales des hommes (graphique 3.7), on compte plus de 0,11 beaux-enfants élevés en moyenne par les hommes ayant vécu une union, et 0,43 pour les hommes de 45-49 ans ayant vécu deux unions.

Graphique 3.7

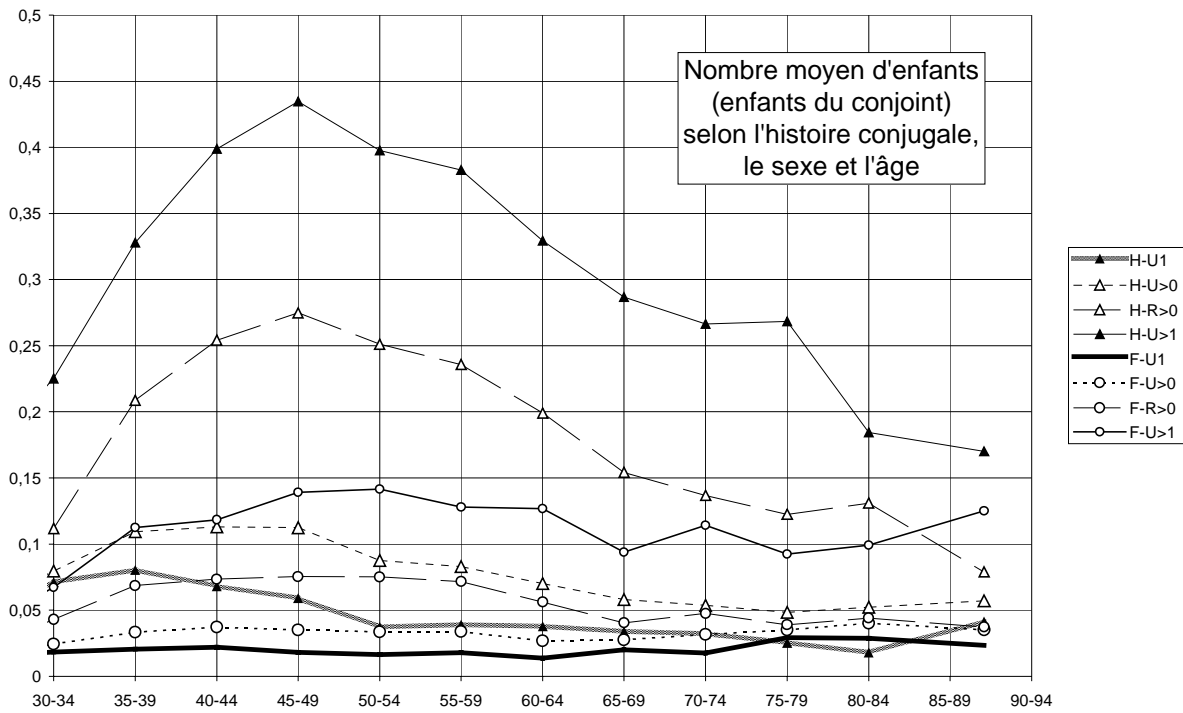


Graphique 3.8



Par comparaison, les femmes ont élevé beaucoup moins de beaux-enfants que les hommes : 0,02 pour celles qui sont en couple pour la première fois, 0,15 pour celles qui ont vécu plus d'une union (graphique 3.8). Rien n'indique une augmentation d'une génération à l'autre, comme si les hommes n'étaient pas plus nombreux qu'autrefois à « amener » des enfants en cas d'union. Les femmes qui ont vécu au moins une union ont élevé en moyenne 0,04 beaux-enfants, trois fois moins que les hommes (graphique 3.9).

Graphique 3.9



U>0 : a vécu au moins une union

Dont U1 : en couple, première union

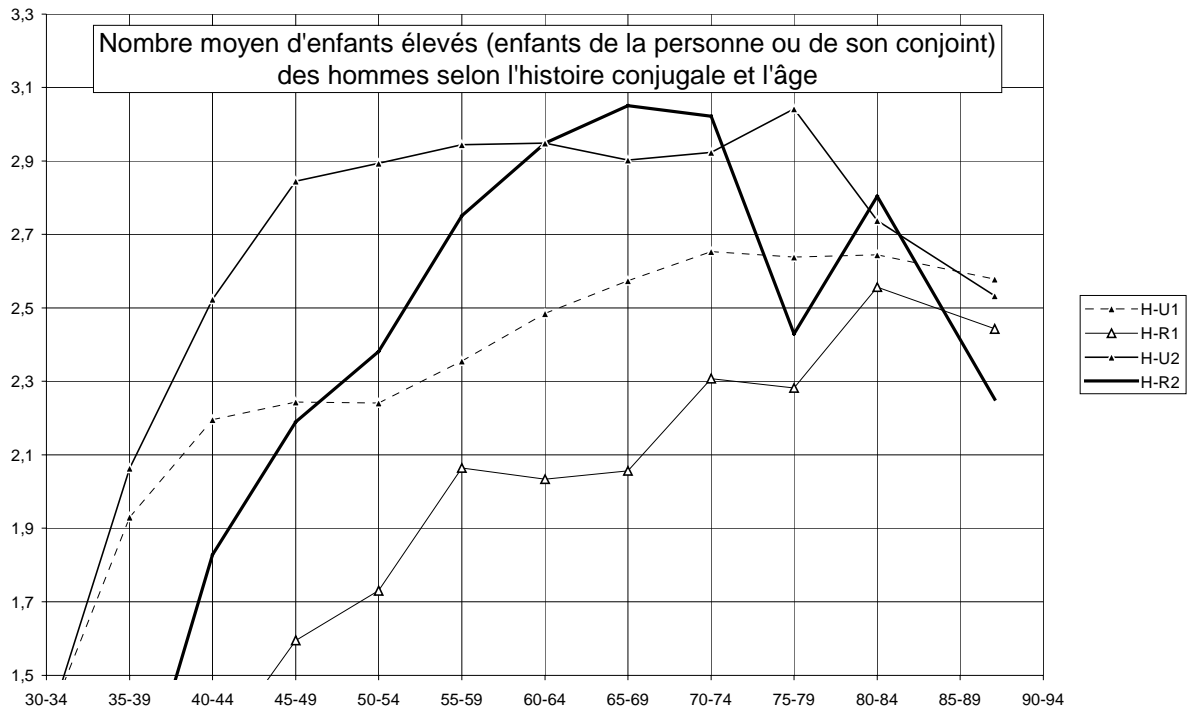
R>0 : a vécu une union et une rupture

Dont : U>1 : a vécu deux unions

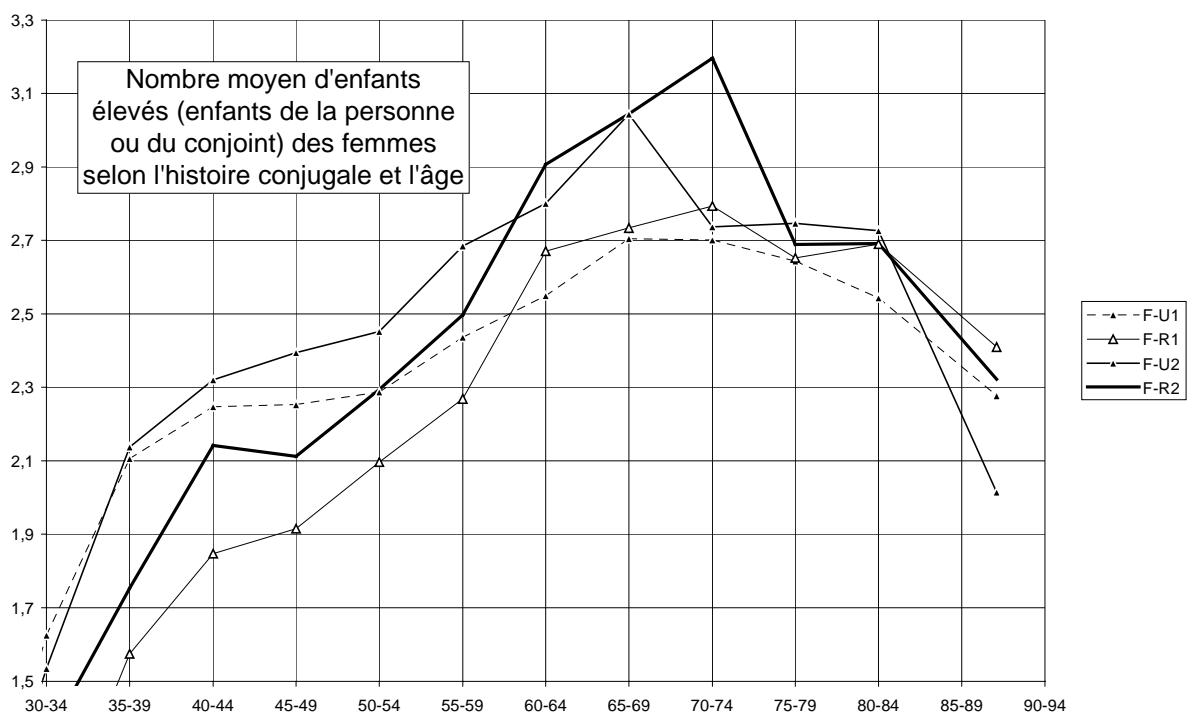
3.3 - Enfants et beaux-enfants élevés

En ajoutant les beaux-enfants élevés aux enfants de la personne, on ne trouve guère de différence en termes de taille de famille pour les femmes, qui ont élevé peu de beaux-enfants (graphiques 3.10 à 3.13, à comparer aux graphiques 3.1 à 3.4).

Graphique 3.10

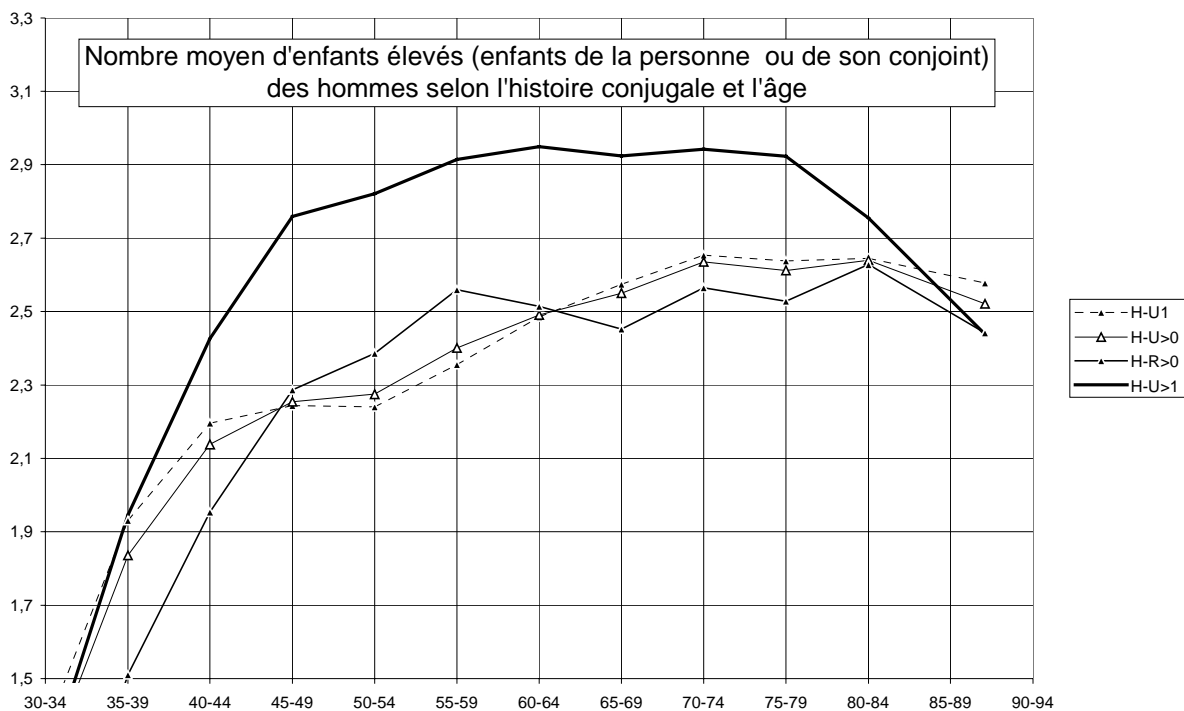


Graphique 3.11

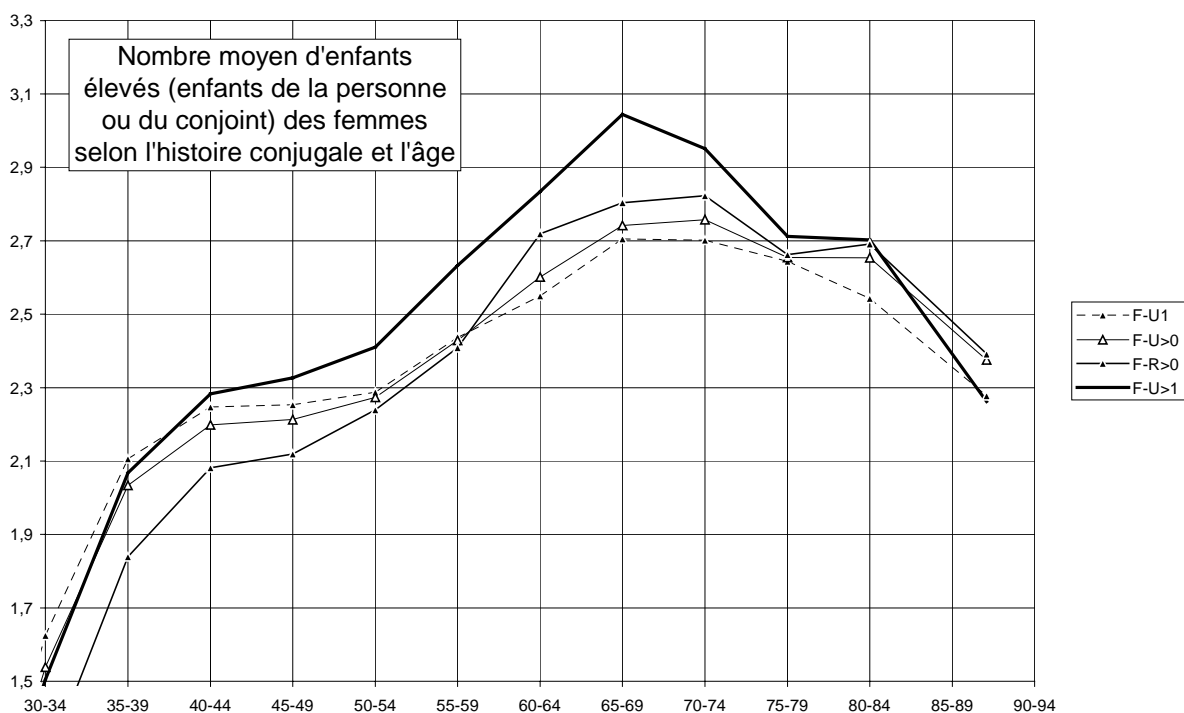


C'est à partir de 40 ans que les femmes qui ont vécu au moins deux unions ont davantage d'enfants que celles qui vivent leur première union. Quand on ne tenait compte que des enfants de la personne, ce n'était le cas que pour les femmes de plus de 55 ans.

Graphique 3.12



Graphique 3.13

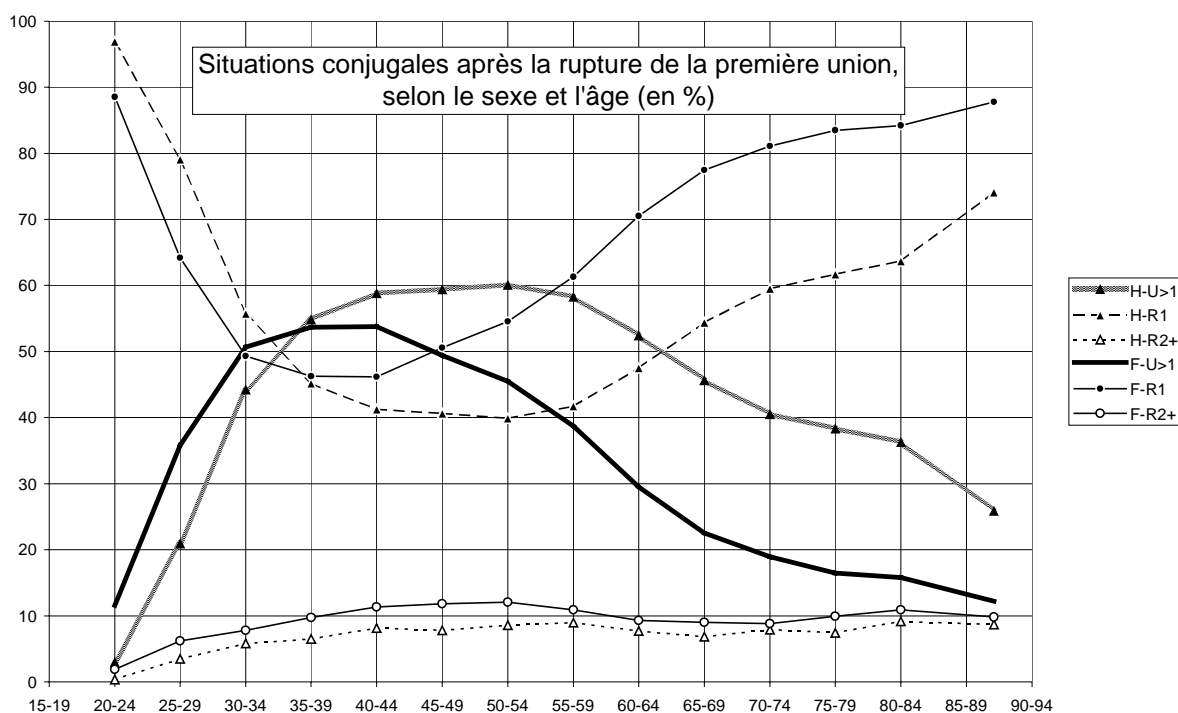


Les contrastes selon l'histoire conjugale sont faibles pour les femmes. A 45-49 ans, les femmes dont la première union est intacte ont eu 2,25 enfants, dont 0,02 beaux-enfants ;

celles qui ont rompu leur première union en ont élevé 2,12, dont 0,08 beaux-enfants. Parmi ces dernières, celles qui ont à nouveau vécu en union ont élevé 2,33 enfants, dont 0,14 beaux-enfants.

A tous les âges à partir de 40 ans, parmi ceux et celles dont la première union est rompue, les hommes sont plus souvent à nouveau en couple que les femmes (graphique 3.14). De plus, les hommes élèvent plus souvent des beaux-enfants que les femmes. Au total, les hommes ayant rompu leur première union ont élevé en moyenne davantage d'enfants (2,29) que ceux dont la première union est intacte (2,24). Les hommes qui ont vécu deux unions en ont élevé 2,76, dont 0,43 beaux-enfants.

Graphique 3.14



U>1 : a vécu au moins deux unions

R1 : seul après la rupture de la première union, sans nouvelle union

R2+ : seul après au moins deux ruptures

3.4 - Beaux-enfants élevés et fécondité

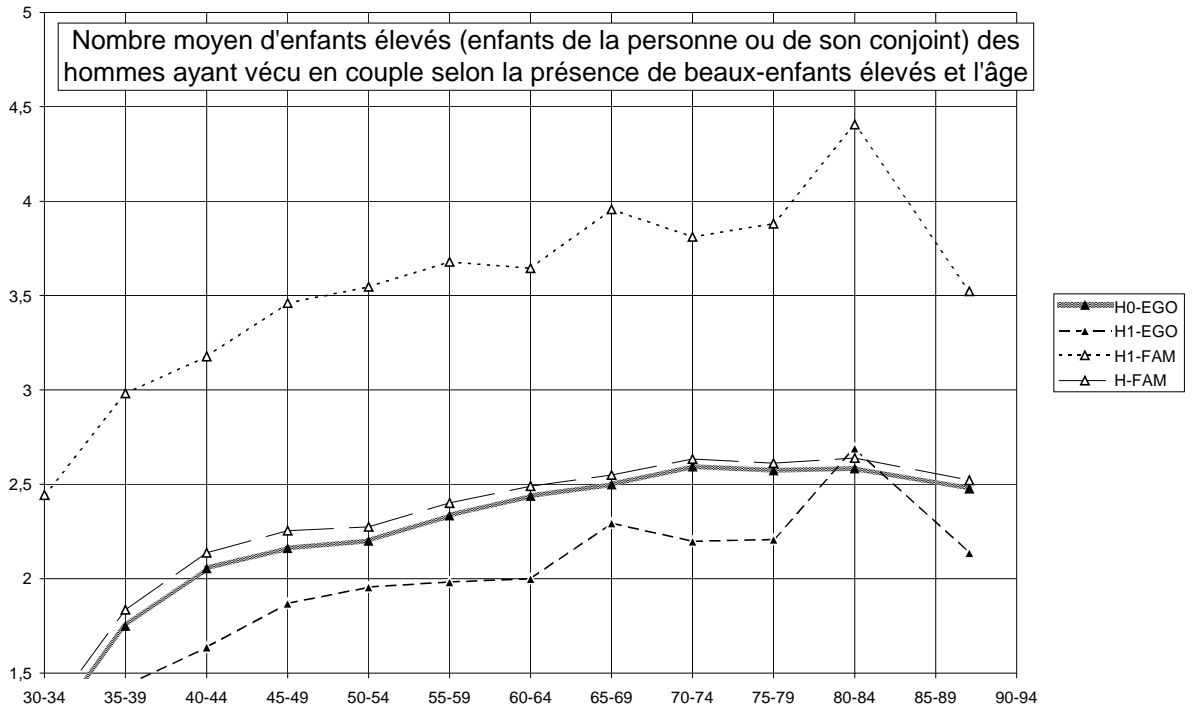
On peut mesurer l'impact de l'accueil de beaux-enfants sur la fécondité et la taille des familles en comparant directement les nombres d'enfants de ceux et celles qui ont élevé des beaux-enfants à la fécondité de ceux et celles qui n'en ont pas élevé.

Parmi les hommes ayant vécu en couple, ceux qui ont élevé des beaux-enfants ont eu moins d'enfants « à eux » que ceux qui n'en ont pas élevé (à 45-49 ans, 1,96 contre 2,16). Comme ce contraste est faible et concerne très peu d'hommes, le nombre moyen d'enfants de ceux qui n'ont pas élevé de beaux-enfants est identique à celui de l'ensemble des hommes qui ont vécu en union ; la différence, toujours inférieure à 0,03 enfant, n'est pas visible sur le graphique. Les hommes qui ont élevé des beaux-enfants ont élevé 3,46 enfants en tout, dont 1,59 beaux-enfants, (graphique 3.15). Ici l'impact en termes de descendance n'est pas négligeable : l'ensemble des hommes ayant vécu en couple ont élevé 2,25 enfants, contre 2,16 pour ceux qui n'ont pas élevé de beaux-enfants.

Pour les femmes, la présence d'un bel enfant élevé n'est pas aussi fortement associée à une fécondité plus basse. A 45-49 ans, celles qui ont élevé des beaux-enfants – moins nombreuses que les hommes – ont eu 2,02 enfants, contre 2,18 pour celles qui n'en ont pas élevé, mais la différence est moins importante pour les autres générations, sauf pour les femmes les plus âgées (graphique 3.16). Les femmes de 45-49 ans qui ont élevé des beaux-enfants ont élevé 3,46 enfants (dont 1,44 beaux-enfants). Ici encore, la prise en compte des beaux-enfants est négligeable en termes de fécondité (on compte 2,18 enfants par femme âgée de 45 à 49 ans ayant vécu en union, et autant pour celles qui n'ont pas élevé de beaux-enfants), mais devient significative si l'on inclut les beaux-enfants élevés : en comptant les enfants et les beaux-enfants, les femmes de 45-49 ans qui ont vécu en couple ont élevé 2,21 enfants.

Les tableaux 3.17 à 3.20 présentent les données de la troisième partie.

Graphique 3.15



Graphique 3.16

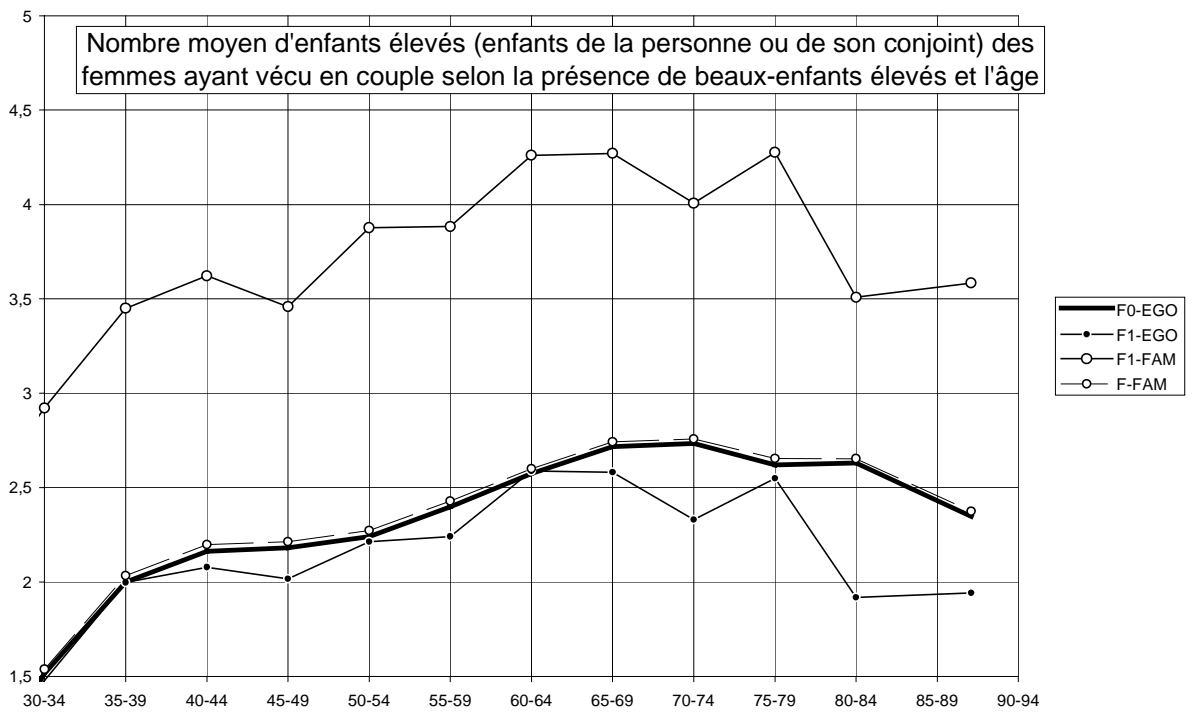


Tableau 3.17a

**Nombre d'enfants(enfants de la personne, EGO)
selon le nombre d'unions et la situation de couple**

Âge	Hommes					Âge	Femmes				
	Ens	U1	R1	U2	R2		Ens	U1	R1	U2	R2
20-25	0,040	0,240	0,044	0,497	0,690	20-25	0,128	0,339	0,163	0,577	0,841
25-29	0,306	0,557	0,156	0,480	0,194	25-29	0,627	0,834	0,511	0,791	0,767
30-34	0,980	1,288	0,480	1,110	0,445	30-34	1,375	1,607	1,002	1,464	1,289
35-39	1,540	1,850	0,918	1,703	0,984	35-39	1,889	2,086	1,557	2,014	1,691
40-44	1,876	2,128	1,231	2,090	1,644	40-44	2,071	2,226	1,826	2,187	2,082
45-49	2,019	2,185	1,554	2,380	1,961	45-49	2,093	2,235	1,902	2,240	2,022
50-54	2,073	2,203	1,700	2,471	2,140	50-54	2,160	2,272	2,077	2,288	2,217
55-59	2,211	2,316	2,034	2,527	2,558	55-59	2,313	2,419	2,232	2,527	2,446
60-64	2,304	2,447	1,979	2,632	2,550	60-64	2,481	2,536	2,644	2,652	2,827
65-69	2,375	2,540	2,014	2,593	2,893	65-69	2,603	2,685	2,709	2,946	2,958
70-74	2,462	2,621	2,259	2,660	2,743	70-74	2,593	2,684	2,761	2,600	3,107
75-79	2,462	2,613	2,251	2,740	2,305	75-79	2,507	2,615	2,624	2,646	2,603
80-84	2,505	2,627	2,456	2,509	2,751	80-84	2,506	2,514	2,656	2,618	2,596
85&+	2,390	2,537	2,396	2,383	2,042	85&+	2,234	2,254	2,385	1,927	2,188

Tableau 3.17b

**Nombre d'enfants(enfants de la personne, EGO)
selon le nombre d'unions et la situation de couple**

Âge	Hommes					Âge	Femmes				
	Ens	U>0	U1	R>0	U>1		Ens	U>0	U1	R>0	U>1
20-25	0,040	0,154	0,240	0,059	0,520	20-25	0,128	0,305	0,339	0,216	0,620
25-29	0,306	0,481	0,557	0,214	0,433	25-29	0,627	0,785	0,834	0,610	0,787
30-34	0,980	1,173	1,288	0,720	1,023	30-34	1,375	1,514	1,607	1,223	1,437
35-39	1,540	1,726	1,850	1,302	1,618	35-39	1,889	2,000	2,086	1,771	1,955
40-44	1,876	2,025	2,128	1,699	2,028	40-44	2,071	2,161	2,226	2,008	2,164
45-49	2,019	2,142	2,185	2,012	2,325	45-49	2,093	2,178	2,235	2,043	2,188
50-54	2,073	2,187	2,203	2,135	2,423	50-54	2,160	2,240	2,272	2,164	2,269
55-59	2,211	2,318	2,316	2,324	2,531	55-59	2,313	2,394	2,419	2,338	2,504
60-64	2,304	2,421	2,447	2,315	2,620	60-64	2,481	2,575	2,536	2,663	2,708
65-69	2,375	2,492	2,540	2,298	2,638	65-69	2,603	2,714	2,685	2,763	2,951
70-74	2,462	2,582	2,621	2,428	2,676	70-74	2,593	2,726	2,684	2,776	2,836
75-79	2,462	2,564	2,613	2,406	2,655	75-79	2,507	2,620	2,615	2,623	2,620
80-84	2,505	2,587	2,627	2,497	2,570	80-84	2,506	2,614	2,514	2,648	2,603
85&+	2,390	2,464	2,537	2,363	2,268	85&+	2,234	2,340	2,254	2,354	2,136

U1 : en couple, première union

U2 : en couple, deuxième union (ou plus)

R1 : seul après une rupture

R2 : seul après deux ruptures (ou plus)

U>0 : a vécu au moins une union

dont : U1 : en couple, première union

R>0 : a vécu une union et une rupture

dont : U>1 : a vécu deux unions

Tableau 3.18a

**Nombre d'enfants élevés (enfants d'un conjoint, ELE)
selon le nombre d'unions et la situation de couple**

Âge	Hommes					Âge	Femmes				
	Ens	U1	R1	U2	R2		Ens	U1	R1	U2	R2
20-25	0,007	0,040	0,003	0,298	0,000	20-25	0,005	0,014	0,002	0,026	0,000
25-29	0,031	0,050	0,017	0,188	0,000	25-29	0,012	0,015	0,007	0,040	0,004
30-34	0,066	0,071	0,022	0,239	0,136	30-34	0,022	0,018	0,018	0,070	0,050
35-39	0,097	0,080	0,064	0,361	0,085	35-39	0,031	0,020	0,018	0,124	0,063
40-44	0,104	0,068	0,048	0,433	0,185	40-44	0,035	0,022	0,021	0,134	0,060
45-49	0,106	0,059	0,041	0,466	0,229	45-49	0,034	0,018	0,013	0,154	0,091
50-54	0,083	0,037	0,030	0,424	0,241	50-54	0,033	0,016	0,020	0,165	0,078
55-59	0,079	0,039	0,030	0,417	0,193	55-59	0,033	0,018	0,036	0,158	0,051
60-64	0,067	0,038	0,055	0,318	0,398	60-64	0,026	0,014	0,027	0,148	0,080
65-69	0,055	0,034	0,043	0,309	0,158	65-69	0,027	0,020	0,025	0,098	0,087
70-74	0,051	0,032	0,049	0,263	0,279	70-74	0,030	0,018	0,032	0,137	0,089
75-79	0,046	0,025	0,032	0,303	0,124	75-79	0,034	0,029	0,028	0,101	0,087
80-84	0,052	0,018	0,101	0,228	0,053	80-84	0,040	0,029	0,034	0,109	0,095
85&+	0,055	0,041	0,047	0,150	0,209	85&+	0,033	0,023	0,025	0,088	0,134

Tableau 3.18b

**Nombre d'enfants élevés (enfants d'un conjoint, ELE)
selon le nombre d'unions et la situation de couple**

Âge	Hommes					Âge	Femmes				
	Ens	U>0	U1	R>0	U>1		Ens	U>0	U1	R>0	U>1
20-25	0,007	0,027	0,040	0,011	0,263	20-25	0,005	0,011	0,014	0,004	0,022
25-29	0,031	0,049	0,050	0,046	0,157	25-29	0,012	0,016	0,015	0,017	0,033
30-34	0,066	0,079	0,071	0,112	0,225	30-34	0,022	0,024	0,018	0,043	0,067
35-39	0,097	0,109	0,080	0,209	0,328	35-39	0,031	0,033	0,020	0,069	0,112
40-44	0,104	0,113	0,068	0,254	0,399	40-44	0,035	0,037	0,022	0,074	0,118
45-49	0,106	0,112	0,059	0,275	0,435	45-49	0,034	0,035	0,018	0,075	0,139
50-54	0,083	0,087	0,037	0,251	0,398	50-54	0,033	0,034	0,016	0,075	0,141
55-59	0,079	0,083	0,039	0,236	0,383	55-59	0,033	0,034	0,018	0,072	0,128
60-64	0,067	0,070	0,038	0,199	0,329	60-64	0,026	0,027	0,014	0,056	0,127
65-69	0,055	0,058	0,034	0,154	0,287	65-69	0,027	0,028	0,020	0,040	0,094
70-74	0,051	0,054	0,032	0,137	0,266	70-74	0,030	0,032	0,018	0,047	0,114
75-79	0,046	0,048	0,025	0,122	0,268	75-79	0,034	0,035	0,029	0,039	0,092
80-84	0,052	0,052	0,018	0,131	0,184	80-84	0,040	0,040	0,029	0,044	0,099
85&+	0,055	0,057	0,041	0,079	0,170	85&+	0,033	0,035	0,023	0,037	0,125

U1 : en couple, première union

U2 : en couple, deuxième union (ou plus)

R1 : seul après une rupture

R2 : seul après deux ruptures (ou plus)

U>0 : a vécu au moins une union

dont : U1 : en couple, première union

R>0 : a vécu une union et une rupture

dont : U>1 : a vécu deux unions

Tableau 3.19a

**Nombre d'enfants élevés (de la personne ou d'un conjoint, FAM)
selon le nombre d'unions et la situation de couple**

Âge	Hommes					Âge	Femmes				
	Ens	U1	R1	U2	R2		Ens	U1	R1	U2	R2
20-25	0,047	0,281	0,048	0,795	0,690	20-25	0,132	0,353	0,165	0,603	0,841
25-29	0,338	0,607	0,174	0,668	0,194	25-29	0,640	0,850	0,518	0,831	0,771
30-34	1,046	1,360	0,501	1,348	0,581	30-34	1,398	1,625	1,020	1,535	1,339
35-39	1,637	1,931	0,982	2,064	1,069	35-39	1,920	2,106	1,575	2,137	1,753
40-44	1,980	2,196	1,279	2,523	1,829	40-44	2,106	2,248	1,848	2,320	2,142
45-49	2,124	2,244	1,595	2,845	2,190	45-49	2,126	2,253	1,916	2,395	2,112
50-54	2,156	2,241	1,730	2,894	2,381	50-54	2,192	2,288	2,097	2,452	2,294
55-59	2,290	2,355	2,064	2,944	2,751	55-59	2,345	2,436	2,268	2,685	2,497
60-64	2,371	2,485	2,034	2,949	2,949	60-64	2,507	2,550	2,670	2,801	2,907
65-69	2,431	2,574	2,057	2,902	3,050	65-69	2,630	2,705	2,734	3,044	3,045
70-74	2,513	2,653	2,308	2,923	3,022	70-74	2,623	2,701	2,793	2,736	3,196
75-79	2,508	2,638	2,282	3,042	2,430	75-79	2,540	2,644	2,652	2,747	2,690
80-84	2,557	2,645	2,556	2,738	2,804	80-84	2,545	2,543	2,690	2,726	2,691
85&+	2,445	2,578	2,443	2,533	2,251	85&+	2,267	2,278	2,410	2,015	2,322

Tableau 3.19b

**Nombre d'enfants élevés (de la personne ou d'un conjoint, FAM)
selon le nombre d'unions et la situation de couple**

Âge	Hommes					Âge	Femmes				
	Ens	U>0	U1	R>0	U>1		Ens	U>0	U1	R>0	U>1
20-25	0,047	0,181	0,281	0,070	0,783	20-25	0,132	0,316	0,353	0,220	0,642
25-29	0,338	0,531	0,607	0,261	0,589	25-29	0,640	0,800	0,850	0,626	0,820
30-34	1,046	1,252	1,360	0,832	1,248	30-34	1,398	1,538	1,625	1,266	1,504
35-39	1,637	1,836	1,931	1,511	1,946	35-39	1,920	2,034	2,106	1,839	2,067
40-44	1,980	2,138	2,196	1,954	2,427	40-44	2,106	2,198	2,248	2,082	2,283
45-49	2,124	2,254	2,244	2,287	2,759	45-49	2,126	2,213	2,253	2,119	2,327
50-54	2,156	2,275	2,241	2,386	2,821	50-54	2,192	2,273	2,288	2,239	2,410
55-59	2,290	2,401	2,355	2,560	2,914	55-59	2,345	2,428	2,436	2,409	2,632
60-64	2,371	2,491	2,485	2,514	2,949	60-64	2,507	2,601	2,550	2,719	2,834
65-69	2,431	2,550	2,574	2,453	2,924	65-69	2,630	2,742	2,705	2,804	3,044
70-74	2,513	2,635	2,653	2,565	2,943	70-74	2,623	2,758	2,701	2,823	2,950
75-79	2,508	2,612	2,638	2,528	2,924	75-79	2,540	2,655	2,644	2,662	2,712
80-84	2,557	2,640	2,645	2,628	2,754	80-84	2,545	2,654	2,543	2,692	2,702
85&+	2,445	2,521	2,578	2,442	2,438	85&+	2,267	2,375	2,278	2,392	2,262

U1 : en couple, première union

U2 : en couple, deuxième union (ou plus)

R1 : seul après une rupture

R2 : seul après deux ruptures (ou plus)

U>0 : a vécu au moins une union

dont : U1 : en couple, première union

R>0 : a vécu une union et une rupture

dont : U>1 : a vécu deux unions

Tableau 3.20

**Nombre d'enfants (personnes ayant vécu en union)
selon la présence de beaux enfants élevés**

Hommes ayant vécu en couple (U>0)						Femmes ayant vécu en couple (U>0)					
Nombre de beaux-enfants élevés						Nombre de beaux-enfants élevés					
Âge	0		1+			Âge	0		1+		
	EGO	FAM	EGO	ELE	FAM		EGO	FAM	EGO	ELE	FAM
20-25	0,1424	0,1424	0,7395	1,3011	2,0406	20-25	0,3011	0,3011	0,7346	1,3609	2,0955
25-29	0,4714	0,4714	0,7566	1,4144	2,1710	25-29	0,7831	0,7831	0,9336	1,3625	2,2961
30-34	1,1812	1,1812	1,0307	1,4122	2,4429	30-34	1,5145	1,5145	1,4773	1,4444	2,9217
35-39	1,7488	1,7488	1,4333	1,5478	2,9811	35-39	2,0003	2,0003	1,9975	1,4525	3,4500
40-44	2,0555	2,0555	1,6377	1,5399	3,1776	40-44	2,1634	2,1634	2,0785	1,5442	3,6227
45-49	2,1627	2,1627	1,8687	1,5915	3,4602	45-49	2,1819	2,1819	2,0164	1,4424	3,4588
50-54	2,2008	2,2008	1,9552	1,5912	3,5464	50-54	2,2404	2,2404	2,2127	1,6639	3,8766
55-59	2,3351	2,3351	1,9828	1,6959	3,6787	55-59	2,3977	2,3977	2,2411	1,6420	3,8831
60-64	2,4394	2,4394	2,0000	1,6441	3,6441	60-64	2,5744	2,5744	2,5891	1,6709	4,2600
65-69	2,4991	2,4991	2,2945	1,6633	3,9578	65-69	2,7167	2,7167	2,5814	1,6897	4,2711
70-74	2,5948	2,5948	2,1979	1,6126	3,8105	70-74	2,7338	2,7338	2,3311	1,6760	4,0071
75-79	2,5746	2,5746	2,2074	1,6743	3,8817	75-79	2,6212	2,6212	2,5498	1,7263	4,2761
80-84	2,5841	2,5841	2,6914	1,7144	4,4058	80-84	2,6316	2,6316	1,9198	1,5890	3,5088
85&+	2,4781	2,4781	2,1374	1,3842	3,5216	85&+	2,3485	2,3485	1,9424	1,6422	3,5846

EGO Enfants de la personne
 ELE Enfants d'un conjoint, élevés
 FAM Enfants et beaux-enfants élevés

Quelques références

Beaumel C., Kerjosse R., Toulemon L., 1999, « Des mariages, des couples et des enfants », Insee première, n° 624.

Desplanques 1985, *Cycle de vie et milieu social*, Les collections de l'Insee, série D, n° 117.

Insee, 1999, *Enquête emploi de janvier 1999. Résultats détaillés*. Insee résultats, n° 662.

Insee, 2000, *Recensement de la population de 1999. Tableaux, références et analyses. Exploitation principale. France*. Insee.

Guibert-Lantoine C. de, Leridon H., Toulemon L., Villeneuve-Gokalp C., 1994, « La cohabitation adulte », *Population et sociétés*, n° 293.

Héran F., Toulemon L., Cassan F., 2000, « Étude de l'histoire familiale. L'édition 1999 de l'enquête Famille », *Courrier des statistiques*, n° 93, pp. 25-37.

Leridon H., Villeneuve-Gokalp C., 1994, *Constance et inconstances de la famille : biographie familiale des couples et des enfants*, Travaux et documents de l'Ined, cahier n° 134.

Maréchal 1997, *Cycle de vie et milieu social selon l'enquête famille de 1990*, Insee-résultats, n° 580-581, démographie-société, n° 62-63.

Pennec S., 1996, « La place des familles à quatre générations en France », *Population*, n° 1, pp.31-59.

Toulemon L., 1996, « La cohabitation hors mariage s'installe dans la durée », *Population*, 51, 3, pp. 675-716.

Villeneuve-Gokalp, C, 1999, « La double famille des enfants de parents séparés », *Population*, n° 1, p. 9-35.

Seconde partie

Validation des données

1 - Validations internes

La première phase du travail a consisté en l'apurement du fichier et en un contrôle des réponses apportées par les personnes enquêtées, à partir du fichier brut de saisie. Ainsi une série de vérifications et de corrections ont été effectuées à partir de ce fichier initial, allant de corrections simples à des corrections plus élaborées, pour aboutir à la création d'un fichier d'études, « propre » et pondéré. A l'issue de ce travail de production du fichier, une seconde étape de validation des réponses a également été effectuée. Cette phase de mise en état et de validation du fichier a nécessité la mise en place d'un groupe de personnes ayant un accès particulier au fichier, et coordonné à l'Ined.

Sont présentées ici uniquement les validations qui ont un intérêt informatif, théorique ou méthodologique.

1.1 - Les enfants présents deux fois

L'une des corrections les plus importantes, puisqu'elle est nécessaire à toute production de résultats sur les enfants, concerne le nombre total d'enfants. Celui-ci a été réduit, étant donné qu'un certain nombre d'enfants ont été évoqués puis saisis deux fois, une fois comme enfants de la personne elle-même, et une fois comme enfants d'un conjoint.

Deux questions étaient posées dans l'enquête. La première portait sur les enfants de la personne elle-même : « Avez-vous eu des enfants ? En comptant tous les enfants que vous avez eus ou adoptés, y compris ceux qui seraient décédés ». La seconde portait sur les autres enfants élevés : « En dehors de vos propres enfants, avez-vous élevé ou élevez-vous encore des enfants de votre conjoint (marié ou non) ou d'un ex-conjoint ? ». Pour chacun de ces enfants ou beaux-enfants, on recueillait ensuite diverses informations.

Certaines personnes peuvent avoir compté les beaux-enfants qu'elles élèvent ou ont élevé au nombre de leurs propres enfants, et dans ce cas on retrouve les beaux-enfants dans les deux tableaux. A l'inverse, des personnes qui ont eu plusieurs vies de couple peuvent avoir déclaré les enfants qu'elles ont eus au sein d'une union antérieure à la fois comme

leurs enfants et comme des « enfants élevés d'un conjoint », alors qu'il s'agit en réalité d'enfants que la personne a eus elle-même avec un précédent conjoint. Le dernier cas de figure est tout autre : il s'agit des « faux doublons », de paires d'enfants différents. En effet, la date de naissance est connue avec la précision du mois, et certains enfants appartenant à des familles recomposées peuvent avoir la même date de naissance qu'un quasi-frère ou une quasi-sœur de même sexe.

Ces erreurs obéissent à une certaine logique et peuvent donc être corrigées de manière automatique. La double saisie d'un même enfant est d'ailleurs intéressante en elle-même puisqu'elle prouve combien il est difficile de donner une définition du terme « enfant », selon que l'on retient uniquement le critère biologique (en incluant les enfants adoptés) ou que l'on élargit la définition à tous les enfants élevés par une personne au cours de sa vie.

De manière plus précise, nous avons à l'origine une table de 693 260 enfants. Parmi eux, 19 308 enregistrements étaient déclarés comme beaux-enfants. Parmi ces beaux-enfants, 4 235 se retrouvaient deux fois dans le fichier initial, enregistrés également comme enfants de la personne. Nous avons donc établi des règles pour redonner à chaque enfant son statut le plus plausible.

Tableau II.1.1

Nombres d'enfants et de beaux-enfants dans l'enquête

I - Avant correction

Bel-enfant	Enfant		
	Oui	Non	Ensemble
Oui	4 235	15 073	19 308
Non	673 952	-	673 952
Ensemble	678 187	15 073	693 260

II - Après correction

Bel-enfant	Enfant		
	Oui	Non	Ensemble
Oui	-	15 925	15 925
Non	673 129	-	673 129
Ensemble	673 129	15 925	689 054

III - Corrections

	Enfant	Bel-enfant	Ensemble
Doubles	3 397	838	4 235
Non doubles	673 129	15 925	689 054
Ensemble	676 526	16 763	693 289
	Enfant	Bel-enfant	Ensemble
Doubles	80,2	19,8	100
Non doubles	97,7	2,3	100
Ensemble	97,6	2,4	100

Les enregistrements en double ont été au bout du compte considérés huit fois sur dix comme enfants de la personne (3 397 enfants), deux fois sur dix comme beaux-enfants (838 beaux-enfants), les cas des faux doublons qui s'avèrent être réellement différents sont très minoritaires (15 cas, soit 30 enfants). Au final, il reste 15 925 enregistrements bel-enfant, soit 18% en moins qu'à l'origine, et 0,5% en moins par rapport à l'ensemble des enfants (tableau II.1.1). On constate *a posteriori* que les « doubles » ont été ventilés en enregistrements enfant ou bel-enfant dans les mêmes proportions quand toute l'information (sexe, dates de naissance, d'arrivée dans le ménage et de départ) était connue ou quand une information manquait.

1.2 - Enfants du couple et beaux-enfants

Compter les beaux-enfants

Pour compter le nombre de couples dans les deux enquêtes, on a simplement fait la moyenne entre les estimations issues des fichiers masculins et féminins. Dans l'enquête Emploi, ce sont les mêmes couples qui sont repérés deux fois, si les deux conjoints partagent le même logement, alors que les échantillons masculins et féminins de l'enquête EHF sont disjoints, les échantillons masculins et féminins étant composés de districts du recensement différents (Cassan, Héran, Toulemon 2000).

Le comptage des enfants d'après l'enquête EHF peut être soumis à trois sortes de biais : un biais de non réponse totale, d'abord, si les personnes ayant répondu à l'enquête n'ont pas le même nombre d'enfants que les autres. Un biais de non-réponse partielle, si certains parents ne déclarent pas tous leurs enfants ou tous leurs beaux-enfants, ou à l'inverse ne déclarent pas de date de départ, alors que les enfants ne résident plus dans le ménage, soit qu'ils aient un logement indépendant, soit qu'ils vivent avec leur autre parent.

La distinction entre enfants du couple et beaux-enfants (enfants d'un seul des deux conjoints) peut se faire de quatre manières.

Premièrement, on compte le nombre d'hommes et de femmes qui élèvent actuellement un enfant de leur conjoint, et on additionne ces estimations pour obtenir le nombre de couples qui vivent avec un enfant qu'un des conjoints a « amené » avec lui, ou qui est venu rejoindre le couple, mais qui n'est pas l'enfant « des deux conjoints ». Le nombre d'enfants « de la femme, mais pas de l'homme » est alors estimé à partir de l'échantillon masculin, tandis que les enfants « de l'homme, mais pas de la femme » sont comptés à partir des réponses des femmes. Cette première estimation peut pêcher par défaut si certaines personnes sont réticentes à parler de leurs beaux-enfants. Mais la sous-estimation doit être

faible, au moins pour les enfants qui vivent avec la personne au moment de l'enquête, et qui sont recensés dans le logement.

Deuxièmement, on peut comparer les dates de dernière union avec les dates de naissance des enfants de la personne qui a rempli le bulletin, et considérer comme enfant « de la personne, mais pas de son conjoint » les enfants nés au moins un an avant le début de l'union. L'information est alors moins précise, pour diverses raisons. Tout d'abord, certaines personnes n'ont pas rempli le tableau récapitulatif sur les unions (1% de ceux qui disent vivre en couple, 15% de ceux qui disent avoir vécu en couple par le passé, et 47% de ceux qui n'ont pas répondu à la question sur la vie en couple). D'autres peuvent avoir omis d'évoquer des unions passées, mais avoir déclaré comme date de début de l'union actuelle la date de leur première union, « simplifiant » ainsi leur biographie conjugale. A l'inverse, certaines personnes peuvent donner comme date de début d'union la date de leur mariage, ce qui conduit à considérer comme « enfants de la personne uniquement » des enfants du couple. Ces vérifications ne seront réalisées que quand nous disposerons des informations du recensement, notamment la situation matrimoniale légale et la « situation de couple » des adultes et la présence des enfants telle qu'elles sont repérées au recensement à partir de la construction des « familles » au sens du recensement.

Troisièmement, on peut se fier uniquement à un échantillon, masculin ou féminin, pour compter les enfants et les beaux-enfants d'un seul des conjoints des couples, ou encore utiliser l'ensemble de l'information, en joignant les échantillons masculins et féminins.

Première estimation

D'après la première méthode de comptabilisation, 465 000 adultes élèvent un enfant de moins de 18 ans qui est l'enfant de leur conjoint ou d'un ancien conjoint ; 19 000 ne vivent pas en couple et 446 000 vivent en couple. Quatre « beaux-parents corésidents » sur cinq sont des hommes : 359 000 hommes et 86 000 femmes déclarent vivre en couple et élever des enfants d'un conjoint. Presque la moitié de ces adultes en couple élevant un bel-enfant ne sont pas mariés avec le parent de l'enfant : 166 000 « beaux-pères corésidents » et 42 000 « belles-mères corésidentes » ne sont pas mariées (tableau II.1.2).

Tableau II.1.2

Hommes et femmes selon la situation conjugale et la présence d'enfants et de beaux-enfants

I - Effectifs en milliers

	Hommes				Femmes				
	En couple			Non en couple	En couple			Non en couple	
	marié	cohabitant	Ensemble		marié	cohabitant	Ensemble		
Ensemble	12 158	2 518	14 676	5 833	11 958	2 589	14 547	7 936	
Enfants dans le ménage (de la personne ou de son conjoint)									
0	7 126	1 411	8 537	5 531	6 974	1 410	8 384	6 893	
1	2 026	596	2 622	179	1 998	631	2 629	616	
2+	3 006	510	3 517	123	2 986	548	3 534	427	
Enfants de la personne (Ego)									
0	7 193	1 493	8 685	5 536	6 989	1 426	8 415	6 898	
1+	4 965	1 025	5 990	297	4 969	1 163	6 132	1 038	
Enfants du conjoint mais pas de Ego (CJT)									
0	11 965	2 351	14 316	5 823	11 913	2 547	14 461	7 927	
1+	193	166	359	9	45	42	86	10	
Enfants de la personne (Ego) et de son conjoint (CJT)									
Ego	CJT								
0	0	7 126	1 411	8 537	5 531	6 974	1 410	8 384	6 893
0	1+	67	81	148	5	15	16	31	6
1+	0	4 840	940	5 779	292	4 939	1 137	6 076	1 034
1+	1+	126	85	211	4	30	26	56	4

II - Répartition (en %)

	Hommes				Femmes				
	En couple			Non en couple	En couple			Non en couple	
	marié	cohabitant	Ensemble		marié	cohabitant	Ensemble		
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100	
Enfants dans le ménage (de la personne ou de son conjoint)									
0	58,6	56,1	58,2	94,8	58,3	54,5	57,6	86,9	
1	16,7	23,7	17,9	3,1	16,7	24,4	18,1	7,8	
2+	24,7	20,3	24,0	2,1	25,0	21,2	24,3	5,4	
Enfants de la personne (Ego)									
0	59,2	59,3	59,2	94,9	58,4	55,1	57,8	86,9	
1+	40,8	40,7	40,8	5,1	41,6	44,9	42,2	13,1	
Enfants du conjoint mais pas de Ego (CJT)									
0	98,4	93,4	97,6	99,8	99,6	98,4	99,4	99,9	
1+	1,6	6,6	2,4	0,2	0,4	1,6	0,6	0,1	
Enfants de la personne (Ego) et de son conjoint (CJT)									
Ego	CJT								
0	0	58,6	56,1	58,2	94,8	58,3	54,5	57,6	86,9
0	1+	0,6	3,2	1,0	0,1	0,1	0,6	0,2	0,1
1+	0	39,8	37,3	39,4	5,0	41,3	43,9	41,8	13,0
1+	1+	1,0	3,4	1,4	0,1	0,3	1,0	0,4	0,1

En supposant négligeable le nombre des couples dans lesquels chaque conjoint a « amené avec lui » un enfant, on peut estimer le nombre de couples qui élèvent un enfant qui n'est l'enfant que d'un des conjoints (tableau II.1.3). Sur 14 611 000 couples, 8 461 000 vivent sans enfant de moins de 18 ans (58% des couples), et 6 151 000 (42%) vivent avec au moins un enfant. 446 000 couples vivent avec au moins un « bel-enfant », soit 3,0% des couples et 7,2% des couples avec enfant(s). Les couples vivent le plus souvent avec un enfant « de la mère seulement » (5,8% des couples avec enfant(s) vivent avec un enfant de la mère, contre 1,4% avec un enfant du père, en négligeant les couples qui vivent avec un enfant du père et un enfant de la mère).

Tableau II.1.3
Estimation d'après les beaux-enfants déclarés par les hommes et les femmes

Couples selon le statut légal et la présence d'enfants et de beaux-enfants

I - Effectifs en milliers

	Couples			Répondants	
	mariés	cohabitants	Ensemble	Hommes	Femmes
Couples	12 058	2 553	14 611	14 676	14 547
Sans enfant dans le ménage	7 050	1 411	8 461	8 537	8 384
Au moins un enfant dans le ménage	5 008	1 143	6 151	6 139	6 163
<i>Au moins un bel-enfant</i>	237	208	446		
<i>Enfant de l'homme</i>	45	42	86		86
<i>Enfant de la femme</i>	193	166	359	359	
<i>Un enfant commun, pas de bel enfant</i>	4 771	934	5 705		
<i>Pas d'enfant et un bel-enfant</i>	82	97	179		
<i>Enfant de l'homme</i>	15	16	31		31
<i>Enfant de la femme</i>	67	81	148	148	
<i>Un enfant et un bel-enfant</i>	156	111	267		
<i>Enfant de l'homme</i>	30	26	56		56
<i>Enfant de la femme</i>	126	85	211	211	

II - Répartition des couples (en %)

	Couples		
	mariés	cohabitants	Ensemble
Couples	100	100	100
Sans enfant dans le ménage	58,5	55,3	57,9
Au moins un enfant dans le ménage	41,5	44,7	42,1
<i>Au moins un bel-enfant</i>	2,0	8,2	3,0
<i>Enfant de l'homme</i>	0,4	1,6	0,6
<i>Enfant de la femme</i>	1,6	6,5	2,5
<i>Un enfant commun, pas de bel enfant</i>	39,6	36,6	39,0
<i>Pas d'enfant et un bel-enfant</i>	0,7	3,8	1,2
<i>Enfant de l'homme</i>	0,1	0,6	0,2
<i>Enfant de la femme</i>	0,6	3,2	1,0
<i>Un enfant et un bel-enfant</i>	1,3	4,3	1,8
<i>Enfant de l'homme</i>	0,2	1,0	0,4
<i>Enfant de la femme</i>	1,0	3,3	1,4

III - Répartition des couples avec enfants (en %)

	Couples		
	mariés	cohabitants	Ensemble
Au moins un enfant dans le ménage	100	100	100
<i>Au moins un bel-enfant</i>	4,7	18,2	7,2
<i>Enfant de l'homme</i>	0,9	3,7	1,4
<i>Enfant de la femme</i>	3,8	14,6	5,8
<i>Un enfant commun, pas de bel enfant</i>	95,3	81,8	92,8
<i>Pas d'enfant et un bel-enfant</i>	1,6	8,5	2,9
<i>Enfant de l'homme</i>	0,3	1,4	0,5
<i>Enfant de la femme</i>	1,3	7,1	2,4
<i>Un enfant et un bel-enfant</i>	3,1	9,7	4,3
<i>Enfant de l'homme</i>	0,6	2,3	0,9
<i>Enfant de la femme</i>	2,5	7,4	3,4

En proportion, les couples non mariés vivent plus souvent que les couples mariés avec un bel-enfant : 8,2% des couples non mariés, et 18,2% des couples non mariés avec enfant, contre respectivement 2,0% de l'ensemble des couples mariés et 4,7% des couples mariés vivant avec un enfant. Parmi les couples qui ont un bel-enfant, les couples mariés ont plus souvent également au moins un enfant du couple : parmi les couples mariés élevant au moins un enfant, 3,1% élèvent également un enfant « commun » et 1,6% n'ont pas d'enfant « commun » ; ces proportions s'élèvent respectivement à 9,7% et 8,5% pour les couples non mariés qui élèvent un ou plusieurs enfants.

Deuxième estimation

La deuxième estimation se fonde sur les enfants de la personne qui sont nés avant la date de début de l'union en cours. Même en se restreignant aux cas où les dates de naissance des enfants et la date de début de l'union en cours sont renseignées, et en ne considérant comme « beaux-enfants » que les enfants nés un an avant le début de l'union ou davantage, cette deuxième estimation conduit à des effectifs de « beaux-enfants » bien plus importants : les personnes de chaque sexe déclarent plus d'enfants vivant avec eux et un nouveau conjoint, que celles de l'autre sexe ne déclarent de beaux-enfants. Ainsi, le nombre d'hommes vivant en couple avec un bel-enfant est estimé à 359 000 d'après les réponses masculines, et 474 000 d'après les réponses des femmes ; symétriquement, le nombre de femmes vivant en couple avec un bel-enfant est estimé à 86 000 d'après les réponses féminines, et 228 000 d'après les réponses des hommes.

En négligeant, ici encore, les couples qui élèvent à la fois des enfants de l'homme et des enfants de la femme, on arrive donc aux estimations suivantes (tableau II.1.4) :

Tableau II.1.4
Couples selon la présence beaux-enfants
Comparaison de plusieurs estimations

I - Effectifs en milliers

	D'après les réponses			
	des		sur les	
	hommes	femmes	beaux	avant
Ensemble	14 676	14 547	14 611	14 611
Enfants de l'homme uniquement (H)				
0	14 448	14 461	14 461	14 448
1+	228	86	86	228
Enfant de la femme uniquement (F)				
0	14 316	14 073	14 316	14 073
1+	359	474	359	474
Bel enfant, de l'homme ou de la femme				
0	14 089	13 987	14 166	13 910
1+	587	560	446	702

II - Répartition (en %)

	D'après les réponses			
	des		sur les	
	hommes	femmes	beaux	avant
Ensemble	100	100	100	100
Enfants de l'homme uniquement (H)				
0	98,4	99,4	99,0	98,9
1+	1,6	0,6	0,6	1,6
Enfant de la femme uniquement (F)				
0	97,6	96,7	98,0	96,3
1+	2,4	3,3	2,5	3,2
Bel enfant, de l'homme ou de la femme				
0	96,0	96,1	97,0	95,2
1+	4,0	3,9	3,0	4,8

L'estimation du nombre de couples vivant avec au moins un bel-enfant varie ainsi de 446 000 à 702 000.

Troisième estimation

Dans l'attente du recensement, qui précisera la réalité de la co-résidence entre parents et enfants, on peut proposer une estimation moyenne, fondée sur les réponses des hommes et des femmes, à la fois sur leurs enfants et leurs beaux-enfants (tableaux II.1.4, II.1.6 et II.1.7). Cette dernière méthode de mesure ne modifie ni l'estimation du nombre total de couples (14 611 000), ni celle des couples qui vivent avec un enfant de moins de moins de 18 ans (6 151 000, 42% des couples). Le nombre de couples vivant avec au moins un « bel-enfant » est estimé à 545 000 (3,7% des couples et 8,9% des couples avec enfant), soit 99 000 de plus que d'après les réponses sur les « beaux-enfants élevés ». Ce sont surtout les couples vivant avec un enfant de l'homme dont l'estimation augmente, passant de 86 000 à 157 000, contre

une augmentation de 359 000 à 416 000 du nombre de couples vivant avec un enfant de la femme. Les couples dans lesquels chaque conjoint a « amené » un enfant sont estimés à 28 000.

Tableau II.1.5
Estimation d'après l'ensemble des réponses sur les enfants
et les beaux-enfants des hommes et des femmes
**Hommes et femmes selon la situation conjugale et
la présence d'enfants et de beaux-enfants**

I - Effectifs en milliers

	Hommes				Femmes					
	En couple			Non en couple	En couple			Non en couple		
	marié	cohabitant	Ensemble		marié	cohabitant	Ensemble			
Ensemble	12 158	2 518	14 676	5 833	11 958	2 589	14 547	7 936		
Enfants dans le ménage (de la personne ou de son conjoint)										
0	7 126	1 411	8 537	5 531	6 974	1 410	8 384	6 893		
1	2 026	596	2 622	179	1 998	631	2 629	616		
2+	3 006	510	3 517	123	2 986	548	3 534	427		
Enfants du couple actuel (C)										
0	7 251	1 542	8 794	5 833	7 089	1 560	8 649	7 936		
1+	4 907	975	5 882	0	4 869	1 029	5 898	0		
Enfants de l'homme uniquement (H)										
0	12 022	2 426	14 448	5 536	11 913	2 547	14 461	7 927		
1+	136	92	228	297	45	42	86	10		
Enfant de la femme uniquement (F)										
0	11 965	2 351	14 316	5 823	11 711	2 362	14 073	6 898		
1+	193	166	359	9	247	227	474	1 038		
Enfants du couple (C), de l'homme (H) et de la femme (F)										
C	H	F								
0	0	0	7 126	1 411	8 537	5 531	6 974	1 410	8 384	6 893
0	0	1+	67	81	148	5	96	125	221	1 034
0	1+	0	48	39	87	292	15	16	31	6
0	1+	1+	11	11	21	4	4	9	13	4
1+	0	0	4 722	866	5 588	0	4 700	922	5 623	0
1+	0	1+	108	67	174	0	142	90	232	0
1+	1+	0	70	34	104	0	22	14	35	0
1+	1+	1+	8	8	15	0	4	3	7	0

Tableau II.1.6

Hommes et femmes selon la situation conjugale et la présence d'enfants et de beaux-enfants

II - Répartition (en %)

	Hommes				Femmes					
	En couple			Non en couple	En couple			Non en couple		
	marié	cohabitant	Ensemble		marié	cohabitant	Ensemble			
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100		
Enfants dans le ménage (de la personne ou de son conjoint)										
0	58,6	56,1	58,2	94,8	58,3	54,5	57,6	86,9		
1	16,7	23,7	17,9	3,1	16,7	24,4	18,1	7,8		
2+	24,7	20,3	24,0	2,1	25,0	21,2	24,3	5,4		
Enfants du couple actuel (C)										
0	59,6	61,3	59,9	100,0	59,3	60,3	59,5	100,0		
1+	40,4	38,7	40,1	0,0	40,7	39,7	40,5	0,0		
Enfants de l'homme uniquement (H)										
0	98,9	96,4	98,4	94,9	99,6	98,4	99,4	99,9		
1+	1,1	3,6	1,6	5,1	0,4	1,6	0,6	0,1		
Enfant de la femme uniquement (F)										
0	98,4	93,4	97,6	99,8	97,9	91,2	96,7	86,9		
1+	1,6	6,6	2,4	0,2	2,1	8,8	3,3	13,1		
Enfants du couple (C), de l'homme (H) et de la femme (F)										
C	H	F								
0	0	0	58,6	56,1	58,2	94,8	58,3	54,5	57,6	86,9
0	0	1+	0,6	3,2	1,0	0,1	0,8	4,8	1,5	13,0
0	1+	0	0,4	1,6	0,6	5,0	0,1	0,6	0,2	0,1
0	1+	1+	0,1	0,4	0,1	0,1	0,0	0,4	0,1	0,1
1+	0	0	38,8	34,4	38,1	0,0	39,3	35,6	38,7	0,0
1+	0	1+	0,9	2,7	1,2	0,0	1,2	3,5	1,6	0,0
1+	1+	0	0,6	1,4	0,7	0,0	0,2	0,5	0,2	0,0
1+	1+	1+	0,1	0,3	0,1	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0

Tableau II.1.7
 Estimation d'après l'ensemble des réponses sur les enfants
 et les beaux-enfants des hommes et des femmes
**Couples selon le statut légal et la
 présence d'enfants et de beaux-enfants**

I - Effectifs en milliers

	Couples			Répondants	
	mariés	cohabitants	Ensemble	Hommes	Femmes
Couples	12 058	2 553	14 611	14 676	14 547
Sans enfant dans le ménage	7 050	1 411	8 461	8 537	8 384
Au moins un enfant dans le ménage	5 008	1 143	6 151	6 139	6 163
<i>Au moins un bel-enfant</i>	297	248	545	550	540
<i>Enfant de l'homme</i>	77	51	129	191	66
<i>Enfant de la femme</i>	207	181	388	323	453
<i>Les deux</i>	13	15	28	36	20
<i>Un enfant commun, pas de bel enfant</i>	4 711	894	5 605	5 588	5 623
<i>Pas d'enfant et un bel-enfant</i>	120	141	261	257	265
<i>Enfant de l'homme</i>	31	28	59	87	31
<i>Enfant de la femme</i>	82	103	185	148	221
<i>Les deux</i>	7	10	17	21	13
<i>Un enfant et un bel-enfant</i>	177	108	284	294	275
<i>Enfant de l'homme</i>	46	24	70	104	35
<i>Enfant de la femme</i>	125	78	203	174	232
<i>Les deux</i>	6	5	11	15	7

II - Répartition des couples (en %)

	Couples		
	mariés	cohabitants	Ensemble
Couples	100	100	100
Sans enfant dans le ménage	58,5	55,3	57,9
Au moins un enfant dans le ménage	41,5	44,7	42,1
<i>Au moins un bel-enfant</i>	2,5	9,7	3,7
<i>Enfant de l'homme</i>	0,6	2,0	0,9
<i>Enfant de la femme</i>	1,7	7,1	2,7
<i>Les deux</i>	0,1	0,6	0,2
<i>Un enfant commun, pas de bel enfant</i>	39,1	35,0	38,4
<i>Pas d'enfant et un bel-enfant</i>	1,0	5,5	1,8
<i>Enfant de l'homme</i>	0,3	1,1	0,4
<i>Enfant de la femme</i>	0,7	4,0	1,3
<i>Les deux</i>	0,1	0,4	0,1
<i>Un enfant et un bel-enfant</i>	1,5	4,2	1,9
<i>Enfant de l'homme</i>	0,4	0,9	0,5
<i>Enfant de la femme</i>	1,0	3,1	1,4
<i>Les deux</i>	0,0	0,2	0,1

III - Répartition des couples avec enfants (en %)

	Couples		
	mariés	cohabitants	Ensemble
Au moins un enfant dans le ménage	100	100	100
<i>Au moins un bel-enfant</i>	5,9	21,7	8,9
<i>Enfant de l'homme</i>	1,5	4,5	2,1
<i>Enfant de la femme</i>	4,1	15,9	6,3
<i>Les deux</i>	0,3	1,3	0,5
<i>Un enfant commun, pas de bel enfant</i>	94,1	78,3	91,1
<i>Pas d'enfant et un bel-enfant</i>	2,4	12,3	4,2
<i>Enfant de l'homme</i>	0,6	2,4	1,0
<i>Enfant de la femme</i>	1,6	9,0	3,0
<i>Les deux</i>	0,1	0,9	0,3
<i>Un enfant et un bel-enfant</i>	3,5	9,4	4,6
<i>Enfant de l'homme</i>	0,9	2,1	1,1
<i>Enfant de la femme</i>	2,5	6,9	3,3
<i>Les deux</i>	0,1	0,5	0,2

1.3 - Le mode de vie des enfants

L'enquête permet également de compter les enfants qui vivent avec leurs deux parents en couple, mariés ou non, un seul de leurs parents (seul ou en couple avec un nouveau conjoint), à l'exception des enfants qui ne vivent avec aucun de leurs parents.

Pour les enfants vivant avec un seul de leurs parents, une seule estimation est possible : 1 044 000 femmes et 302 000 hommes déclarent ne pas vivre en couple et vivre avec un ou plusieurs enfants de moins de 18 ans (en incluant les enfants d'un ancien conjoint, très peu nombreux dans ces familles « uniparentales »). Pour les enfants vivant avec un couple, l'estimation varie selon la méthode de mesure choisie (tableaux II.1.8 et II.1.9). Dans tous les cas, il faut tenir compte du fait que la probabilité d'inclusion des enfants dont les parents vivent en couple est le double de celle des enfants qui vivent avec un seul de leurs parents, les enfants dont aucun parent ne réside avec eux n'apparaissant pas. Pour ces derniers, il faudra attendre le recensement.

Sur 13 230 000 enfants, on compte 2 145 000 enfants vivant avec un parent non en couple (16,2% des enfants), les trois quarts avec leur mère (1 655 000, 12,5%) et un quart avec leur père (490 000, 3,7%). Ces estimations sont en forte hausse par rapport à l'enquête de 1990, et en continuité avec les enquêtes de l'Ined de 1986 et 1994 (Villeneuve-Gokalp 1999). Le nombre d'enfants vivant avec un parent et un beau-parent s'établit entre 604 000 (4,6%) avec la première méthode et 943 000 (7,1%) d'après les dates de naissance et d'union, la troisième méthode conduisant à une estimation de 773 000 (5,8%).

La comparaison des différentes méthodes d'estimation et la comparaison avec le recensement sortent du cadre de ce rapport intermédiaire, mais il est certain que le fait

d'avoir interrogé des hommes permet de remettre en cause les réponses des femmes quant au nombre de leurs beaux-enfants, probablement sous-déclarés.

Tableau II.1.8
Enfants selon leur situation familiale

I - Effectifs (en milliers)

Enfants	Hommes				Femmes			
	Marié	Cohab	Couple	Seul	Marié	Cohab	Couple	Seule
dans le ménage	9 267	1 790	11 057	491	9 201	1 912	11 113	1 653
du couple actuel	8 818	1 448	10 267	-	8 810	1 547	10 356	-
de la personne	186	116	302	477	332	309	641	1 641
d'un conjoint	263	226	489	14	60	56	116	13

Enfants	Hommes				Femmes			
	Marié	Cohab	Couple	Seul	Marié	Cohab	Couple	Seule
dans le ménage	9 267	1 790	11 057	491	9 201	1 912	11 113	1 653
du couple actuel	8 818	1 448	10 267	-	8 810	1 547	10 356	-
de l'homme	186	116	302	477	60	56	116	13
de la femme	263	226	489	14	332	309	641	1 641

Enfants (d'après les hommes en couple)						Avec un seul parent		Ensemble
Enfants	Marié	Cohab	Couple	Hseul	Fseule	Recomp	Mono	
	dans le ménage	9 267	1 790	11 057	491	1 653	790	2 145
du couple actuel	8 818	1 448	10 267	-	-	-	-	10 267
de l'homme	186	116	302	477	13	302	490	792
de la femme	263	226	489	14	1 641	489	1 655	2 143

Enfants (d'après les femmes en couple)						Avec un seul parent		Ensemble
Enfants	Marié	Cohab	Couple	Hseul	Fseule	Recomp	Mono	
	dans le ménage	9 201	1 912	11 113	491	1 653	756	2 145
du couple actuel	8 810	1 547	10 356	-	-	-	-	10 356
de l'homme	60	56	116	477	13	116	490	606
de la femme	332	309	641	14	1 641	641	1 655	2 295

Enfants (d'après les beaux-enfants déclarés)						Avec un seul parent		Ensemble
Enfants	Marié	Cohab	Couple	Hseul	Fseule	Recomp	Mono	
	dans le ménage	9 234	1 851	11 085	491	1 653	604	2 145
du couple actuel	8 912	1 569	10 481	-	-	-	-	10 481
de l'homme	60	56	116	477	13	116	490	606
de la femme	263	226	489	14	1 641	489	1 655	2 143

Enfants (d'après les enfants repérés comme nés avant le couple actuel)						Avec un seul parent		Ensemble
Enfants	Marié	Cohab	Couple	Hseul	Fseule	Recomp	Mono	
	dans le ménage	9 234	1 851	11 085	491	1 653	943	2 145
du couple actuel	8 716	1 426	10 142	-	-	-	-	10 142
de l'homme	186	116	302	477	13	302	490	792
de la femme	332	309	641	14	1 641	641	1 655	2 295

Enfants (d'après tous les enfants et beaux-enfants déclarés)						Avec un seul parent		Ensemble
Enfants	Marié	Cohab	Couple	Hseul	Fseule	Recomp	Mono	
	dans le ménage	9 234	1 851	11 085	491	1 653	773	2 145
du couple actuel	8 814	1 498	10 311	-	-	-	-	10 311
de l'homme	123	86	209	477	13	209	490	699
de la femme	297	268	565	14	1 641	565	1 655	2 219

Tableau II.1.9
Enfants selon leur situation familiale

II - Répartition (en %)

Enfants (d'après les hommes en couple)						Avec un seul parent		Ensemble
Enfants	Marié	Cohab	Couple	Hseul	Fseule	Recomp	Mono	
dans le ménage	70,2	13,6	83,8	3,7	12,5	6,0	16,2	100
du couple actuel	66,8	11,0	77,8	-	-			77,8
de l'homme	1,4	0,9	2,3	3,6	0,1	2,3	3,7	6,0
de la femme	2,0	1,7	3,7	0,1	12,4	3,7	12,5	16,2

Enfants (d'après les femmes en couple)						Avec un seul parent		Ensemble
Enfants	Marié	Cohab	Couple	Hseul	Fseule	Recomp	Mono	
dans le ménage	69,4	14,4	83,8	3,7	12,5	5,7	16,2	100
du couple actuel	66,4	11,7	78,1	-	-			78,1
de l'homme	0,5	0,4	0,9	3,6	0,1	0,9	3,7	4,6
de la femme	2,5	2,3	4,8	0,1	12,4	4,8	12,5	17,3

Enfants (d'après les beaux-enfants déclarés)						Avec un seul parent		Ensemble
Enfants	Marié	Cohab	Couple	Hseul	Fseule	Recomp	Mono	
dans le ménage	69,8	14,0	83,8	3,7	12,5	4,6	16,2	100
du couple actuel	67,4	11,9	79,2	-	-			79,2
de l'homme	0,5	0,4	0,9	3,6	0,1	0,9	3,7	4,6
de la femme	2,0	1,7	3,7	0,1	12,4	3,7	12,5	16,2

Enfants (d'après les enfants repérés comme nés avant le couple actuel)						Avec un seul parent		Ensemble
Enfants	Marié	Cohab	Couple	Hseul	Fseule	Recomp	Mono	
dans le ménage	69,8	14,0	83,8	3,7	12,5	7,1	16,2	100
du couple actuel	65,9	10,8	76,7	-	-			76,7
de l'homme	1,4	0,9	2,3	3,6	0,1	2,3	3,7	6,0
de la femme	2,5	2,3	4,8	0,1	12,4	4,8	12,5	17,4

Enfants (d'après tous les enfants et beaux-enfants déclarés)						Avec un seul parent		Ensemble
Enfants	Marié	Cohab	Couple	Hseul	Fseule	Recomp	Mono	
dans le ménage	69,8	14,0	83,8	3,7	12,5	5,8	16,2	100
du couple actuel	66,6	11,3	77,9	-	-			77,9
de l'homme	0,9	0,6	1,6	3,6	0,1	1,6	3,7	5,3
de la femme	2,2	2,0	4,3	0,1	12,4	4,3	12,5	16,8

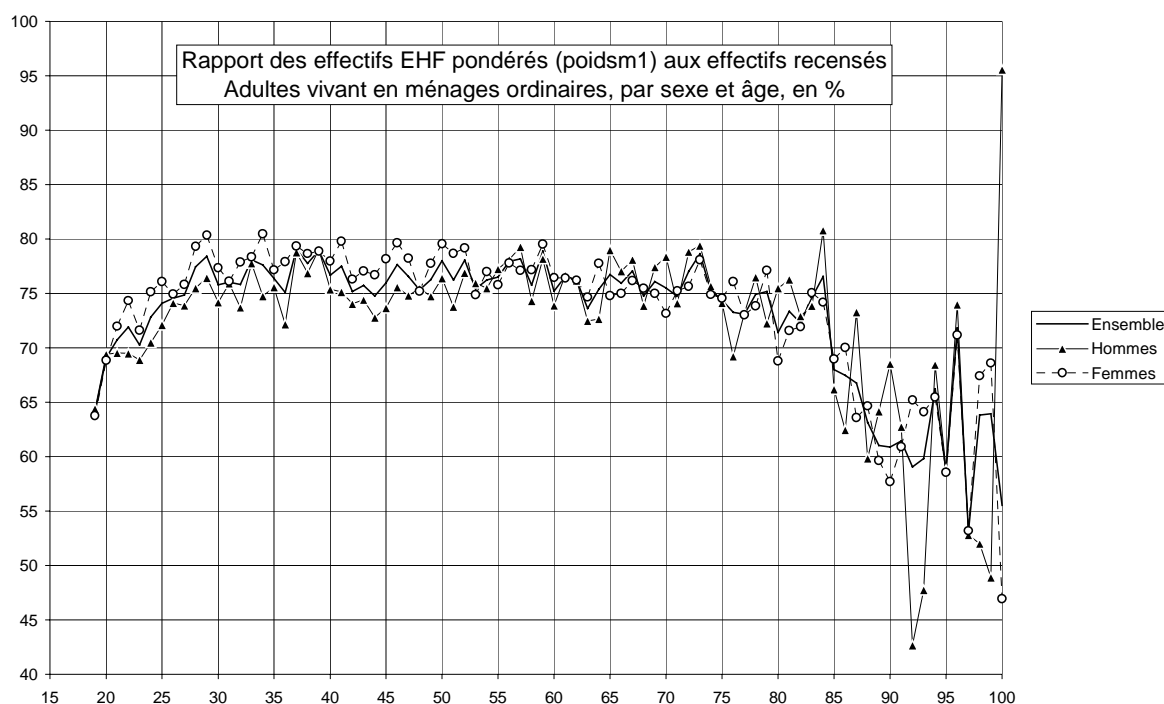
1.4 - Les familles représentées par plusieurs générations

On peut comparer les effectifs des différentes générations, d'un point de vue global pour l'ensemble de l'échantillon. Le nombre de personnes dont les parents sont vivants doit correspondre à celui des enfants adultes déclarés par les personnes, le nombre de petits-enfants doit correspondre à celui des enfants des personnes dont les parents sont vivants, *etc.* Une autre vérification peut être faite sur le nombre de liens : paires [parent, enfant], [grand-parent, petit-enfant], [frère, sœur], *etc.* Cependant, ces vérifications sont compliquées par les questions de pondération (différence entre taille de fratrie et nombres d'enfants) et de différences de champs observés (survie et résidence en ménage – et en France – des membres de la parenté) ; de plus, la vérification faite sur les beaux-enfants nous incite à attendre le recensement pour pousser plus avant dans cette direction.

2 - Validations externes

Par comparaison entre les effectifs issus de la première pondération et les effectifs recensés (graphique II.1.1), on estime le taux d'échec à 24,5%. Ce taux ne peut cependant pas être calculé exactement sans disposer des effectifs recensés dans chaque zone de délégué, et d'une validation des âges déclarés à l'enquête. Le taux de réponse varie très peu avec l'âge, entre 25 et 85 ans. Le taux de réponse varie très peu avec le sexe : 25,4% pour les hommes et 24,8% pour les femmes

Graphique II.2.1



2.1 - Le nombre de naissances : comparaison avec l'état civil

Le premier contrôle a porté sur l'effectif de naissances déclarées. Ce contrôle avait un triple but : d'abord valider l'enquête, ensuite établir une statistique de la paternité à un niveau national, puis comparer les réponses des hommes et celles des femmes.

La comparaison a été effectuée à partir des données de l'état-civil. Les diverses comparaisons ont porté uniquement sur les naissances vivantes, quels que soient les critères retenus par ailleurs, pour les années 1970 à 1998 (une variable de l'enquête famille renseigne sur les enfants décédés à la naissance).

Les données n'étant pas produites de la même manière, il existe un certain nombre de biais propres à ces différences d'enregistrement. Certains biais conduisent à sous-estimer le nombre des naissances. Tout d'abord, l'enquête étant réalisée simultanément avec le

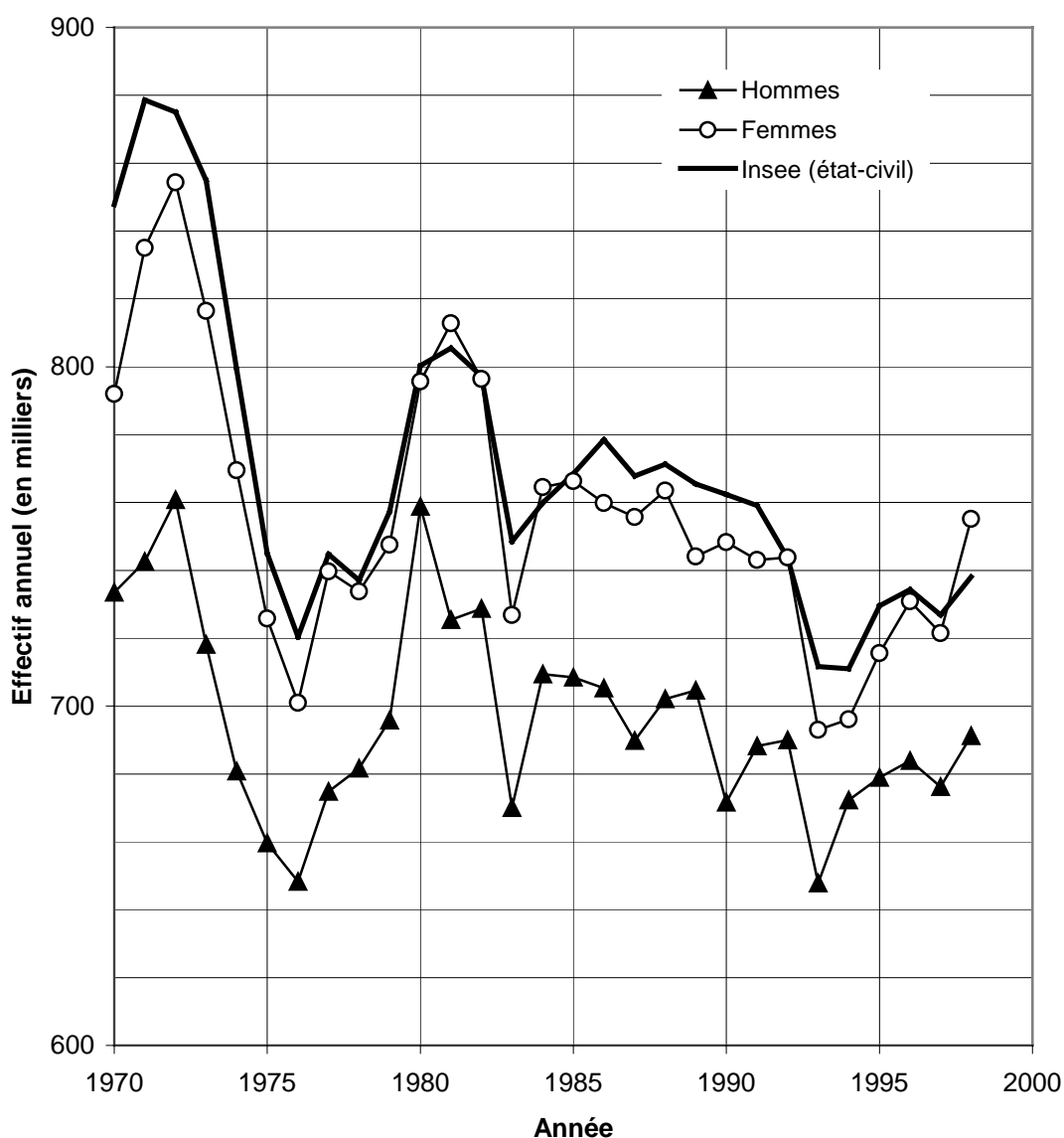
recensement, il en résulte un possible sous-enregistrement des naissances de l'ordre de 1% à 3%, correspondant à la proportion de personnes qui échappent au recensement. D'autre part, les données de l'enquête sont issues des déclarations de personnes présentes sur le territoire au moment de l'enquête et vivant en ménage ordinaire (puisque la pondération actuelle ne prend pas en compte la population vivant en collectivités), il en résulte donc un déficit des naissances du fait de l'émigration, de la mortalité et de la non prise en compte des personnes vivant en collectivité. D'autre part, les personnes n'ayant pas reconnu leur(s) enfant(s) ne les ont sans doute pas non plus déclarés à l'enquête (ce dernier phénomène concerne essentiellement les hommes).

A l'inverse, les naissances peuvent être surestimées dans l'enquête. Les caractéristiques de la population répondante sont méconnues, mais on sait que les personnes seules sont moins bien recensées que celles qui vivent à plusieurs dans le même logement. Il doit en résulter une sous-représentation des personnes sans enfant, qui doit être un peu plus marquée pour les femmes que pour les hommes, ces derniers étant plus nombreux à vivre seuls même s'ils ont eu des enfants. Par ailleurs, les enfants immigrés sont comptabilisés dans l'enquête, mais on peut les isoler à partir de l'information sur leur lieu de naissance. On s'attendait à une surestimation du nombre des naissances, consécutive à une post-stratification des adultes par sexe et âge uniquement, les individus en couple avec descendance (qui auraient mieux répondu à l'enquête) étant autant pondérés que les personnes seules sans descendance (supposées être moins souvent à leur domicile et moins intéressées par une enquête sur les familles). Or l'estimation obtenue du nombre de naissances, en particulier à partir des réponses des femmes, est très proche du nombre des naissances enregistrées à l'état civil.

Nous avons calculé le nombre de naissances de différentes manières pour comparer avec les données de l'état-civil. Tout d'abord nous avons uniquement considéré les enfants biologiques de la personne. Ensuite nous avons pris en compte les enfants adoptés, en supposant qu'ils ont peu de chances d'avoir été déclarés par les personnes qui les ont abandonnés, on les comptabilise alors par le biais de leurs parents adoptifs (graphique II.2.2). Enfin, nous avons ôté les enfants nés à l'étranger (graphiques II.2.3 et II.2.4).

Graphique II.2.2

**Comparaison du nombre annuel de naissances vivantes, selon
l'enquête famille et l'état-civil
De 1970 à 1998**



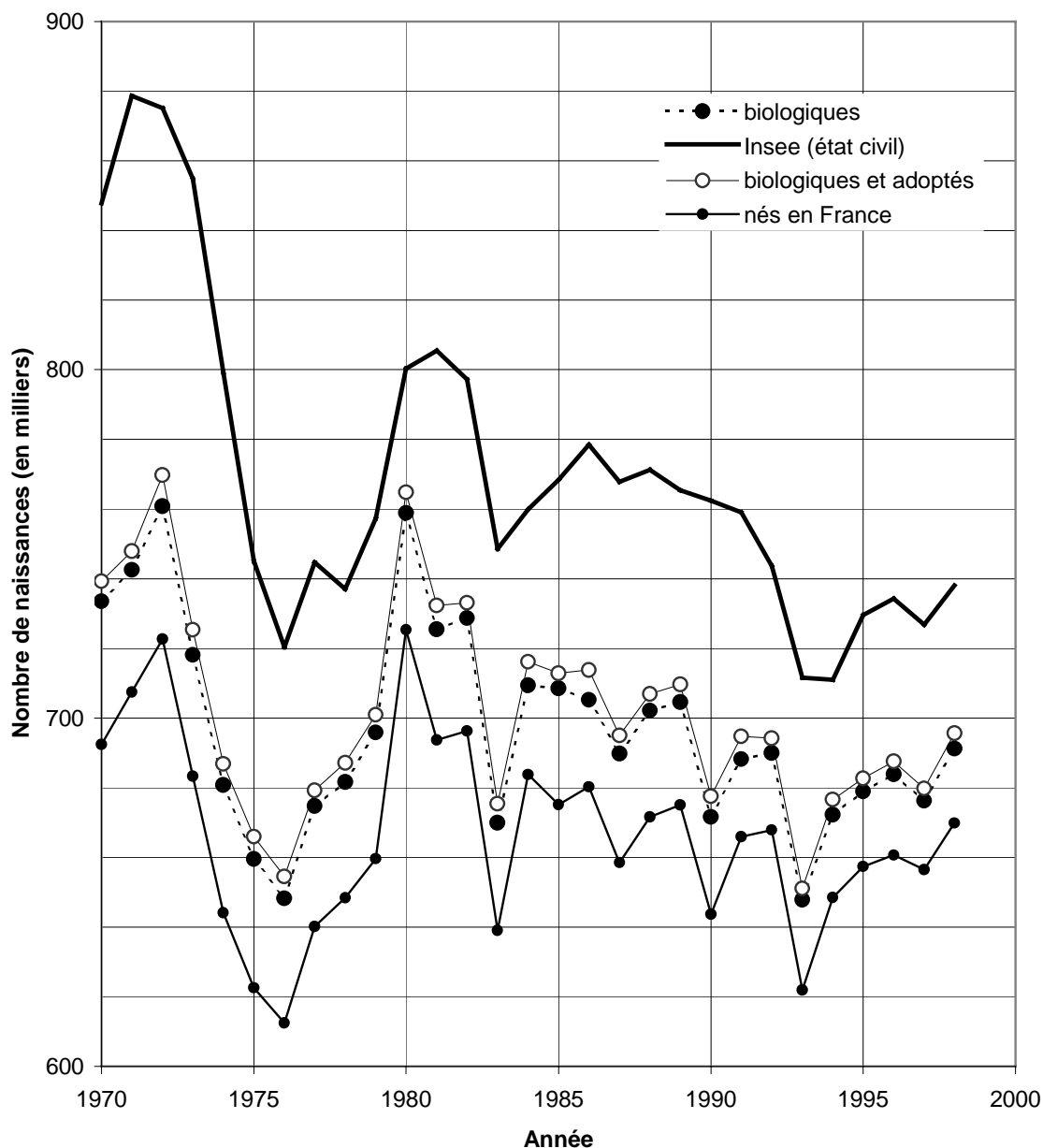
Si l'on considère la courbe prenant en compte tous les enfants (biologiques, adoptés, nés à l'étranger) les résultats issus des déclarations féminines sont très proches de celles de l'état-civil (graphique II.2.1). *A priori*, il ne semble pas correct de conserver les enfants nés hors du territoire mais, à l'inverse, les naissances survenues chez des personnes maintenant parties à l'étranger (ou non recensées) ou décédées ne sont pas non repérées dans l'enquête.

Les réponses des hommes présentent une nette sous-déclaration des naissances. Plusieurs phénomènes peuvent être à l'origine de cette sous-déclaration : les hommes n'ayant pas reconnu leurs enfants biologiques ne les déclarent probablement pas à l'enquête.

D'autre part, du fait que les hommes vivent moins avec leurs enfants biologiques et plus avec leurs beaux-enfants que les femmes peut expliquer qu'ils parlent des enfants qu'ils ont élevés (enfants ou beaux-enfants) et omettent certains de leurs propres enfants, nés au cours d'une union conjugale antérieure (graphiques II.2.3 et II.2.4).

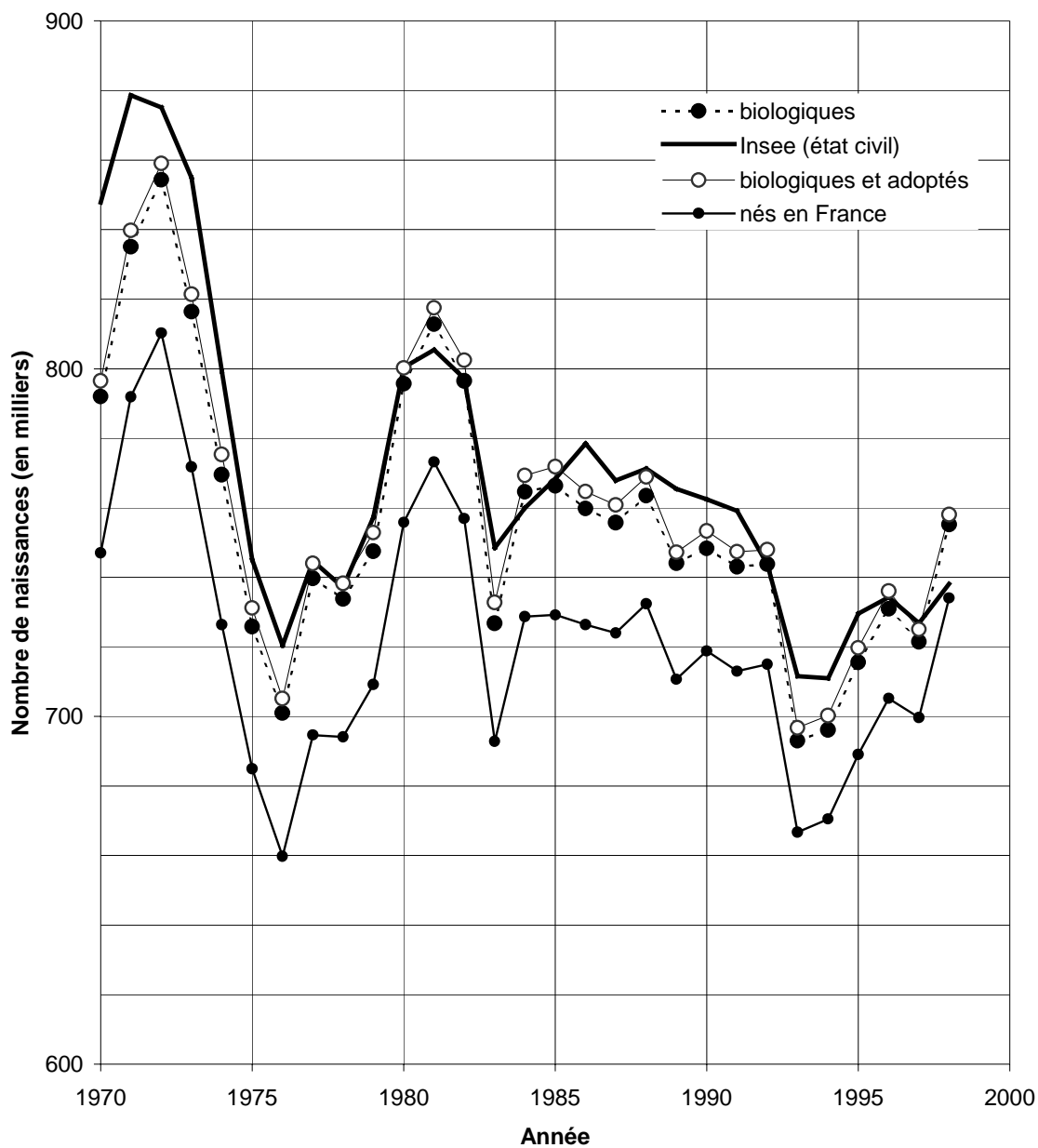
Graphique II.2.3

Comparaison du nombre annuel de naissances déclaré par les hommes dans l'enquête famille, et enregistré à l'état-civil



Graphique II.2.4

Comparaison du nombre annuel de naissances déclaré par les femmes dans l'enquête famille, et enregistré à l'état-civil



2.2 - Les situations conjugales : comparaison avec l'enquête Emploi

Dans l'attente des validations que permettra le recensement, tant à l'échelle individuelle qu'à l'échelle globale, l'enquête emploi réalisée par l'Insee en janvier 1999 sert de premier point de comparaison.

Depuis 1990, l'enquête annuelle sur l'emploi réalisée par l'Insee inclut une question, posée pour tous les membres du ménage, sur la vie en couple. Cette nouvelle variable est très peu exploitée par l'Insee. L'enquête Ined de 1994, complémentaire à l'enquête Emploi, a permis de valider les réponses à cette question (Toulemon, 1996, pp. 707-710). L'enquête EHF confirme la qualité de cette information, ou tout au moins conduit à des résultats extrêmement proches : on compte dans l'enquête Famille 14,6 millions de couples, contre 14,8 d'après l'enquête Emploi.

La population totale de l'enquête EHF, calée sur la population par sexe et âge du recensement de 1999, est plus faible que celle de l'enquête Emploi, dont les effectifs sont recalés sur le recensement de 1990, actualisé par l'Insee. La différence est un peu plus forte, car l'enquête Emploi rattache davantage de personnes au ménage que le recensement. On compte donc 622 000 personnes de moins dans EHF, dont 336 000 en couple. La notion de vie en couple inclut explicitement dans l'enquête EHF la vie en couple sans co-résidence : « même si votre conjoint occupe un autre logement pour des raisons professionnelles ». De plus, 3,9% des personnes n'ont pas répondu à la question sur la vie de couple, un peu plus souvent les femmes (4,6%) que les hommes (3,2%) (tableau II.2.5).

Tableau II.2.5

Population de 20 ans ou plus, ménages ordinaires

I - Effectifs en milliers

Enquête Emploi de 1999			
	Ensemble	En couple	
		Oui	Non
Hommes	20 862	14 745	6 116
Femmes	22 752	14 814	7 938
Ensemble	43 613	29 559	14 054

Enquête EHF				
	Ensemble	En couple		
		Oui	Non	Non réponse
Hommes	20 508	14 676	5 178	654
Femmes	22 483	14 547	6 907	1 029
Ensemble	42 992	29 223	12 086	1 683

Différence EHF- EE				
	Ensemble	En couple		
		Oui	Non	Non réponse
Hommes	- 353	- 70	- 938	+ 654
Femmes	- 268	- 267	- 1 031	+ 1 029
Ensemble	- 622	- 336	- 1 969	+ 1 683

II - Répartition selon la situation de couple, en %

Enquête Emploi de 1999			
	Ensemble	En couple	
		Oui	Non
Hommes	100	70,7	29,3
Femmes	100	65,1	34,9
Ensemble	100	67,8	32,2

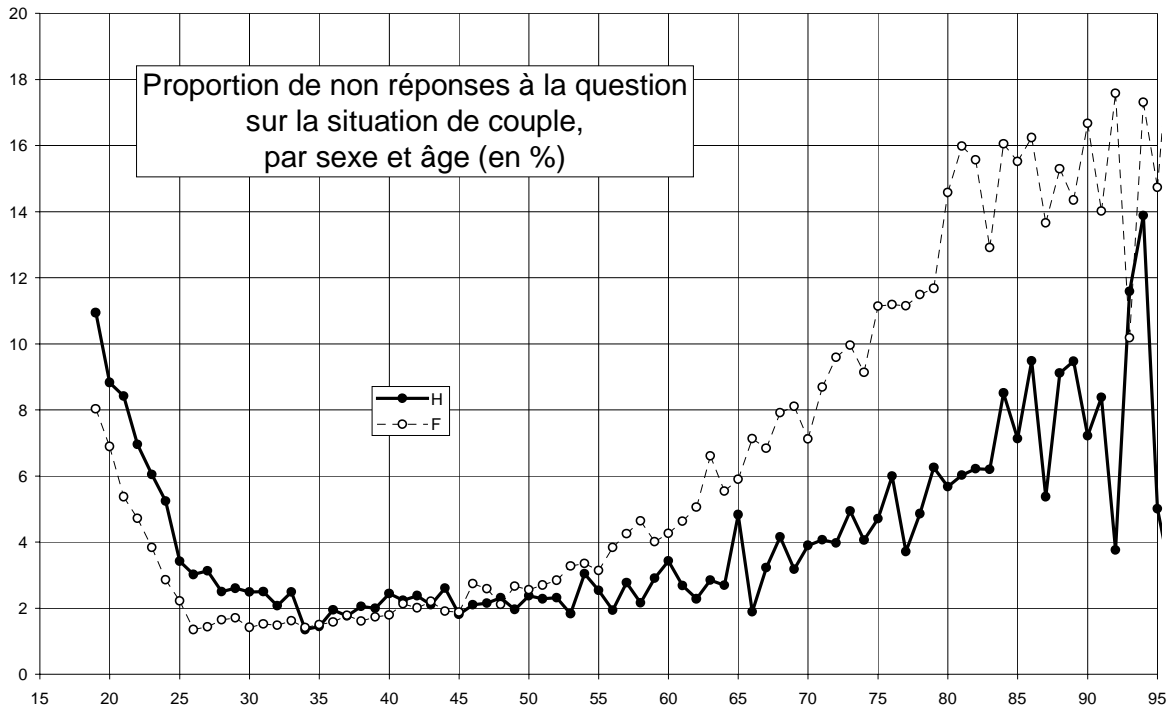
Enquête EHF				
	Ensemble	En couple		
		Oui	Non	Non réponse
Hommes	100	71,6	25,2	3,2
Femmes	100	64,7	30,7	4,6
Ensemble	100	68,0	28,1	3,9

Différence EHF- EE				
	Ensemble	En couple		
		Oui	Non	Non réponse
Hommes		+ 0,9	- 4,1	+ 3,2
Femmes		- 0,4	- 4,2	+ 4,6
Ensemble		+ 0,2	- 4,1	+ 3,9

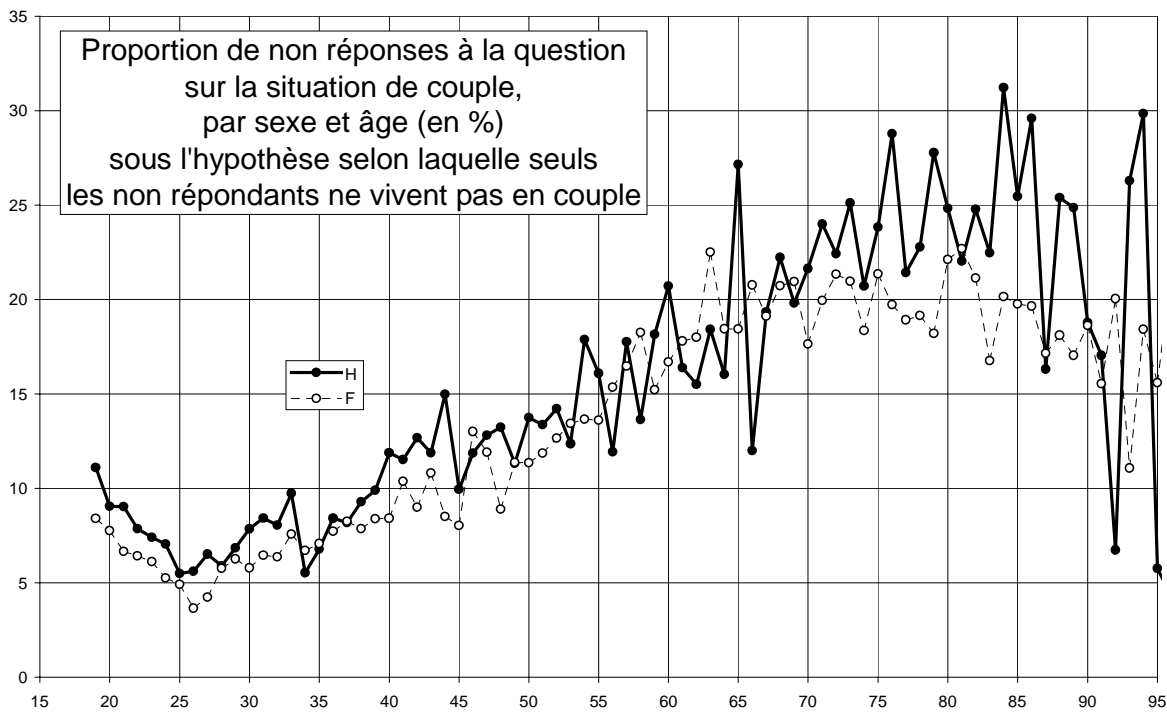
La proportion de non-répondants par sexe et âge montre qu'aux âges où la vie de couple est fréquente, les non-réponses sont rares, tandis qu'à l'inverse dans les catégories qui vivent plus rarement en couple, jeunes et surtout jeunes hommes, personnes âgées et surtout femmes âgées, la non-réponse est plus fréquente (graphique II.2.6). En attendant les données du recensement, on peut accepter l'hypothèse selon laquelle seules les personnes qui ne vivent pas en couple n'ont pas répondu à cette question, hypothèse fondée sur le fait que les

personnes non concernées ont tendance à ne pas remplir la case correspondant à leur situation. La proportion de non-répondants par sexe et âge sous cette hypothèse croît avec l'âge, sans différence notable entre hommes et femmes (graphique II.2.7).

Graphique II.2.6

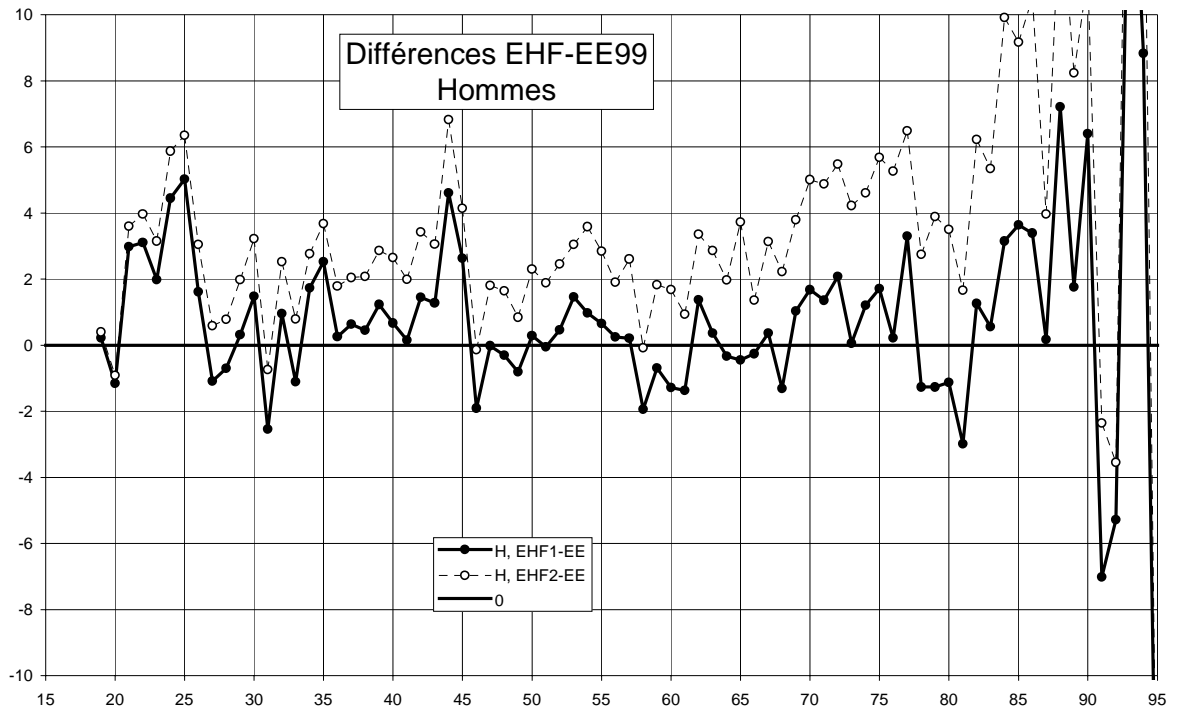


Graphique II.2.7

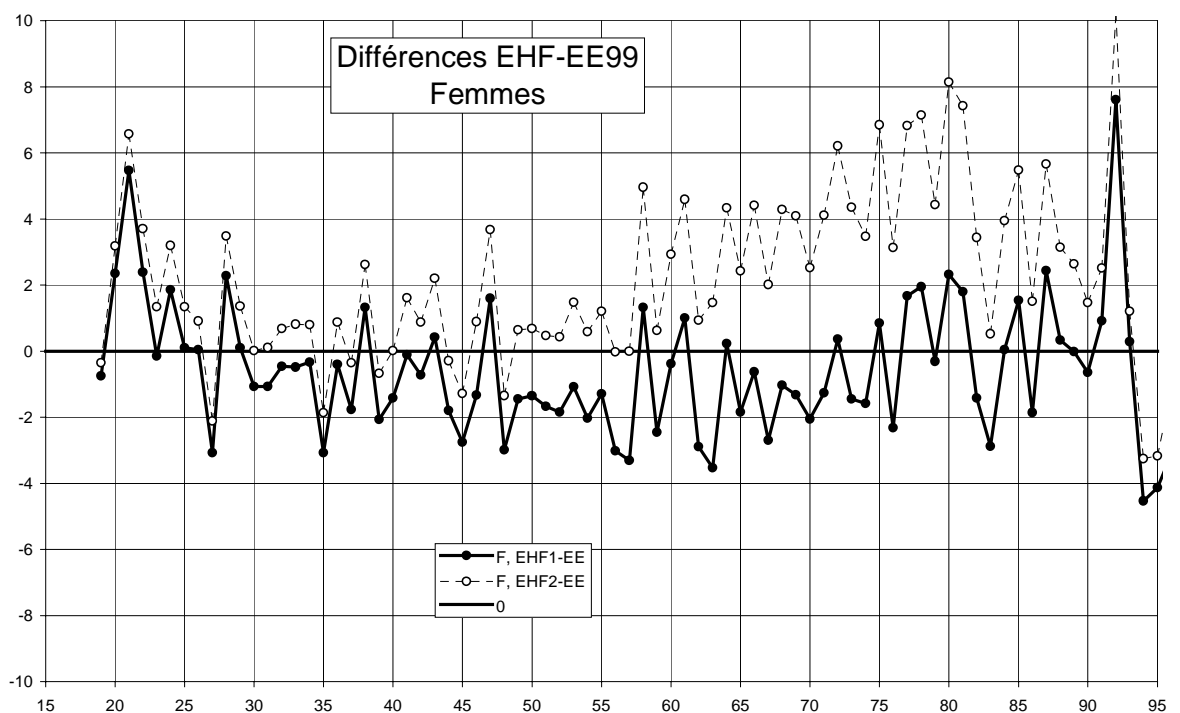


On peut estimer la proportion de personnes en couple sous deux hypothèses : selon la première, qui correspond au graphique II.2.7, les personnes qui n'ont pas répondu à la question sur la vie de couple ne vivent pas en couple ; selon la seconde, les non-répondants se répartissent comme les répondants.

Graphique II.2.8

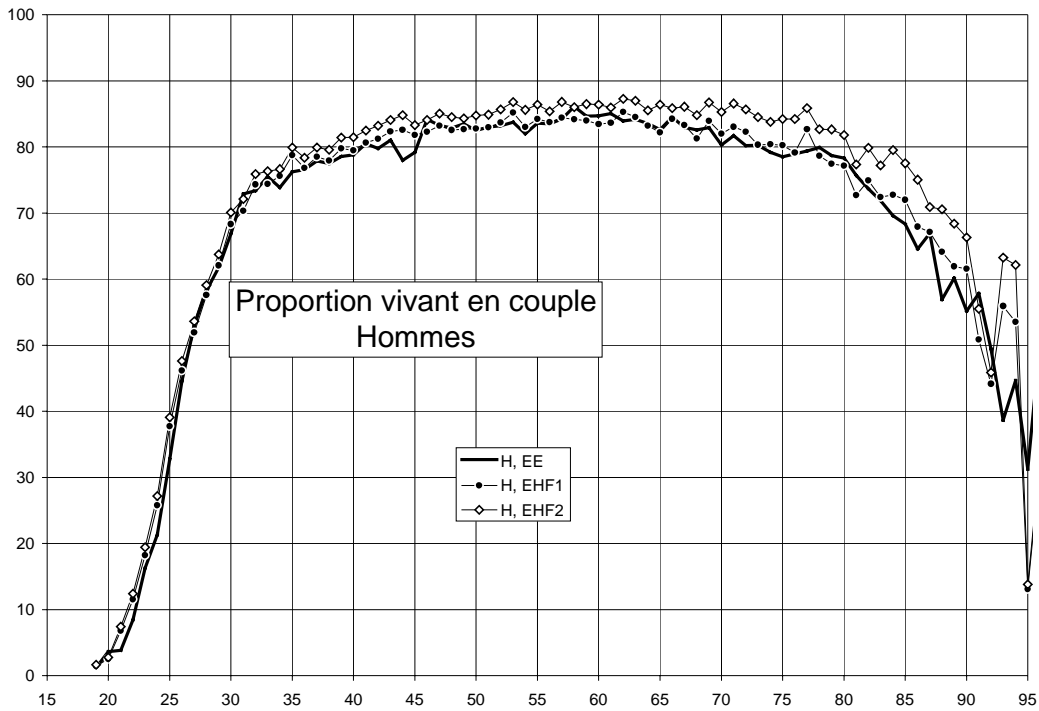


Graphique II.2.9

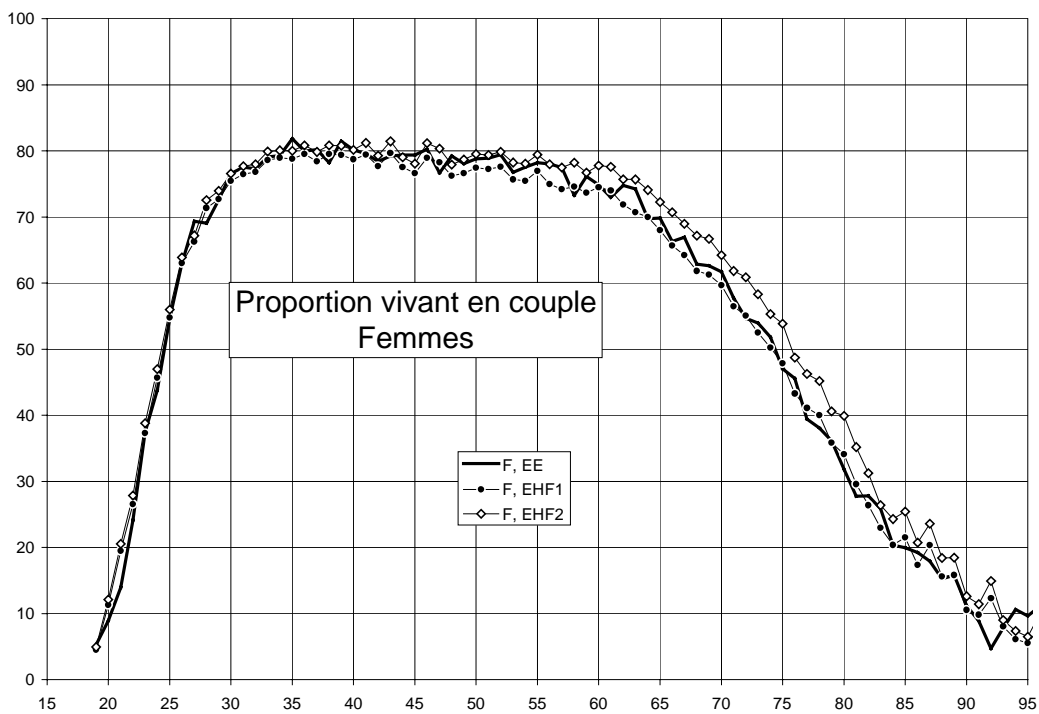


Les graphiques II.2.8 et II.2.9 qui présentent la différence avec l'enquête emploi incitent à préférer la première, surtout pour les hommes, et les graphiques II.2.10 et II.2.11 montrent les proportions de personnes en couple selon le sexe et l'âge selon ces deux hypothèses.

Graphique II.2.10



Graphique II.2.11



2.3 - Couples avec ou sans enfants : comparaison avec l'enquête Emploi

Pour permettre la comparaison avec l'enquête Emploi, on utilise la même définition des « enfants », c'est-à-dire les enfants présents dans le ménage et âgés de moins de 18 ans (en fin d'année 1999). Les définitions ne sont cependant pas exactement identiques. L'enquête Emploi inclut tous les enfants vivant avec un couple, même s'ils ne sont pas les enfants du couple, par exemple un couple vivant avec un petit-enfant sera compté comme un couple avec un enfant. A l'inverse, l'enquête EHF ne considère que les enfants élevés par le répondant, enfants « biologiques », enfants adoptés ou enfants du conjoint, à l'exclusion des autres enfants (1 330 000 personnes, dont 940 000 vivant en couple, déclarent dans l'enquête avoir accueilli, pendant au moins six mois, un autre enfant, mais on ne sait pas si l'enfant réside encore dans le ménage).

Ici encore, les résultats des deux enquêtes sont très proches : 58% des couples vivent sans aucun enfant « de moins de 18 ans », 18% avec un enfant et 24% avec deux enfants ou davantage. Les couples mariés vivent plus fréquemment sans enfant ou avec deux enfants, et moins fréquemment avec un seul enfant que les couples non mariés, ce qui s'explique par la différence de structure par âge entre couples mariés et cohabitants (tableau II.2.12).

Tableau II.2.12
Nombre de couples selon
la situation légale et
le nombre d'enfants

	Milliers		Répartition (%)	
	EE99	EHF	EE99	EHF
Ensemble	14 799	14 611	100	100
Cohabitants	2 518	2 553	17,0	17,5
Mariés	12 280	12 058	83,0	82,5
Sans enfant	8 639	8 461	58,4	57,9
Un enfant	2 661	2 625	18,0	18,0
Deux ou plus	3 499	3 525	23,6	24,1
Cohab-0	1 395	1 411	9,4	9,7
Cohab-1	624	613	4,2	4,2
Cohab-2+	499	529	3,4	3,6
Marie-0	7 243	7 050	48,9	48,3
Marie-1	2 036	2 012	13,8	13,8
Marie-2+	3 001	2 996	20,3	20,5

	Milliers		Répartition (%)	
	EE99	EHF	EE99	EHF
Cohabitants	2 518	2 553	100	100
Sans enfant	1 395	1 411	55,4	55,3
Un enfant	624	613	24,8	24,0
Deux ou plus	499	529	19,8	20,7
Mariés	12 280	12 058	100,0	100,0
Sans enfant	7 243	7 050	59,0	58,5
Un enfant	2 036	2 012	16,6	16,7
Deux ou plus	3 001	2 996	24,4	24,8

3) Documentation du fichier

Un groupe d'exploitation a été créé, visant à mettre en relation et à informer les diverses personnes travaillant ou ayant un projet de travail sur l'enquête. Ce groupe est coordonné à l'Ined par Cécile Lefèvre ; un ouvrage collectif en sera issu.

Des sous-groupes particuliers ont également été créés : un sous-groupe « constitution du fichier », centralisant et archivant toutes les opérations concernant la constitution du fichier ; un sous-groupe « langues » travaillant sur les variables relatives à la transmission des langues et des parlers, d'abord sur le codage, puis sur l'exploitation de cette partie de l'enquête.

Les différentes étapes de codage, d'apurement et de correction du fichier sont archivées à l'Ined, le fichier est diffusé par l'Insee.

Contacts pour l'exploitation de l'enquête :

Toute personne souhaitant travailler sur l'enquête EHF est priée de contacter une des personnes ci-dessous. Dans tous les cas, merci de faire une copie à Cécile Lefèvre.

Coordination générale : Cécile Lefèvre. lefevre@ined.fr

Responsable de l'enquête à l'Insee : François Clanché. francois.clanche@insee.fr

Histoire familiale des hommes détenus : Francine Cassan. francine.cassan@insee.fr

Documentation des fichiers : Marie-France Cristofari. marie-france.cristofari@insee.fr

Codification des langues : Alexandra Filhon. filhon@ined.fr

Constitution et apurement du fichier : Magali Mazuy. mazuy@ined.fr

Comparaisons internationales : Laurent Toulemon. toulemon@ined.fr

Adresses postales

Ined, 133, Boulevard DAVOUT
75 980 PARIS Cedex 20

Insee, division des enquêtes et études démographiques,
Timbre F170,
18, Boulevard Adolphe PINARD
75 675 PARIS Cedex 14

ANNEXE

**Étude de l'histoire familiale :
l'édition 1999 de l'enquête famille**

Article paru dans le *Courrier des statistiques*, n° 93, mars 2000

Étude de l'histoire familiale

L'édition 1999 de l'enquête Famille

À l'occasion du recensement de la population de mars 1999, 380 000 hommes et femmes vivant en domicile ordinaire ont rempli un bulletin complémentaire sur le thème de leur « histoire familiale », incluant des questions sur leurs origines, leurs enfants, leurs périodes de vie en couple et leur parcours social, ainsi que sur les langues d'usage au sein de leur famille, nationales et régionales ; ces mêmes informations ont été recueillies auprès de 6 600 personnes vivant en communauté, dont 1 700 détenus de sexe masculin.

Profondément rénové, le questionnaire démographique de cette édition 1999 de l'enquête Famille, la première à s'adresser également à des hommes, permettra de nombreuses études, couvrant les histoires familiales dans toute leur complexité. L'exploitation des questions complémentaires sur les langues et parlars apportera par ailleurs une information très attendue sur la diversité linguistique de notre pays et la dynamique de l'intégration nationale tout au long de ce siècle.

De tout premiers résultats, portant sur les détenus, ont été publiés en avril 2000. Le fichier définitif sera mis à la disposition du groupe d'exploitation en décembre 2001, et à la disposition du public au cours de l'année 2002.

Pour ne pas alourdir la présentation, il sera ici essentiellement question, s'agissant des aspects méthodologiques, de l'enquête auprès des ménages ordinaires.

L'information démographique en France provient de deux sources principales. Le recensement fournit des données sur l'état de la population à une date donnée, l'état civil renseigne sur les mouvements de population (naissances, mariages, décès). Mais ces deux sources sont trop sommaires pour éclairer le comportement des acteurs (nombre d'enfants, calendrier des naissances, types d'union, remariage, etc.) : l'objectif principal du recensement est de fournir une information localisée, à une échelle géographique très fine, notamment pour proposer l'effectif de la population légale de chaque commune, authentifié par un décret ; l'état civil a comme première fonction de définir l'identité des personnes.

Associée au recensement de la population depuis 1954, ce qui en fait l'une des plus anciennes enquêtes

par sondage de l'Insee, l'enquête Famille vient compléter le dispositif. Son objectif premier est le suivi du développement des *nouvelles formes familiales*, à travers un questionnaire *retrospectif et à caractère biographique* reconstituant l'histoire démographique des générations. En outre, chaque édition de cette enquête consacre une batterie de questions à l'étude d'un thème particulier lié aux préoccupations du moment, comme l'activité féminine en 1982 ou la garde des jeunes enfants en 1990. Pour 1999, on a choisi la transmission des langues et parlars d'une génération à l'autre.

Le principe de réalisation est très simple : dans une fraction des secteurs d'agent recenseur constitués pour la collecte du recensement (un sur cinquante depuis 1962)¹, les personnes entrant dans le champ de l'enquête

Famille reçoivent, en plus de leur bulletin individuel (BI), un questionnaire spécifique qu'elles sont invitées à remplir elles-mêmes et à remettre à l'agent recenseur avec les autres documents du recensement. Entre autres avantages, cette organisation permet de décharger le BI d'un certain nombre de questions démographiques qui figurent dans les recensements étrangers ou sont recommandées par l'ONU, mais qu'il serait coûteux de poser à l'ensemble de la population (nombre d'enfants que l'on a déjà eus, état matrimonial détaillé, dates de décès du conjoint ou des enfants...). Réciproquement, l'enquête Famille utilise les informations collectées dans le recensement.

1. La taille de l'échantillon enquêté s'explique par la nécessité de ventiler la plupart des données selon de nombreux critères, dont l'âge et la génération.

Les travaux de l'Ined sur les situations et histoires familiales

Les situations légales recueillies par le recensement et l'état civil ne tiennent pas compte des histoires familiales. Ainsi, le recensement ne fait pas de différence entre personnes mariées et personnes remariées, il ne repère précisément ni les couples non mariés ni les relations entre adultes et enfants d'un même ménage. De son côté, l'état civil distingue entre enfants « légitimes » et « naturels », mais n'informe pas sur le type de relation qui unit les parents des enfants nés hors mariage (co-résidence éventuelle, durée de la cohabitation).



L'Ined (133, boulevard Davout - Paris 20^e)

Pour prendre la mesure de ces phénomènes, l'Ined a mené en 1986 une enquête spécifique sur les situations familiales, à partir d'un échantillon de 5 000 personnes issu de l'enquête Emploi de l'Insee, dans lequel étaient surreprésentés les ménages comprenant des personnes en situation « atypique » : adulte non célibataire vivant seul, adultes vivant en couple sans être mariés, enfant dont la personne de référence du ménage n'est pas le parent, enfant dont un seul parent réside dans le ménage. Le questionnaire comprenait des questions rétrospectives sur l'ensemble des périodes de vie en couple, avec ou sans mariage, sur les dates de naissance et de changement de résidence de l'ensemble des enfants de la personne, résidant dans le ménage ou non, ainsi que sur l'ensemble des enfants vivant dans le ménage sans être les enfants de la personne interrogée.

Cette enquête a permis de décrire les situations familiales de fait des adultes et des enfants. Elle a montré que les « histoires familiales », même différentes de leur sanction légale par le mariage, n'étaient pas des « secrets de famille » indicibles, mais à l'inverse que les personnes interrogées répondaient volontiers à des questions sur leur situation et histoire familiales, questions qu'elles jugeaient concrètes et bien adaptées à leur situation. Toutefois, elle souffre de deux limites : malgré l'efficacité du plan de sondage, la taille réduite de l'échantillon ne permet pas de produire une information précise sur des situations relativement rares ; en outre, les personnes de plus de 50 ans ne sont pas prises en compte, ce qui rend impossible toute description de l'évolution sur le long terme.

Une deuxième enquête de même nature a été conduite en 1994, dans le cadre du cycle européen des Fertility and Family Surveys (enquêtes sur la fécondité et la famille). Touchant 23 pays, cette opération a donné lieu à plus de soixante-dix projets de travaux de comparaison internationale, en cours de réalisation, à partir de fichiers de données standardisés. Des informations sur ces travaux sont disponibles sur la Toile, à l'adresse http://www.unece.org/ead/pau/f_home1.htm.

Une rénovation importante appuyée sur les travaux de l'Ined

L'enquête de 1999 a été l'occasion d'une rénovation importante, inspirée en grande partie par les travaux de l'Ined (Institut national d'études démographiques) sur les situations et histoires familiales.

Les questions sur les situations et les histoires conjugales et familiales (volet démographique) ont été sensiblement remaniées, en prenant soin de distinguer les situations de fait des situations légales et de repérer le cas des personnes ayant vécu plusieurs unions successives ; y ont été ajoutées des questions sur les enfants adoptés et les enfants du conjoint, ainsi que sur les petits-enfants et arrière-petits-enfants.

D'autre part, le champ enquêté a été élargi, dans deux directions : les hommes, et les personnes âgées de plus de 64 ans. Il a également été décidé, s'agissant des communautés, d'étendre le champ de l'enquête au cas des personnes vivant en maison de retraite ou détenues en prison².

Hommes et femmes

Jusqu'à l'édition de 1990, l'enquête Famille était réservée aux femmes, selon une habitude chère aux démographes. À l'origine, elle portait sur les femmes mariées ayant achevé de constituer leur descendance (entre 45 et 54 ans). Puis le champ s'est élargi aux femmes non célibataires de moins de 65 ans, et par la suite aux femmes non mariées : ainsi, l'enquête de 1990 a porté sur 340 000 femmes âgées de 18 à 64 ans.

Prolongeant cette logique d'élargissement du champ de l'enquête, l'extension aux hommes va permettre d'apporter des informations fiables sur la paternité, sujet mal connu. Les contrastes sociaux ne sont pas identiques pour les hommes et pour les femmes, le célibat étant croissant pour les femmes avec le niveau de diplôme, et décroissant pour les

hommes. Les valeurs des indicateurs de fécondité peuvent diverger légèrement en moyenne entre hommes et femmes (en raison de la mortalité différentielle et des migrations) mais, surtout, les comportements des hommes sont davantage diversifiés que ceux des femmes : on compte davantage d'hommes sans enfant ou pères de nombreux enfants, en raison de la plus grande fréquence pour les hommes du célibat, d'une part, des remariages, d'autre part. Enfin, les enfants vivant le plus souvent avec leur mère après une éventuelle rupture du couple parental, ils vivent plus fréquemment avec un beau-père qu'avec une belle-mère. Du point de vue des adultes, la résidence avec des enfants du conjoint se développe pour les hommes, mais reste rare pour les femmes.

Des tests réalisés à partir de 1993 ont montré que le taux de réponse masculin était égal au taux féminin, et qu'il n'existait pas de différence notable dans la qualité des réponses. La seule difficulté qui est apparue concerne les jeunes hommes célibataires, qui ne voient pas toujours l'intérêt de répondre à un questionnaire sur la famille. C'est pour contrer ce phénomène que l'on a rebaptisé le questionnaire « Étude de l'histoire familiale », au lieu de « Étude sur les familles » : même si l'on n'a pas fondé soi-même de famille, chacun a une histoire familiale.

Aux accords de genre près, le questionnaire est identique pour les hommes et les femmes. Or, les deux membres d'un couple ont le plus souvent des histoires familiales très proches. Aussi, pour éviter de demander deux fois la même information, les échantillons d'hommes et de femmes ont été disjointes : dans un même logement, ont donc été enquêtés soit des hommes soit des femmes, en pratique tous les hommes ou toutes les femmes du ménage âgés de 18 ans ou plus.

2. L'enquête Famille était déjà étendue depuis 1975 aux femmes vivant en cité universitaire ou en foyer de travailleuses. Seuls sont ainsi restés exclus de l'enquête de 1999 les hôpitaux, les casernes et les communautés religieuses.

Plus de limite d'âge

L'extension aux personnes de plus de 64 ans se justifie par le caractère rétrospectif de l'enquête Famille. On peut ainsi récapituler les mouvements démographiques de la France en remontant aussi loin que possible, au-delà du *baby boom*. Dans le volet linguistique, il est même possible de remonter plus haut, puisque les personnes les plus âgées indiqueront en quelle langue leur parlaient leurs parents quand elles avaient elles-mêmes cinq ans, c'est-à-dire à la veille de la guerre de 1914-1918.

La suppression de la limite d'âge supérieure n'est cependant pas sans risques : biais de sélection dus à la mortalité, problèmes de mémoire, incapacité physique ou mentale à remplir soi-même un questionnaire, qui viennent compliquer la collecte.

Enfants, beaux-enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants

Comme dans les versions précédentes, le questionnaire commence par des questions sur les enfants de la personne enquêtée, y compris les enfants adoptés. Pour chaque enfant, on demande le sexe, la date et le lieu de naissance ainsi que, pour les enfants adoptés, la date de l'accueil de l'enfant. Le cas échéant, les âges au départ du domicile parental et éventuellement au décès (avec une précision sur les enfants mort-nés, que les personnes ont à cœur de mentionner) permettent de retracer les périodes pendant lesquelles la personne a élevé ses enfants. Les questions sur les enfants adoptés permettent de savoir - c'est une première - qui sont les adoptants, d'un point de vue social et démographique, et comment se sont diffusées les diverses pratiques de l'adoption depuis la Grande Guerre (le lieu de naissance de l'enfant permettant de séparer adoption nationale et adoption internationale).

Viennent ensuite des questions sur les beaux-enfants, entendus ici comme les enfants d'un conjoint (ou d'un ex-conjoint) que la personne

Les enquêtes auprès des personnes vivant en communauté

Les personnes vivant en cité universitaire ou foyer de travailleurs ont été incluses dans des échantillons particuliers ; comme les personnes vivant en domicile ordinaire, elles ont rempli un questionnaire complémentaire dans le cadre du recensement de la population. Ont ainsi été collectés 1 900 bulletins.

L'extension de l'enquête au cas des personnes vivant en maison de retraite ou détenues en prison s'est en revanche traduite par la mise en place de deux opérations spécifiques.

Les maisons de retraite : un bulletin simplifié rempli à l'occasion d'une autre enquête

Les 6 000 hospices et maisons de retraite de France hébergent quelque 400 000 personnes, dont la moitié ont plus de 85 ans, et les trois quarts sont des femmes. Les tests réalisés dans les maisons de retraite ont montré qu'il était nécessaire d'améliorer la collecte sur deux plans : la simplification du questionnaire et l'assistance aux personnes interrogées par l'agent recenseur. Cela risquait de compliquer la collecte pour les agents recenseurs. On a donc décidé de réaliser la partie « maisons de retraite » de l'enquête non pas dans le cadre du recensement, mais à l'issue des entretiens de l'enquête « Handicaps-incapacités-dépendance » (HID)¹, réalisés à la fin 1998, notamment auprès de 5 000 personnes hébergées en maison de retraite. Si la personne en était d'accord, et si elle était apte à répondre elle-même, l'enquêteur poursuivait l'entretien avec certaines questions de l'Étude de l'histoire familiale dans sa version simplifiée (celles qui ne figuraient pas déjà dans le questionnaire HID). Plus de 3 000 bulletins ont ainsi été remplis.

1. Cf. l'article de Pierre Mormiche : « L'enquête HID de l'Insee », *Courrier des statistiques* n° 87-88, décembre 1998.

L'enquête auprès des détenus : une opération entièrement nouvelle

Le recensement incluant les personnes incarcérées, on a décidé de les inclure également dans l'enquête. On connaît fort mal, en effet, la démographie de la population carcérale (50 000 personnes, dont 4 % de femmes). On a des raisons de penser qu'elle est proche de celle des groupes les plus démunis, mais aucune étude d'ensemble ne permet de s'en assurer pour l'instant. L'administration pénitentiaire a soutenu sans réserve la réalisation d'un test, qui s'est avéré largement positif, puis celle de l'enquête elle-même. Après le test, l'enquête a été limitée aux hommes, et les bulletins ont été légèrement modifiés pour que l'entretien soit adapté à la situation des hommes incarcérés, mais sans insérer de questions spécifiques au monde carcéral. Les bulletins ont été remplis par entretiens, en toute confidentialité, et ont été confiés à l'Insee sans être vus par le personnel des établissements. Au total, l'enquête a eu lieu dans 28 établissements et 1 700 bulletins ont été remplis.



Paris, la direction de l'administration pénitentiaire

a élevés. Pour les beaux-enfants, les questions sont identiques à celles des enfants, permettant ainsi, pour certaines études, d'assimiler enfants et beaux-enfants élevés.

Puis trois questions viennent compléter l'histoire parentale : l'accueil d'autres enfants, la présence de petits-enfants et arrière-petits-enfants avec leur nombre et l'âge de l'aîné d'entre eux, ce qui permettra enfin de savoir à quel âge en moyenne l'on devient grand-parent ou arrière-grand-parent, une donnée qui n'est accessible pour l'instant qu'au moyen de simulations statistiques.

Périodes de vie en couple, avec ou sans mariage

Les questions sur l'histoire conjugale se concentrent sur les unions de fait, avec ou sans mariage. Après une question sur la situation actuelle, on demande les dates de début et de fin des première et dernière périodes de vie en couple, ainsi que les dates éventuelles de mariage, de rupture, de divorce et de décès du conjoint. Sur la recommandation de la Commission nationale de l'informatique et des libertés, on a limité l'interrogation à deux unions au maximum, la première et la dernière, la notion d'union étant restreinte pour le passé aux unions ayant donné lieu à une co-résidence d'au moins six mois.

Des questions sur les caractéristiques du dernier conjoint (date et lieu de naissance, mariage éventuel avant l'union, profession) permettent de situer socialement les couples rompus. D'un point de vue d'étude démographique, il aurait été préférable de poser des questions sur le premier conjoint, pour les personnes ayant vécu plusieurs unions, mais les tests ont montré la réticence des personnes à évoquer trop précisément un conjoint qui a été « remplacé » par un autre dans l'histoire conjugale.

Les questions sur les périodes de vie en couple et sur les enfants et beaux-enfants livrent une description précise des diverses situations familiales (familles « monoparentales »

et « recomposées »). Aussi mettent-elles sur le même plan les cohabitations sans mariage et les couples mariés, en incluant éventuellement les enfants n'habitant pas avec le parent ou le beau-parent. Leur dimension rétrospective permet, en outre, de retracer la succession des types de famille dans lesquels les personnes ont pu vivre.

Origines et parcours d'insertion sociale

Aux questions classiques sur le nombre d'enfants qu'a eus la mère de la personne enquêtée, le rang de naissance de celle-ci et la profession de ses parents, sont venues s'en ajouter de nouvelles, portant sur le lieu de

naissance des parents et leur décès éventuel. Le bulletin comporte également des questions sur les principales étapes de la vie professionnelle et sociale : âge à la fin des études, au départ du domicile parental et au premier emploi, interruptions d'activité professionnelle ou périodes de chômage.

Le volet linguistique

Des questions sur les langues parlées en famille (et au-delà avec des proches) visent à décrire la diversité linguistique du pays et la dynamique de l'intégration nationale tout au long du XX^e siècle. Il s'agit d'une grande première, car la statistique publique n'avait jamais abordé

Langues et parlars : une longue attente



Victor Duruy
(1811-1894)

La question des langues parlées en famille a été abordée au XIX^e siècle, lorsque Victor Duruy, ministre de l'Instruction publique de Napoléon III, avait demandé aux instituteurs et secrétaires de mairie de dresser le bilan des enfants francophones et non francophones dans leur commune (1863)¹. Signalées par Jacques Revel et Michel de Certeau (Une politique de la langue : la Révolution française et les patois, Paris, 1975), les données n'ont été exploitées qu'en 1977 par l'historien américain Eugen Weber. Les résultats sont très agrégés (on distingue les communes selon que le français est parlé par tous les enfants, une partie ou aucun).

Pour les périodes plus récentes, on dispose de résultats régionaux ou locaux, issus d'enquêtes de l'Insee ou de sondages commandités par les régions, les départements ou des associations locales. Il n'est toutefois pas possible d'en tirer des estimations à l'échelle nationale, les méthodologies mises en œuvre n'étant pas comparables².

Le volet linguistique de l'enquête Famille 1999 permettra donc de produire une information attendue de très longue date. Il trouve ses fondements dans l'enquête Efforts d'éducation des familles, conduite par l'Insee en 1992 sur un échantillon limité (5 300 parents d'élèves). Incluant des questions sur les langues, cette enquête a en effet montré qu'il était possible de questionner la population française sur le sujet et de calculer des taux de passage au français en une génération pour l'ensemble des langues nationales et régionales. L'enquête MGIS (Mobilité géographique et insertion sociale des immigrés) a confirmé la même année la pertinence de ces questions pour mesurer le rythme d'intégration culturelle des familles d'origine étrangère.

1. Quelques années plus tard, le ministère de la Guerre, à la demande de Duruy, élargissait l'enquête aux conscrits.

2. À titre d'exemple, la question n'a été traitée qu'une seule fois dans le cadre du recensement : c'était par la direction régionale de l'Insee-Alsace, en 1962.

ce thème à l'échelle nationale. Grâce aux données recueillies, très attendues des historiens et linguistes, l'Insee pourra enfin assurer avec les pays étrangers un minimum de comparaison dans le domaine des langues parlées et de leur transmission familiale.

Le questionnaire met délibérément sur le même plan les langues régionales et les langues nationales, car ces dernières sont souvent des dialectes, tandis que les premières peuvent être des prolongements frontaliers de langues nationales.

S'agissant des immigrés, une information explicative essentielle, non directement recueillie par l'enquête, mais qui sera récupérée dans les bulletins individuels du recensement (cf. ci-après), est la date d'arrivée en France. En l'absence de cette donnée, on risquerait d'imputer à un effet culturel un comportement qui dépend surtout de l'ancienneté du séjour en France.

Une autre information déterminante, qui vaut pour tout le monde, est le désir éventuel, si l'on n'y vit plus, de retourner dans sa région ou son pays d'origine. Elle fait l'objet de la dernière question de l'enquête.

Enquête Famille et recensement

Le couplage au recensement permet d'interroger un échantillon de grande taille pour un coût marginal très faible. Comme pour les éditions précédentes, et pour des raisons de simplicité de collecte, on a choisi de retenir des secteurs entiers d'agent recenseur³, dont certains seraient entièrement dédiés à l'enquête auprès des hommes et les autres à l'enquête auprès des femmes. Comme pour les éditions précédentes, il a été décidé de réaliser l'enquête dans un logement sur cinquante.

Les agents recenseurs concernés ont ainsi distribué à chaque ménage retenu dans l'échantillon, en même temps que les documents du recensement, autant de bulletins de l'enquête Famille que de personnes majeures du sexe

correspondant, ainsi qu'une notice de présentation exposant les objectifs de l'enquête, des résultats des éditions précédentes, la justification des questions sur le passé et quelques instructions pour remplir les bulletins.

Cette même technique du bulletin supplémentaire autoadministré a été utilisée pour l'enquête Vie quotidienne et santé (VQS), également associée au recensement de 1999 et dont les résultats ont servi de base à la construction de l'échantillon de l'enquête Handicaps-incapacités-dépendance (HID) auprès des personnes vivant en domicile ordinaire. Les échantillons des enquêtes Famille et VQS ont été tirés de façon coordonnée, afin d'éviter que de mêmes ménages puissent être soumis à ces deux enquêtes.

Les garanties de confidentialité

L'enquête Famille est certes indirectement nominative puisque les identifiants utilisés pour le recensement (numéro de district, rang de l'immeuble dans le district, rang du logement dans l'immeuble) sont reportés sur les bulletins collectés. Ceux-ci ne contiennent toutefois ni nom ni adresse. En outre et pour mieux assurer la confidentialité des réponses, ils ont été directement envoyés à l'Insee par les délégués du recensement, sans transiter par les mairies.

L'utilisation des informations issues du recensement

Le fichier de l'enquête Famille ne se limitera pas aux informations contenues dans les bulletins de l'enquête. Il comprendra également l'essentiel des informations provenant du recensement. L'appariement s'effectuera à partir des identifiants utilisés pour le recensement, de la date de naissance et du sexe.

Ces informations en amont sont bien sûr très utiles. Elles précisent la composition du ménage, ce qui permet notamment de mettre en parallèle

les enfants qu'a eus la personne interrogée et ceux qui restent à sa charge, et de connaître l'ensemble des personnes qui résident avec elle. Surtout, elles fournissent les principales variables explicatives de l'exploitation : état matrimonial légal, lieu de résidence, niveau d'études et diplôme, catégorie socioprofessionnelle à quatre chiffres, indicateur de nationalité, date d'arrivée en France pour les immigrés – et cela aussi bien pour la personne interrogée que pour l'ensemble des autres personnes du ménage. De fait, si l'on excepte la raison sociale de l'entreprise et certains éléments descriptifs du logement, c'est presque la totalité des informations du recensement qui intéressent l'enquête Famille. C'est pourquoi les ménages inclus dans le champ de cette enquête seront systématiquement retenus dans le champ de l'exploitation « complémentaire » du recensement de la population⁴.

En outre, les données issues du recensement permettent de recueillir des informations sur les personnes qui ont refusé de remplir le bulletin de l'enquête⁵.

L'échantillon

Avec un logement sur cinquante et compte tenu du taux de non-réponse tel qu'il avait été prévu (10 %), la taille de l'échantillon pouvait être de 470 000 femmes ou 430 000 hommes majeurs. Il fallait éviter que l'élargissement de l'enquête aux hommes ne conduise à diviser par deux la partie

3. Pour le recensement, l'unité de collecte est le district (330 000 au total). Chacun des 115 000 agents recenseurs recrutés par les mairies pour l'exécution du RP 99 avait en charge un ou plusieurs districts. En moyenne, un secteur d'agent recenseur correspondait à une population d'environ 225 ménages et 500 personnes.

4. Cf. l'article de Mylène Chaleix et Olivier Haag : « Le plan d'exploitation du RP 99 », *Courrier des statistiques* n° 89, mars 1999 (dans cet article, il est question d'exploitation légère et d'exploitation lourde ; la terminologie a depuis lors évolué, et l'on ne dit plus « légère » et « lourde », mais « principale » et « complémentaire »).

5. L'Insee n'a pas souhaité qu'elle soit obligatoire, cela en raison du caractère privé et rétrospectif des informations demandées. L'enquête a reçu le label d'intérêt général du Cnis (Conseil national de l'information statistique) et fait l'objet d'un avis favorable de la Cnil (Commission nationale de l'informatique et des libertés).

féminine de l'échantillon, qui reste, en tout état de cause, au centre des analyses. D'un autre côté, l'échantillon masculin devait être suffisamment important pour faire l'objet d'analyses précises, que ce soit dans le volet démographique ou le volet linguistique de l'enquête.

On a donc adopté une solution intermédiaire. La taille totale de l'échantillon a été fixée à 445 000 personnes, le partage hommes/femmes ne se faisant pas à l'équilibre mais dans un rapport 3/5, soit 167 000 hommes et 278 000 femmes. Cet échantillon - il s'agissait là encore d'une première - devait en outre être conçu de sorte à être représentatif au niveau régional. À cet effet, on s'est basé sur des taux de sondage moyens de 1/170 pour les hommes et 1/110 pour les femmes, avec forcément à un minimum de 5 000 hommes et 8 500 femmes s'agissant des régions pour lesquelles ces taux de sondage conduisaient à des effectifs inférieurs (sauf pour la Corse et le Limousin). Dans certaines zones, il a été jugé nécessaire, en vue de l'exploitation du volet linguistique de l'enquête, d'augmenter la taille des échantillons obtenus par application de ces règles, surtout pour les hommes. Il s'agit du Nord, de l'Alsace, de la Corse, du Pays Catalan, du Pays Basque et de la Bretagne.

Dans la pratique, a d'abord été sélectionné dans chaque région ou partie de région (en cas d'extension « langues ») un échantillon représentatif de districts, par tirage systématique après classement en fonction des caractéristiques sociodémographiques des quartiers selon une méthode mise au point par Nicole Tabard. Les zones de délégué contenant ces districts ont été incluses dans l'échantillon de l'enquête. À l'intérieur de chacune, les secteurs d'agent recenseur retenus, soit pour l'enquête auprès des hommes, soit pour l'enquête auprès des femmes, ont été sélectionnés avec des probabilités d'inclusion spécifiques à chaque région ou partie de région.

Le taux de participation ayant été un peu plus faible que prévu, on a

recueilli in fine 380 000 bulletins, auprès de 145 000 hommes et 235 000 femmes. Le taux de refus peut ainsi être estimé provisoirement à 14 %, mais il ne sera définitivement connu qu'avec les données précises du recensement. On pourra alors calculer des taux de refus par sexe et âge, état matrimonial, catégorie socioprofessionnelle, taille du ménage..., et élaborer des coefficients de redressement.

De nombreuses possibilités de vérification...

Quel crédit accorder aux déclarations recueillies dans un questionnaire autoadministré ? Toute enquête de la statistique publique repose sur une relation de confiance. On suppose a priori que les déclarations des intéressés reflètent correctement leur situation. Mais cela ne suffit pas, et les questionnaires doivent receler des possibilités de vérification interne, permettant de recouper les données collectées et de les valider.

Ainsi, l'enquête Famille aborde trois calendriers, celui des naissances, celui des unions et celui de l'insertion sociale. Si le premier est complet, le second est simplifié par rapport à la chronologie détaillée qu'on peut développer dans les enquêtes démographiques par enquêteurs, et le troisième reste sommaire. Mais l'essentiel est dans la mise en rapport de ces trois calendriers : il faut surtout pouvoir situer le contexte matrimonial et social de l'arrivée des enfants.

De nombreuses informations pourront faire l'objet d'une validation interne par comparaison des réponses à l'échelle globale. Par exemple, le nombre de couples peut être mesuré à partir des réponses des hommes comme à partir des réponses des femmes. De même, le nombre d'arrière-grands-parents pourra être déduit des réponses directes à la question « avez-vous des arrière-petits-enfants », ou bien estimé à partir du nombre de personnes qui déclarent à la fois avoir des petits-enfants et des parents vivants, en

tenant compte du nombre de frères et sœurs de ces personnes. En sus de ces vérifications internes, on pourra confronter les résultats issus de l'enquête à des informations connues par ailleurs : le nombre annuel de mariages et de naissances de l'état civil par exemple. Bien que compliquées par les migrations, les décès et le fait que certains hommes peuvent ne pas avoir reconnu leurs enfants, ces vérifications permettront cependant de contrôler assez précisément la qualité des résultats obtenus.

... y compris pour le volet linguistique

Il en va de même pour l'évolution de la pratique des langues. En effet, on interroge toutes les générations sur les langues reçues de la génération précédente et sur celles transmises à la génération suivante. Ainsi, le comportement d'une même génération fera l'objet d'une triple description, par elle-même et par les deux générations qui l'encadrent. On pourra contrôler de cette façon un risque souligné avec force par les linguistes et les dialectologues consultés, à savoir que les pratiques linguistiques sont souvent sous-déclarées ou surdéclarées. Si le taux de perte d'une génération à l'autre peut dessiner une pente douteuse, trop forte ou trop faible selon le cas, la « pente des pentes » réunissant les générations sera fiable. Elle permettra même d'estimer les biais de déclaration.

Un groupe d'exploitation largement ouvert

Les données recueillies permettront de nombreuses études, tant sur chacun des différents événements démographiques décrits dans les bulletins que sur les histoires familiales dans toute leur complexité, à partir de la mise en regard des différents calendriers qui y sont abordés. Compte tenu de la taille de l'échantillon, ces études pourront porter sur la situation actuelle et l'évolution des comportements

démographiques dans les différents groupes sociaux ou les différentes régions. Pourront également être réalisées des analyses de plus long terme, en tirant parti des enquêtes Famille précédentes. Sans oublier les comparaisons internationales : le domaine démographique se prête particulièrement bien à ce genre d'exercice, et de nombreux pays disposeront, dans le cadre des recensements à venir, de données plus ou moins similaires.

D'une façon générale, la préparation de l'enquête a donné lieu à une large consultation des chercheurs de l'Ined. Pour la partie sur les langues, qui sera exploitée en liaison avec l'Observatoire des pratiques linguistiques récemment mis en place au ministère de la Culture, avaient également été mis à contribution de nombreux organismes : le Haut Conseil de la francophonie et le Fonds d'action sociale pour les langues nationales, les délégations aux affaires culturelles ou linguistiques (il existe une telle délégation dans une quinzaine de nos départements) pour les langues régionales.

Les partenaires sont donc nombreux et divers. Aussi, il a été décidé de constituer, à l'Ined, un groupe d'exploitation de l'enquête, qui se chargera de la mise à disposition des données et de l'organisation des études à l'extérieur de l'Insee. Ce groupe est largement ouvert. Les personnes souhaitant participer à l'exploitation de l'enquête peuvent s'adresser à Francine Cassan (01 41 17 54 22, francine.cassan@insee.fr), ou bien à Cécile Lefèvre (01 56 06 20 98, lefevre@ined.fr).

Le calendrier d'exploitation

Avant de pouvoir produire des résultats fiables, il faudra bien sûr tenir compte, en plus des pondérations décrivant le plan de sondage, des corrections pour non-réponses partielles et totales à partir des informations issues du recensement, et du diagnostic sur le degré de validité des résultats.

L'enquête Famille DOM : un autre protocole, mais qui préserve la comparaison avec l'enquête de métropole

L'enquête Famille associée au recensement porte uniquement sur la métropole, mais est comparable aux enquêtes Famille, plus complètes, introduites dans les DOM.

À la demande des directions régionales des Antilles et de la Réunion, une enquête Famille spécifique a en effet été conçue pour les DOM. Celle-ci s'est déroulée selon la formule classique d'une enquête ménages déconnectée du recensement, dès novembre-décembre 1997 pour la Réunion. On prévoit la possibilité de la réaliser également aux Antilles.

Administré par un réseau d'enquêteurs, le questionnaire DOM est sensiblement plus détaillé que le questionnaire métropole (une trentaine de pages). Il répond aux standards internationaux fixés par le programme mondial des enquêtes DHS (Demographic and Health Surveys), tout en étant cohérent avec les enquêtes Ined-Insee sur les situations familiales de 1986 et 1994.

Le détail de l'opération n'entre pas dans le champ de cette présentation, mais on soulignera un point important : le questionnaire métropole est intégralement inclus dans le questionnaire DOM. Ce dernier a été rédigé de manière à préserver la possibilité de publier des résultats France entière en combinant les données des DOM à celles de métropole.

En juin 2000, on disposera d'un premier fichier apuré et pondéré (la pondération tenant compte uniquement du plan de sondage), dont le contenu sera limité aux informations recueillies au travers du questionnaire de l'enquête. Ce fichier sera utilisé pour produire des résultats provisoires.

En décembre 2000, sera disponible un premier fichier d'étude, intégrant les variables prises en compte dans le cadre de l'exploitation « principale » du recensement (soit presque toutes, à l'exception de la PCS et des variables « ménages-familles »), des variables d'étude sur les individus et les enfants et les informations recueillies au travers du volet linguistique de l'enquête. Ce fichier sera pondéré en tenant compte des non-réponses par sexe, âge et taille du ménage (pondération provisoire).

Une note concernant la validité des résultats à l'échelle nationale, après validation externe, sera publiée en juin 2001. Enfin, en décembre 2001, le fichier complet, incluant les variables de l'exploitation complémentaire du recensement, les variables d'étude à l'échelle du ménage et la pondération définitive, sera constitué et mis à la disposition du groupe d'exploitation de l'enquête. Il sera mis à la disposition du public au cours de l'année 2002.

**Francine CASSAN,
François HÉRAN,
Laurent TOULEMON**

François Héran est directeur de l'Ined.
Laurent Toulemon est chef de la division
Études démographiques
à la direction générale de l'Insee.
Francine Cassan fait partie de cette
même division.

Références bibliographiques

Enquête Famille de 1982

Desplanques G. - *Fécondité générale. Résultats de l'enquête Famille*, Archives et documents de l'Insee, 143, 1985.

Desplanques G. - *Cycle de vie et milieu social*, Collections de l'Insee, série D, n° 117, 1987.

Enquête Ined-Insee sur les situations familiales de 1986

Leridon H. & Villeneuve-Gokalp C. - *Constance et inconstances de la famille : biographies familiales des couples et des enfants*, Travaux et documents de l'Ined, cahier n° 134, 1994.

Enquête Famille de 1990

Les tableaux des volumes de l'enquête de 1982 ont été actualisés respectivement dans :

Lavertu J. - « Fécondité et calendrier de constitution des familles : enquête Famille 1990 », *Insee résultats*, n° 579 ; *Démographie-société*, 62.

Maréchal M. - « Cycle de vie et milieu social selon l'enquête Famille de 1990 », *Insee résultats*, n° 580-581 ; *Démographie-société*, 63-64.

Ces volumes contiennent également une bibliographie des travaux issus de l'enquête de 1990.

Nomenclatures des quartiers à partir des informations du recensement de 1990

Tabard N. - *Représentation socio-économique du territoire : typologie des quartiers et communes selon la profession et l'activité économique de leurs habitants. France métropolitaine, recensement de 1990*, Insee, document de travail F9304.

Lefranc C. & Tabard N. - *Géographie des structures familiales : typologie des quartiers et communes de France métropolitaine en fonction de la composition familiale des ménages. Recensement de population de 1990*, Insee, document de travail F9613.

Enquête Efforts d'éducation des familles (questions sur les langues) de 1992

Héran F. - « L'unification linguistique de la France », *Population et sociétés*, n° 245, 1993.

Héran F. - « Quelles langues parle-t-on en France ? »
in *L'état de la France*, édition 1996, La Découverte, pp. 176-179.

Enquête Ined-Insee sur les situations familiales et l'emploi de 1994

Toulemon L. & Guibert-Lantoine C. de - *Enquêtes sur la fécondité et la famille dans les pays de l'Europe. Résultats de l'enquête française*, Dossiers et recherches de l'Ined, n° 56, 84 pages, 1996.
Paru en anglais dans la série des *Fertility and Family Surveys Standard Country Reports*, *Economic studies*, n° 10, Nations unies.

Toulemon L. - « La cohabitation hors mariage s'installe dans la durée », *Population*, 51, 3, pp. 675-716, 1996.

Villeneuve-Gokalp C. - « Vivre en couple chacun chez soi », *Population*, 52, 5, pp. 1059-1081, 1997.

Villeneuve-Gokalp C. - « La double famille des enfants de parents séparés », *Population*, 54, 1, pp. 9-35, 1999.

Étude de l'histoire familiale de 1999

Les tout premiers résultats de l'enquête, portant sur les hommes incarcérés, ont été publiés dans :

Cassan F., Kensey A. & Toulemon L. - « L'histoire familiale des hommes détenus », *Insee première*, n° 706, avril 2000.

NUMÉRO
PERSONNE

33h

Questionnaire
destiné au
Département
de Démographie
de l'INSEE

Cadre à remplir par l'agent recenseur

Numéro du district
Rang de l'immeuble
dans le district
Rang du logement
dans l'immeuble

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

1999

BULLETIN ANONYME DESTINÉ AUX HOMMES

- À remplir par tout homme âgé de 18 ans ou plus au 1^{er} janvier 1999 (né avant 1981), qu'il soit seul ou en couple.
- Si plusieurs hommes de 18 ans ou plus vivent dans le logement, chacun remplira un imprimé.

Pour comprendre la raison d'être de certaines questions, lisez la notice - Une étude de l'histoire familiale, pourquoi ? -

1 DATE DE NAISSANCE : né le...
Jour Mois Année

2 AVEZ-VOUS EU DES ENFANTS ?
 En comptant tous les enfants que vous avez EUS ou ADOPTÉS, y compris ceux qui seraient décédés

OUI 1 → Si oui : COMBIEN ?

NON 2 → Si non, allez à la page suivante

3 PRÉCISEZ LA SITUATION DE CHACUN DE VOS ENFANTS, EN COMMENÇANT PAR LE PLUS ÂGÉ
 (une ligne par enfant)

PRÉNOM	SEXE <i>Notez M pour masculin, F pour féminin</i>	DATE DE NAISSANCE <i>mois et année</i>		Si c'est un enfant que vous avez adopté, quand a-t-il commencé à vivre chez vous ?		L'enfant est-il né en France métropolitaine ? <i>Notez Oui ou Non</i>	Si l'enfant n'habite plus avec vous :		S'il est décédé :	
		Mois	Année	Mois	Année		À quel âge environ a-t-il cessé de vivre habituellement avec vous ? <i>À l'âge de ...</i>	Vit-il en France métropolitaine ? <i>Notez Oui ou Non</i>	Était-il décédé dès la naissance ? <i>Notez Oui ou Non</i>	Si non : À quel âge est-il décédé ? <i>Si moins d'un an, notez 0 an</i>
1.										
2.										
3.										
4.										
5.										
6.										
7.										
8.										
9.										
10.										

Si vous avez eu plus de 10 enfants, demandez un deuxième imprimé.

Questionnaire confidentiel destiné au Département de démographie de l'INSEE. Vu l'avis favorable du Conseil national de l'Information Statistique, cette enquête est reconnue d'intérêt général. Ce bulletin n'a pas de caractère obligatoire.

Label n° 99 X 707 EC, valable pour l'année 1998. La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux réponses faites à la présente enquête. Elle garantit aux personnes concernées un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant. Ce droit peut être exercé auprès des directions régionales de l'INSEE.

LES AUTRES ENFANTS QUI VIVENT (ou ont vécu) AVEC VOUS

- 4** EN DEHORS DE VOS PROPRES ENFANTS AVEZ-VOUS ÉLEVÉ, OU ÉLEVEZ-VOUS ENCORE, DES ENFANTS DE VOTRE CONJOINTE (mariée ou non) OU D'UNE EX-CONJOINTE ?
- OUI 1 → Si oui : **COMBIEN ?**
- NON 2 → Si non, allez à la question **6**

- 5** PRÉCISEZ LA SITUATION DE CES ENFANTS en commençant par le plus âgé (une ligne par enfant)

PRÉNOM	SEXE <i>Notez M pour masculin, F pour féminin</i>	DATE DE NAISSANCE <i>(mois et année)</i>		Quand cet enfant a-t-il commencé à vivre avec vous ?		L'enfant est-il né en France métropolitaine ? <i>Notez Oui ou Non</i>	Si l'enfant n'habite plus avec vous :		S'il est décédé : <i>À quel âge est-il décédé ? Si moins d'un an, notez 0 an</i>
		Mois	Année	Mois	Année		À quel âge environ a-t-il cessé de vivre habituellement avec vous ? <i>À l'âge de...</i>	Vit-il en France métropolitaine ? <i>Notez Oui ou Non</i>	
1.									
2.									
3.									

Si vous avez élevé plus de 3 enfants venant d'une conjointe, utilisez un deuxième imprimé.

- 6** AVEZ-VOUS ACCUEILLI CHEZ VOUS, PENDANT AU MOINS SIX MOIS, D'AUTRES ENFANTS (petits-enfants, neveux ou nièces, enfants placés chez vous...) ?
- OUI 1
NON 2

- 7** AVEZ-VOUS DES PETITS-ENFANTS ? (enfants de vos propres enfants) ?
- OUI 1 → Si oui : } **Combien en tout ?**
NON 2 } **Quel âge a l'aîné ?**

- 8** ET AVEZ-VOUS DES ARRIÈRE-PETITS-ENFANTS (enfants de vos petits-enfants) ?
- OUI 1 → Si oui : } **Combien en tout ?**
NON 2 } **Quel âge a l'aîné ?**

VOTRE VIE PROFESSIONNELLE

- 9** a. À QUEL ÂGE AVEZ-VOUS CESSÉ DE FRÉQUENTER RÉGULIÈREMENT L'ÉCOLE OU L'UNIVERSITÉ (pour la première fois) ?
- À l'âge de ...

Si vos études initiales sont en cours, cochez cette case :

- b. À QUEL ÂGE AVEZ-VOUS TRAVAILLÉ POUR LA PREMIÈRE FOIS pendant au moins trois mois de suite ?
- À l'âge de ...

Si vous n'avez jamais eu d'activité professionnelle, cochez cette case : et allez à la page suivante.

- 10** Si vous ne travaillez plus actuellement, EN QUELLE ANNÉE AVEZ-VOUS ARRÊTÉ ?
- En

Si vous continuez de travailler, cochez cette case :

- 11** VOUS EST-IL ARRIVÉ D'INTERROMPRE VOTRE ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE OU D'ÊTRE AU CHÔMAGE PENDANT AU MOINS 2 ANS ? (sans compter l'arrêt actuel si vous ne travaillez plus)
- OUI 1 → Si oui, vous vous êtes arrêté... } de à
NON 2 } puis de à

LES ÉTAPES DE VOTRE VIE FAMILIALE

- 12** A QUEL ÂGE AVEZ-VOUS CESSÉ DE VIVRE AVEC VOS PARENTS, pour la première fois ? (ne comptez pas l'internat ou le service militaire comme un départ) A l'âge de ... Si vous n'êtes jamais parti, cochez cette case :

- 13** VIVEZ-VOUS ACTUELLEMENT EN COUPLE, marié ou non (même si votre conjointe occupe un autre logement pour des raisons professionnelles) ?
- OUI 1 → Allez à la question **14**
- NON, mais vous l'avez fait dans le passé 2
- NON, vous n'avez JAMAIS vécu en couple 3 → Dans ce cas, allez à la page suivante

- 14** LES PRINCIPALES DATES DE LA VIE EN COUPLE
- Par «vie en couple», nous entendons la vie commune sous le même toit pendant 6 mois ou davantage, avec ou sans mariage.
- Si vous avez vécu une seule période de vie en couple, utilisez la première ligne.
 - Si vous en avez vécu plusieurs, parlez seulement de la première et de la dernière.

PÉRIODE DE VIE EN COUPLE, avec ou sans mariage	Quand cette période de vie en couple a-t-elle commencé environ ?		Avant de vivre avec vous, votre conjointe avait-elle déjà des enfants ? Notez Oui ou Non	Si oui : combien sont venus vivre avec vous ?	Si vous vous êtes marié avec cette conjointe, quelle est la date du mariage ?		Si votre union est rompue :				Si votre conjointe est décédée :	
	Mois	Année			Mois	Année	À quelle date environ votre union s'est-elle terminée ?		Si vous avez divorcé, quelle est la date du divorce ?		Quelle est la date du décès ?	
					Mois	Année	Mois	Année	Mois	Année	Mois	Année
La première (ou unique)												
La dernière												

- 15** COMBIEN DE FOIS VOUS ÊTES-VOUS MARIÉ ? fois

- 16** QUELQUES PRÉCISIONS SUR VOTRE CONJOINTE ACTUELLE, MARIÉE OU NON, ou votre DERNIÈRE CONJOINTE, si vous ne vivez plus en couple

a. QUELLE EST SA DATE DE NAISSANCE (mois, année) ? Mois 19 Année

b. SON DÉPARTEMENT OU SON PAYS DE NAISSANCE (pays pour l'étranger, territoire pour les TOM) ?

c. AVANT DE VIVRE AVEC VOUS, AVAIT-ELLE DÉJÀ ÉTÉ MARIÉE ? OUI 1 → Si oui : était-elle... ? veuve mariée divorcée
NON 2 1 2 3

d. QUELLE EST ou quelle était SA PROFESSION ?
N'écrivez pas «chômeuse», «retraitée» ou «décédée» mais notez bien la DERNIÈRE profession connue

e. TRAVAILLE-T-ELLE (ou TRAVAILLAIT-ELLE) ?

- Comme salariée d'une entreprise (publique ou privée) 1 y compris SNCF, EDF, France Telecom, Sécurité Sociale
- Comme salariée de l'État ou des collectivités locales 2 y compris Poste, hôpitaux publics, offices HLM
- À son compte ou en aidant un membre de sa famille. 3

VOS PARENTS

- 17 a. COMBIEN VOTRE MÈRE A-T-ELLE EU D'ENFANTS, Y COMPRIS VOUS-MÊME ET CEUX QUI SONT MAINTENANT DÉCÉDÉS ? garçons et... filles
- b. Et, parmi ces enfants, COMBIEN DE GARÇONS ET COMBIEN DE FILLES SONT NÉS AVANT VOUS ? (si aucun, notez 0) garçons et... filles

18 QUELQUES QUESTIONS SUR VOS PARENTS (ou sur les personnes qui vous ont élevé)

Si vous ne savez pas, notez NSP	Où sont-ils nés ? Département (ou région), pays pour l'étranger <i>Si vous ne savez pas le pays, notez «à l'étranger»</i>	Quelle profession exercent-ils (ou exerçaient-ils avant leur retraite) ?	Étaient-ils ? • Salariés en entreprise • Fonctionnaires • À leur compte, aides familiaux	Sont-ils vivants ? Notez Oui ou Non	Si non
					Année du décès (environ)
VOTRE PÈRE ou l'homme qui vous a élevé	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/> 1. En entreprise <input type="checkbox"/> 2. Fonctionnaire <input type="checkbox"/> 3. À son compte	<input type="text"/>	19
VOTRE MÈRE ou la femme qui vous a élevé	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/> 1. En entreprise <input type="checkbox"/> 2. Fonctionnaire <input type="checkbox"/> 3. À son compte	<input type="text"/>	19

TRANSMISSION FAMILIALE DES LANGUES ET DES PARLERS

19 EN QUELLES LANGUES, DIALECTES OU «PATOIS», VOS PARENTS VOUS PARLAIENT-ILS D'HABITUDE QUAND VOUS ÉTIEZ ENFANT, VERS L'ÂGE DE 5 ANS ?

VOTRE PÈRE
ou l'homme
qui vous a
élevé

1 - vous parlait d'habitude en...

2 - et aussi en...

Exemples : ALSACIEN, BASQUE, BRETON, CATALAN,
CORSE, CRÉOLE, FLAMAND, GALLO, OCCITAN,
PICARD, PLATT, PROVENÇAL, ARABE,
ESPAGNOL, KABYLE, PORTUGAIS,
LANGUE DES SIGNES (LSF)...

- Pour le FRANÇAIS, notez simplement « F »
- En cas de dialecte ou « patois », précisez de quel endroit (PICARDIE, BÉARN, ROUERGUE, MOSELLE...)
- Pour les langues étrangères, ne notez pas la nationalité mais la langue.
Exemples : ne dites pas Algérien, Marocain, Sénégalais,
mais ARABE, KABYLE, WOLOF, etc.

VOTRE MÈRE
ou la femme
qui vous a
élevé

1 - vous parlait d'habitude en...

2 - et aussi en...

20 EN QUELLES LANGUES, DIALECTES OU «PATOIS», PARLIEZ-VOUS À VOS JEUNES ENFANTS, QUAND ILS AVAIENT 5 ANS (ou leur parlez-vous maintenant s'ils sont plus jeunes) ?

1 - Vous leur parliez d'habitude en...

2 - Et aussi en...

Si vous n'avez pas eu d'enfant, cochez cette case :

21 ET ACTUELLEMENT, VOUS ARRIVE-T-IL DE DISCUTER AVEC DES PROCHES (conjointe, parents, amis, collègues, commerçants...) DANS D'AUTRES LANGUES QUE LE FRANÇAIS ?

OUI 1 → Si oui : laquelle ou lesquelles ?

NON 2

1.

2.

22 SOUHAITEZ-VOUS RETOURNER VIVRE UN JOUR DANS LA RÉGION DE VOTRE ENFANCE (que ce soit en France ou ailleurs) ?

1 OUI

2 NON

3 Vous ne savez pas

4 Vous y vivez déjà